

DÉBAT PUBLIC

EUROPACITY



VERBATIM

Atelier « Emplois / Qualifications » à Villiers-le-Bel

Mardi 12 avril 2016 - 19h00-23h00

Maison de quartier Les Carreaux « Boris Vian »

4 rue Scribe

(Début de la réunion à 19h10)

Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-Bel

En tant que maire de Villiers-le-Bel, il me revient d'ouvrir cette séance, en saluant Madame la Présidente. J'étais un peu en retard, parce que j'essayais de faire ouvrir le parking en face pour que vous puissiez garer vos voitures, parce que Monsieur a saccagé les pelouses de la ville, ce qui est une mauvaise entrée en matière. Nous essayons de faire ouvrir le parking pour faciliter ceux qui nous rejoindront.

Je suis bien évidemment, au nom du Conseil municipal, heureux d'accueillir cet atelier dans le cadre du débat public sur une affaire importante. Le thème de la soirée est l'emploi et les qualifications. Vous êtes au cœur d'une ville qui est évidemment concernée par ces thèmes de l'emploi et de la qualification, en tout cas au cœur d'une ville qui connaît des problèmes d'emploi relativement importants. Le problème est général sur notre territoire, mais particulièrement à Villiers-le-Bel, et particulièrement sur ce quartier. Vous êtes sur un quartier qui vient d'être rénové dans le cadre de l'opération ANRU. Tout n'est pas fini, mais nous avons plutôt bien avancé. Je crois que nous avons bien réussi la rénovation urbaine, les bâtiments. Nous avons construit deux groupes scolaires, un centre de formation, mais les habitants nous disent que ce sera parfait quand ils auront la possibilité d'accéder, dans un premier temps, à des formations de qualité, en tout cas des formations qualifiantes qui leur permettront de trouver un emploi dans la région, puis évidemment ce sera complètement parfait le jour où ils auront des emplois pour les familles. Auquel cas nous aurons bouclé ce beau dossier de la rénovation urbaine.

Je vous souhaite aux uns et aux autres une belle et bonne soirée à Villiers-le-Bel, dans cette salle Boris Vian, qui est la maison de quartier, qui a la particularité d'être surchauffée dès qu'il y a un peu de rayons de soleil, ce qui est le cas aujourd'hui. J'avais pris un arrêté pour interdire la pluie, mais pas pour interdire le soleil. Bonne soirée à vous. Merci Madame la Présidente.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur le Maire. Merci d'être venus si nombreux. Nous avons vu, avec les inscriptions sur internet, que vous seriez nombreux. Et nous savons que c'est le sujet qui mobilise le plus les habitants autour de ce projet. C'est un sujet important. Nous avons commencé déjà à en traiter, évidemment, dans les réunions précédentes, parce que cela revient d'une manière absolument récurrente. C'est venu dans les ateliers commerce et c'est venu plus récemment à l'occasion d'une petite rencontre que nous avons faite dans le petit bus qui circule. C'était vendredi, si je ne me trompe, et c'était à Sevran. Des personnes se sont exprimées sur cette question des emplois. Nous vous dirons effectivement ce qui est ressorti de ces petits entretiens, en petit comité, où les personnes s'expriment assez librement et où nous avons une certaine diversité de propos.

Je pense que tout le monde connaît le projet. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent ici que nous représentions le projet dans son ensemble, parce qu'elles ne le connaîtraient pas ? Non. Très bien. Cela nous fera gagner du temps. Nous nous centrerons donc sur la question des emplois.

Je rappelle les principes de ce débat. Nous parlons entre personnes civilisées, il n'y a évidemment pas d'attaques personnelles. J'y tiens. Nous parlons d'un projet, nous ne parlons pas de personnes. Tout ce qui est dit est retranscrit, il y a un *verbatim*. Chacun se nomme et assume ses propos, c'est normal. Je suis persuadée d'ailleurs que tout le monde le souhaite. C'est tout à fait transparent. Tout le monde a un droit équivalent à la parole, quel que soit son statut, que ce soit un habitant, un représentant associatif, un représentant institutionnel, un élu. Tout le monde a le même droit à la parole. Il y a des principes comme cela d'équivalence. Je rappelle enfin que nous, membres de la Commission du débat public, sommes neutres et n'avons pas d'avis sur la question.

C'est Wahel EL SAYED qui est là, qui va animer cet atelier avec moi. Nous l'avons préparé ensemble. C'est une question dans laquelle vous pourrez probablement trouver qu'il y a beaucoup d'exposés. Pourquoi autant d'exposés ? Parce que nous avons pu voir, à la fois à travers ce qui apparaissait sur internet et ce qui était dit dans les réunions, qu'il était absolument nécessaire de donner un cadrage à cette réflexion sur l'emploi, et un cadrage qui ne vienne pas du maître d'ouvrage. Autrement dit, un cadrage sur la situation générale de l'emploi et de la demande d'emploi sur un territoire élargi. Nous avons souhaité également que soient analysées les causes de ce rendez-vous manqué en quelque sorte entre une offre d'emploi importante et des demandeurs d'emploi, ce qui caractérise tout de même assez fortement ce territoire. Et tout cela sera regardé. Bien évidemment, le maître d'ouvrage exposera son projet. Et il y aura évidemment un débat sur cette question-là.

La deuxième partie de la réunion sera destinée à voir, si ce projet se faisait, comment essayer de franchir ou de réduire ce gap qui existe entre la demande d'emploi et le souhait d'accéder à un emploi, puisque ce n'est pas seulement de la qualification, c'est vraiment la possibilité d'accéder à des emplois. À cela et plus largement aux emplois du Grand Roissy, parce que nous n'allons pas isoler totalement EuropaCity du reste de l'offre d'emploi

potentielle de ce secteur-là, et c'est là-dessus que vous pourrez vous exprimer à la fois sur les divers aspects, dont la qualification, tout ce qui peut être envisagé en termes de qualification, mais ce qui peut aussi être envisagé en termes de mobilité, d'accessibilité physique au projet, de moyens de se rendre sur les lieux d'emploi. Nous savons que c'est une difficulté. Et les discriminations qui sont ressorties extrêmement fortement l'autre jour pendant le petit atelier que nous avons eu dans le bus. C'est un point qui est ressorti d'une manière tout à fait forte. Les personnes qui n'ont pas d'emploi sont très convaincues d'être l'objet de discriminations liées à leur origine et même liées simplement à leur adresse, à l'appartenance à telle commune qui est connotée très négativement au niveau d'employeurs. Nous essaierons d'aborder toutes ces questions pour voir comment essayer de trouver des solutions pour apporter quelques réponses à ces questions importantes.

Wahel, on va faire cela en duo. Il va vous présenter le déroulé précis de l'atelier avec les exposés. Tout le monde ne figure pas dans le PowerPoint que vous allez voir. Mais il y a des personnes dites personnes ressources dans la salle et que nous interrogerons parce qu'elles ont des propos à rapporter, des contributions, des témoignages, des informations qui sont indispensables pour la progression de notre démarche.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci Madame la Présidente. Vous avez très justement exposé la méthodologie que nous avons adoptée pour cet atelier. Je ne vais donc pas m'étendre au-delà de ce qui est nécessaire. Simplement pour vous dire que le cadrage que nous avons envisagé, dont vous parlait Madame BRÉVAN auparavant, sera fait grâce aux données du GIP Emploi de Roissy qui viendra nous présenter ses données sur l'offre d'emploi actuelle, avec également des notions sur ce qui est prévu sur le territoire. Ce sera complété par une présentation faite par Pôle Emploi, plus spécifiquement sur la situation de la demande d'emploi sur ce territoire. Ce sera suivi d'un temps d'échange où seront sollicitées bien évidemment des réactions aux données qui vous seront exposées, et que nous arrivions à ce diagnostic dont parlait Madame BRÉVAN, de ce rendez-vous manqué que nous avons pu constater tout au long de nos échanges en préparant cet atelier. Ensuite, c'est le maître d'ouvrage qui viendra présenter son projet très rapidement, mais surtout les éléments quant aux prévisions d'emploi, au détail des métiers et qualifications requises, ainsi que de la politique de recrutement qu'il prévoirait. À nouveau un temps d'échange pour vous permettre de réagir à ces éléments. Et nous finirons plus spécifiquement sur la question de la formation, de l'acquisition des compétences et des qualifications avec une présentation de ce qui est existant et également les actions spécifiques que prévoit le maître d'ouvrage à terme.

Sans plus m'appesantir, je vais donner la parole à Monsieur BREZOT du GIP Emploi à Roissy, qui va vous faire la présentation sur l'offre d'emploi.

François BREZOT, Directeur GIP Emploi Roissy

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Juste quelques éléments de précision concernant la présentation. La première est que nous avons souhaité vous faire une présentation qui s'ancre réellement dans le développement économique du territoire, pour faire le lien ensuite avec les filières professionnelles et l'emploi. Et ensuite, avoir quelques éléments de perspectives, de dynamique, permettant d'avoir une vision sur le court et moyen terme.

Avant de commencer cette présentation de cadrage, juste deux points de précision méthodologiques. Le premier concerne les chiffres que nous vous livrerons ce soir et qui sont principalement ceux de l'INSEE, transmis par les services statistiques de la Direction régionale de l'emploi, la DIRECCTE d'Île-de-France. Pour ce qui est de la cartographie et certains éléments d'analyse, nous avons eu recours aux compétences de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France. Et pour les éléments prospectifs, nous sommes sur des estimations, bien sûr avec toutes les réserves et précautions d'usage. Nous vous les présenterons avec les créations d'emploi, mais aussi les perspectives de potentiel de recrutement.

En ce qui concerne les éléments qualitatifs, pour le coup, ils sont issus des échanges que nous avons pu avoir depuis quelques années avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire. Quand je dis l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire, je vais tout de même en citer quelques-uns. Il s'agit des maisons de l'emploi, des missions locales, des agences Pôle Emploi. Il s'agit évidemment des chambres consulaires. Il s'agit des structures d'orientation comme Aireemploi, des structures d'insertion comme les écoles de la deuxième chance ou les Cités des métiers, mais également des outils, des partenaires sociaux. Je pense aux OPCA, au Fongecif et aux branches professionnelles. Et bien sûr des éléments d'échange que nous avons pu avoir avec les entreprises elles-mêmes et les réseaux d'entreprise.

Un point enfin sur le périmètre. Les éléments que nous allons vous présenter avec nos collègues de Pôle Emploi sont ceux du Grand Roissy – Le Bourget. Un territoire qui s'étend sur 89 communes, comme vous pouvez le voir, sur les trois départements, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise, et qui comprend aujourd'hui

plus de 833 000 habitants, avec une population notamment très jeune, puisque 38 % des habitants de ce territoire ont moins de 25 ans. Un territoire qui constitue donc un pôle d'emploi très important et qui est devenu, sur ces 30 dernières années, un pôle créateur d'emploi parmi les plus importants de la région.

Mais comme je vous l'ai annoncé, avant d'aller plus loin sur l'offre d'emploi et afin d'éviter justement d'être un peu hors-sol, j'ai souhaité que nous puissions vous présenter quelques éléments sur l'activité économique de ce territoire.

En ce qui concerne le Grand Roissy – Le Bourget, nous avons affaire, comme vous le savez, à un pôle de développement unique qui joue un rôle clé dans l'économie francilienne et aussi française, et dont nous pouvons dire qu'il est devenu un élément essentiel de la compétitivité régionale et nationale. Et comme son nom l'indique, c'est un territoire qui est caractérisé avant tout par la présence de deux aéroports, avec celui de Charles de Gaulle bien sûr, avec 63,8 millions de passagers en 2014 et près de 86 000 emplois directs, et avec l'aéroport du Bourget qui propose 2 600 emplois directs, dont environ 1 000 pour les transports aériens et les services aéroportuaires, et environ 750 pour la maintenance aéronautique.

En matière de développement économique, le Grand Roissy – Le Bourget est un territoire attractif puisqu'il accueille un nombre important d'activités internationales, qui évidemment sont directement liées à la fonction aéroportuaire, et qui attirent aussi des entreprises qui recherchent une bonne accessibilité au niveau routier. Nous le voyons sur la carte, mais nous avons l'A1, l'A3 et l'A104. Et aussi des entreprises qui recherchent une disponibilité foncière importante.

Je tenais à rappeler que nous avons sur ce territoire des filiales françaises d'entreprises internationales. Nous pouvons citer Samsung, Embraer, Volkswagen, LG Electronics. Et aussi des majors du grand secteur de l'aérien, comme Air France, Transavia, FedEx, et de la logistique. Il y a également du négoce et des matériels pour salon, GL Events et évidemment tout le pôle hôtelier avec les chaînes Accord, Hilton et Hyatt. Plusieurs entreprises y ont leur siège : ADP, Air France, Servair. C'est également – et je tenais à le souligner – un tissu actif de TPE-PME qui sont spécialisées sur ces différents secteurs. Je pense à des TPE-PME qui sont prestataires de commerce international, qui peuvent être sur des services spécialisés aux entreprises, ou des sociétés d'expertise et de conseil en organisation.

Quant aux domaines d'activité économique, hors de l'activité aéroportuaire, il faut souligner qu'il y a plusieurs projets d'envergure internationale dans le domaine du tourisme, l'événementiel d'affaires qui se localisent sur ce territoire. Le Grand Roissy – Le Bourget, c'est évidemment un parc hôtelier unique, avec plus de 9 000 chambres. Et on l'appelle souvent la porte d'entrée ou de sortie nord de la métropole francilienne avec des flux logistiques importants. C'est également le *hub* des marchandises qui s'articule autour de la présence des principaux transitaires intégrateurs que sont FedEx, Air France Cargo et peut-être dans le futur Carex.

Ce territoire, pour synthétiser ces activités économiques – et nous retrouverons sont pendant au niveau de l'emploi – se structure avant tout par 4 domaines d'activité qui sont interconnectés et qui sont donc les activités aéroportuaires, le commerce international, le tourisme d'affaires et bien sûr tout ce qui est activités liées au transport et à la logistique. Ce qu'il faut noter enfin, concernant ces activités économiques, c'est une diversification actuellement qui se déroule sur la plateforme aéroportuaire et autour de la plateforme aéroportuaire.

En ce qui concerne l'offre d'emploi, pour être plus précis, c'est un pôle, comme je vous l'ai dit, qui s'est considérablement renforcé au cours des 30 dernières années. Nous comptons aujourd'hui près de 320 000 emplois sur ce territoire, malgré une baisse entre 2008 et 2013 de près de 10 000 emplois, notamment due au secteur de l'aérien – nous pensons aux différents plans de départs volontaires d'Air France – et également à des restructurations dues à la crise, et nous pensons là notamment à la construction automobile avec PSA Aulnay.

Parmi les 10 secteurs qui recrutent le plus de salariés, nous retrouvons les 4 domaines structurants qui donnent la spécificité à ce territoire. Vous pouvez voir évidemment en premier lieu les transports aériens, l'entreposage et services auxiliaires des transports, le commerce de détail, le commerce de gros, le transport terrestre et transport par conduite, et la restauration. Nous n'avons pas l'hôtellerie ici, mais nous avons évidemment la restauration. Sur les deux dernières lignes, tout ce qui est sécurité, c'est les métiers liés à la sûreté aéroportuaire et la sécurité. Et les activités liées à l'emploi, c'est tout ce qui concerne l'intérim.

Nous avons souhaité mettre ce graphique en miroir avec celui de la structure de la population active en 2012 pour bien faire comprendre aussi quel était le profil de la population active. Comme vous pouvez le voir, au niveau du Grand Roissy – Le Bourget, en rouge, et la comparaison avec les chiffres de la région, nous avons une surreprésentation des catégories employés et ouvriers, puisque les deux font plus de 60 % de cette population active. *A contrario*, lorsque nous regardons la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, nous voyons qu'il y a un différentiel entre, au niveau régional des cadres qui représentent à peu près 26 % et, pour le Grand Roissy – Le Bourget des cadres qui ne représentent que 10 % de cette population active. Cela souligne en

partie la fragilité professionnelle des habitants de ce territoire. Il faut mettre ce chiffre en relation avec un autre, puisqu'aujourd'hui même si nos collègues de Pôle Emploi vont présenter tout ce qui concerne la demande d'emploi, il faut savoir que plus de 41 % des demandeurs d'emploi n'ont pas le niveau CAP sur ce territoire. Ce sont des éléments importants. Cela fait partie des enjeux, en fait, puisque l'accès et le maintien dans l'emploi pour les moins diplômés apparaissent comme un véritable enjeu pour le territoire, et donc, comme l'a dit Madame la Présidente, celui de la formation et l'élévation du niveau de qualification et des compétences.

Un petit chapitre sur le Grand Roissy – Le Bourget comme territoire de projet. Vous savez peut-être que l'EPA Plaine de France a pu mener une étude il y a quelque temps qui fait apparaître qu'il y a 25 projets structurants qui vont être accueillis sur ce territoire et qui pourraient générer entre 120 000 et 130 000 emplois. Le GIP Emploi Roissy s'est appuyé sur cette étude pour travailler à un horizon beaucoup plus court, 2020, et a travaillé avec une approche un peu différente en se préoccupant du potentiel de recrutement. C'est-à-dire que nous avons exclu tout ce qui concernait le transfert de salariés, parce que des entreprises peuvent venir s'implanter sur un territoire et donc l'idée est d'enlever cette donnée. Nous ne sommes pas intéressés non plus aux emplois induits ni à la phase de construction. Sur l'horizon 2020, sur 10 projets du territoire, nous avons estimé un potentiel de recrutement autour de 7 000, ce qui nous intéresse très fortement, puisque c'est bien ce recrutement qui pourrait permettre aux habitants de ce territoire de se positionner.

En ce qui concerne les enjeux maintenant, une petite *slide* qui reprend les éléments que je viens de vous présenter : les 4 domaines structurants d'activité économique, les 25 projets majeurs d'ici 2030. Un élément que je ne vous ai pas indiqué et qui fait parfois l'objet de discussions, c'est que 50 % des emplois du territoire du Grand Roissy – Le Bourget sont occupés par des habitants de ce territoire. Et enfin, pour poursuivre sur ce que j'avais pu présenter, nous avons une population active qui est plus jeune, plus de chômage et moins qualifiée que sur le reste de la région Île-de-France.

En ce qui concerne les enjeux pour la population maintenant, comme je vous l'ai dit, l'activité économique se diversifie et c'est la même chose pour les emplois. Donc, une diversité des métiers et une diversité des niveaux de qualification, même si nous notons qu'il y a une évolution, notamment des niveaux de qualification de plus en plus importants dans un certain nombre de secteurs. Je pense à l'hôtellerie restauration avec une montée en gamme des hôtels vers le niveau 4 et 5, qui suppose des salariés qui ont des qualifications plus pointues. Une évolution aussi des compétences attendues. À ce titre-là, c'est intéressant à mon avis de pouvoir déjà introduire la question de différenciation entre qualifications et compétences, puisque la qualification est ce qui est atteint au niveau d'un diplôme, et pour les compétences nous sommes plutôt dans le savoir-faire et le savoir-être. Dans ce cadre-là, avec les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire, nous avons souvent cette discussion sur ce que pourrait être un socle de compétences transversales. Évidemment, vu cette économie tournée vers l'international, il s'agit évidemment des compétences linguistiques. Mais aussi de tout ce qui concerne la relation client. Et certains, de plus en plus nombreux, parlent de la problématique de savoir-être, de comportement en entreprise, de posture en entreprise. Et la question est comment acquérir cette compétence. Et enfin, sur le socle de compétences transversales, la question aussi de la multiculturalité. Comment évoluer professionnellement dans un cadre multiculturel ? Et comment être en capacité de s'adresser à des clients qui viennent de plus en plus de l'étranger ?

Peut-être un point sur ce que l'on appelle dans notre jargon les freins à l'emploi. Je viens d'évoquer très rapidement les freins directs qui sont notamment la question des compétences et des qualifications. C'est aussi un sujet de discussion avec les acteurs de l'emploi et de la formation. C'est la question des freins périphériques, c'est-à-dire tout ce qui concerne la mobilité, l'accès aux transports, le fait de devoir être véhiculé, les problématiques aussi liées au logement et les services qui sont destinés aux salariés, notamment lorsque l'on pense à un certain nombre de métiers et d'activités qui nécessitent des horaires décalés. C'est un sujet récurrent et sur lequel nous pensons qu'il faut continuer à travailler. J'allais dire travailler ensemble, parce que c'est une véritable responsabilité partagée pour le coup. Nous parlons de logement, de transport, de garde d'enfants, de santé, etc. Tous ces éléments et ces freins périphériques supposent différentes compétences, différentes institutions et différentes collectivités territoriales pour travailler autour.

Enfin, nous souhaitons pouvoir finir ce petit exposé de cadrage pour proposer, en tout cas questionner, l'approche qui devrait être la nôtre collectivement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous le voulez bien, nous en parlerons peut-être dans la deuxième partie. Là, nous sommes vraiment dans l'état des lieux. Après, nous passerons à la démarche prospective. Dans les freins, comme vous l'avez dit tout à l'heure, je rajoute effectivement ce qui est ressorti très fortement l'autre jour, la question de la discrimination. Elle est réelle. Nous voyons de jeunes diplômés, donc pas du tout des personnes sans qualification, qui n'ont jamais d'entretiens d'embauche. Et c'est une question que nous ne devons pas occulter. Nous ne sommes pas dans du politiquement

correct. Il faut aborder cette question-là frontalement. Peut-être est-elle amplifiée dans l'esprit des personnes, mais elle existe également, donc il faudra la regarder.

François BREZOT, Directeur GIP Emploi Roissy

Juste pour rebondir, c'est une question que nous avons commencé à travailler avec une structure qui s'appelle Mosaïque RH et qui s'est implantée notamment à Sarcelles.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est important de l'ajouter. C'est au moins aussi important que la question des gardes d'enfants, si j'ai bien compris. Quelques fois, cela se cumule d'ailleurs, notamment pour les femmes qui cumulent tous les « handicaps » à la fois. Nous parlons de discriminations et de vraies difficultés d'accès à l'emploi. Merci.

Maintenant, nous donnerons la parole dans un deuxième temps à la salle, mais ce serait bien que Pôle Emploi mette en face de cet exposé la question des demandeurs d'emploi. Allez-y, Madame. Après, je vous promets que vous aurez la parole.

Joëlle CASORLA, Directrice territoriale du Val-d'Oise, Pôle Emploi

Bonsoir. Je suis Joëlle CASORLA, la Directrice territoriale du Val-d'Oise pour Pôle Emploi. Quelques chiffres, puisque nous sommes là pour cela ce soir. Et ensuite, nous pourrions répondre à vos questions.

Bien entendu, vous l'avez déjà dit, puisque le responsable du GIP Emploi vous a présenté ce projet, sur 3 départements, donc le 95 où nous sommes aujourd'hui, mais aussi le 77 et le 93. De façon plus précise, la demande d'emploi du Grand Roissy, qui est un territoire que nous avons déjà cartographié plusieurs fois pour d'autres projets, représente 82 200 demandeurs d'emploi inscrits quand nous prenons en compte toutes les communes qui concernent le Grand Roissy. 47 % sont des femmes, 53 % sont des hommes. Nous sommes avec une population qui a à 57 % le permis de conduire, ce qui est très au-dessus de la moyenne régionale. C'est lié au fait aussi que les moyens de transport sont un peu moins importants et qu'il est nécessaire d'avoir des moyens de locomotion individuels pour pouvoir aller travailler et se déplacer. Ceux qui ont le permis, donc 57 %, et des véhicules 42 %. Quand nous regardons par tranches d'âge, nous avons 63 % qui ont entre 25 et 49 ans. 13 % de jeunes et 23 % de seniors de plus de 50 ans.

Sur les niveaux de qualification, vous en avez déjà parlé, nous sommes à presque 57 % sur du niveau infra BAC. Nous sommes sur une population peu qualifiée, avec un niveau de scolarité et de culture générale qui est assez faible. Du niveau BAC : 24 % ; BAC +3 : 9 % ; et BAC +3 et + : 9 % également. Quand nous sommes sur des taux de cet ordre-là, presque 60 % de la population qui a un niveau infra BAC et 40 % qui a un niveau infra CAP, niveau 5, cela veut dire aussi que lorsque nous envisageons des formations, il faut passer par plusieurs gradations, parce que parfois, et la plupart du temps même, il faut reprendre une mise à niveau sur les savoirs de base pour pouvoir avoir accès à la formation ensuite. Sinon, la formation est un vrai échec. Soit on n'y accède pas. Soit on y accède et on ne réussit pas. Donc, quand nous envisageons des formations pour ces populations-là, il faut passer sur plusieurs modules de formation en partant sur de la préqualification ou de la remise à niveau.

Dans les niveaux de qualification, nous avons 5 % qui sont des ouvriers spécialisés, 8 % qui sont des ouvriers qualifiés, 27 % des ouvriers non qualifiés. Employés qualifiés, c'est 52 %. Techniciens, agents de maîtrise, c'est 3 %. Et cadres, 3 %. Globalement, cela fait 7 %. Au niveau régional, c'est 19 % pour les techniciens, cadres et agents de maîtrise. Bien sûr, le niveau régional est tiré par le 92 et par Paris. Mais nous sommes tout de même très en deçà en matière de représentation sur les cadres, techniciens et assimilés.

J'ai fait 3 *slides*, un par département. La Seine-et-Marne représente 12 500 demandeurs d'emploi, 49 % de femmes, 51 % d'hommes. Là aussi, 63 % de la population a le permis de conduire et 50 % a un véhicule. Vous avez aussi à peu près la même proportion, 54 % d'infra BAC et 8 % à partir de BAC +2, avec là aussi à peu près la même représentation entre les ouvriers spécialisés et les techniciens cadres agents de maîtrise. La Seine-Saint-Denis représente 43 120 demandeurs d'emploi, 46 % de femmes, 54 % d'hommes. 56 % ont le permis de conduire et 40 % ont un véhicule. Nous sommes là aussi avec 55 % infra BAC et 9 % supérieur à Bac +2, avec à peu près les mêmes proportions. Et le Val-d'Oise, 26 500 demandeurs d'emploi sur cette partie-là du Val-d'Oise. Le Val-d'Oise, c'est un peu plus de 90 000 demandeurs d'emploi en catégorie A. Donc, nous ne sommes pas tout à fait sur 30 %, un petit tiers de la population val d'oisienne demandeuse d'emploi est sur ce territoire. Après, pour votre information, nous avons le pôle de Cergy, le pôle d'Argenteuil. Et le reste est assez anecdotique en nombres de demandes d'emploi. 57 % de niveau infra BAC, 9 % à partir de BAC +2. Là, c'est à peu près la même chose que ce que nous avons vu tout à l'heure : 7 % de cadres techniciens et 4 % d'OS.

Pour les métiers les plus représentés, les métiers sur lesquels les demandeurs d'emploi sont inscrits, vous voyez que nous sommes sur des métiers plus qualifiés. Premièrement, les nettoyeurs de locaux, magasinage – préparation de commandes, assistante auprès d'enfants, conduite et livraison par tournées (c'est chauffeur-livreur, ce n'est pas de grands voyages).

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce les emplois ?

Joëlle CASORLA, Directrice territoriale du Val-d'Oise, Pôle Emploi

Non, ce sont les demandeurs d'emploi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce sont les personnes qui disent : « Je cherche un emploi dans tel domaine ».

Joëlle CASORLA, Directrice territoriale du Val-d'Oise, Pôle Emploi

Tout à fait. Ce sont les métiers dans lesquels les demandeurs d'emploi recherchent un emploi. Nous sommes autour du service à la personne, des services aux entreprises. La sécurité est très importante. Manutention manuelle de charges, tout ce qui est transport logistique. Mais c'est complètement lié à l'activité du grand pôle de Roissy. Nous sommes là complètement sur un pôle d'emploi qui attire la plupart de nos populations. Donc, le nettoyage, la sécurité, le transport logistique, un peu le commerce un peu plus bas. Par contre, très peu de représentation dans les métiers de l'hôtellerie restauration. Les métiers sont peu occupés par les populations du Val-d'Oise. Dans le bâtiment, c'est un peu particulier. Actuellement, nous vivons quelque chose d'assez particulier sur le bâtiment. Le bâtiment faisait partie des secteurs prioritaires d'activité. Et là, ils n'y sont plus. D'autres phénomènes sont en train de se passer. Du coup, les demandeurs d'emploi cherchent autre chose. Nous avons maintenant beaucoup de personnes qui veulent travailler dans la sécurité.

Pour Pôle Emploi, le Grand Roissy, c'est trois directions territoriales. Nous sommes trois départements. Ce sont 11 agences de proximité qui sont là. Sur le Val-d'Oise, c'est Sarcelles, Gonesse et Garges-lès-Gonesse. C'est une agence de services spécialisés. Ce sont des agences qui s'occupent des licenciés économiques, l'offre d'orientation professionnelle se délivre dans les agences spécialisées et les « psychos » du travail qui sont dans les agences spécialisées. Nous faisons également le recrutement par simulation pour favoriser le recrutement des candidats à partir de savoir-être, de compétences et d'aptitudes, et pas par rapport à des CV ou à des diplômes. Et une agence thématique qui est l'agence de Roissy, qui travaille vraiment sur l'aéroportuaire et sur les métiers de l'aéroportuaire, qui ne s'occupe que de traiter des offres d'emploi, qui n'a pas de demandeurs d'emploi en portefeuille. Et bien entendu, le réseau aéroportuaire régional.

Voilà en ce qui concerne la représentation de Pôle Emploi sur quelques grands thèmes concernant la demande d'emploi.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci de ces exposés. Nous passons au temps d'échange prévu. Si vous souhaitez intervenir, soit en réaction aux éléments qui vous ont été présentés, si vous souhaitez les commenter, soit tout de suite commencer ce travail sur l'identification des freins à l'emploi sur le territoire, ce travail de diagnostic que nous aimerions solliciter aujourd'hui. Peut-être Monsieur qui a levé la main en premier.

Jean-Claude MARCUS

Bonjour. Jean-Claude MARCUS. Je prépare un cahier d'acteurs avec le club parlementaire pour la protection et l'étude des sols, parce que l'enjeu majeur est quand même la destruction des sols. Mais sur l'emploi, avant de poser des questions plus importantes, mais ce sera dans la deuxième partie, je voudrais apporter deux compléments.

Nous avons exposé le premier complément au Conseil régional d'Île-de-France dans un colloque qui concernait les nuisances aériennes. Et je tiens à l'exprimer ici, parce que cela va éclairer le débat. Je prends l'exemple de

Gonesse. À Gonesse, il y a plus d'emplois qu'il y a de population active. Et nous sommes pratiquement à 40 % de chômeurs si nous voulons tenir compte de l'ensemble des privations d'emploi. Nous avons eu un exposé intéressant qui reposait sur la sociologie de l'anthropologie développée en Angleterre, qui nous expliquait qu'au fond Gonesse est une poche à pauvreté. C'est-à-dire que les nuisances de différentes sortes – je n'ai pas le temps de développer – font que lorsque l'on s'en sort, c'est pour s'en sortir. Et je pense que c'est une notion qui doit être intéressante et vous l'avez souligné, Madame la Présidente. Là, nous touchons à la réputation du territoire. Et la réputation du territoire est à la fois jouée de l'extérieur et de l'intérieur.

Je voudrais également poser une question préalable, puisque Christophe DALSTEIN est là, qui porte sur le sérieux de ce débat. Je m'explique. Si nous voulons former les enfants qui seront en emploi en 2030, ou si nous voulons former les adolescents qui seront en emploi en 2020, je n'ai pas entendu dire qu'EuropaCity finançait des écoles. Nous avons ici, à deux reprises, des représentants de services que je qualifierais pour l'essentiel de publics.

Et donc je considérerais comme sérieux le projet à deux conditions. La première condition, mais je pense que la Cour des comptes va rebondir là-dessus, c'est que la famille MULLIEZ, le groupe Auchan, et par ricochet Alliages et Territoires, disent : « J'envisage de créer 13 000 emplois [c'est à peu près ce qui a été annoncé, je me suis peut-être trompé, peu importe]. Et je mets sur la table tant par emploi, parce que si je n'y parviens pas avec toutes les aides de l'État, les transports, les formations, etc., évidemment j'aurais mis les apports publics en déficit. » Et c'est une notion importante. La deuxième chose est que j'aimerais que le groupe Auchan, dont les propriétaires sont la première fortune d'Europe...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

S'il vous plait, Monsieur, nous étions sur la première partie qui était le constat.

Jean-Claude MARCUS

Oui, je suis toujours sur la première partie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ah non. Vous n'êtes pas sur la première partie. Nous ne pouvons pas dire cela.

Jean-Claude MARCUS

Non, mais il faut faire attention. Parce que là vous êtes partis sur le chantage à l'emploi. C'est-à-dire que vous allez dire...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Moi, je ne pars sur rien du tout.

Jean-Claude MARCUS

Permettez-moi. Vous allez dire que nous avons besoin d'emploi, c'est vrai. Nous avons une population peu qualifiée, c'est vrai. La solution est EuropaCity. Ce n'est probablement pas cela. Moi, ce que je voudrais savoir, c'est ce qu'EuropaCity, au cours de ce débat ou après ce débat, mettra sur la table pour que nous ayons la certitude que les jeunes soient formés en fonction des débouchés qu'EuropaCity promet. C'est un premier point.

Et le deuxième point est que, comme nous mettrons à peu près autant de milliards publics pour permettre à EuropaCity de s'installer dans la ZAC de Gonesse, avec une ligne que nous détournerons, etc. – je n'irai pas plus loin, cela fera partie des cahiers d'acteur – je souhaiterais également que le groupe Auchan offre des garanties financières. Parce qu'imaginez maintenant que pour des raisons de paradis fiscaux...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Là, vous sortez vraiment du sujet.

Jean-Claude MARCUS

Je termine. La Famille MULLIEZ...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, non.

Jean-Claude MARCUS

Imaginez pour l'instant, que pour des raisons de paradis fiscaux, la famille MULLIEZ ne suive pas dans le projet. À quoi aura servi ce que nous faisons ce soir ? Et je pense que là il nous faut des garanties.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous avez déjà évoqué ces questions-là. Si nous voulons travailler sur la question des emplois, il faut se concentrer sur cette question-là et essayer de respecter un peu ce déroulé. Sans cela, nous parlerons de tout, tout le temps, et nous sortirons sans rien savoir de plus. Il est tout à fait évident que Monsieur DALSTEIN, au cours de cette réunion, dans la deuxième partie, dira très clairement ce qu'Alliages et Territoires, en tant que tels, entend faire pour participer à la qualification et à l'accès à l'emploi de la population. C'est évidemment tout à fait prévu. Pour le moment, nous sommes sur cet aspect du constat. Il est bien évident que si nous avons voulu élargir, c'est parce que parler des questions du décalage entre l'emploi offert et le chômage ne peut pas se cerner là-dessus, puisque c'est déjà quelque chose qui existe. Et c'est déjà quelque chose qui est d'ailleurs très souligné par les détracteurs du projet disant – vous l'avez dit vous-même – qu'il y a beaucoup d'emplois et pourtant beaucoup de chômage. C'est bien ce que j'appelle ce rendez-vous manqué qu'il faut essayer de traiter. Nous essaierons de nous concentrer un peu sur ces sujets-là, de manière à pouvoir vraiment les traiter un peu sérieusement. C'est un sujet sérieux. Si nous n'avons pas approfondi suffisamment les questions, je suis tout à fait ouverte à ce que de petits groupes continuent à travailler avant d'autres ateliers pour le faire. Je l'ai dit. J'en ai prévenu le maître d'ouvrage. Nous ne dirons pas au bout des 3 heures : « C'est fini, nous ne parlons plus d'emploi jusqu'à la fin. » Ce n'est pas vrai. Si ce n'est pas suffisamment approfondi, nous approfondirons. C'est tout à fait clair.

Qui souhaite prendre la parole ? Monsieur là-bas. Et je crois qu'après Monsieur LOUP qui veut montrer quelques slides qui ont été élaborées et qui apportent des compléments par rapport à ce qui a été montré. Monsieur ?

Édouard MICHEL, DRH Manutan

Bonsoir. Édouard MICHEL, DRH du groupe Manutan, basé à Gonesse. Le groupe Manutan est dans la distribution B to B, présent en Europe et en France. Juste une petite question. Enfin, c'est un éclairage complémentaire que je voudrais apporter. Effectivement, moi qui suis DRH de ce groupe depuis un an maintenant, je n'avais pas connaissance de ces éléments statistiques sur l'état de l'emploi et du niveau de qualification de sa population. En tout cas, ce que je voulais apporter comme témoignage, c'est qu'effectivement nous sommes complètement dans cette difficulté pour recruter au sein du groupe, sur notre site de Gonesse notamment. Il y a tout de même 650 personnes. Avec effectivement de grosses difficultés pour recruter des postes cadres, très clairement dans tout ce qui est web, commerce, digital. Nous avons peu parlé de ces métiers-là, mais nous sommes très clairement sur ces métiers. Aujourd'hui, je peux vous dire que nous avons une vingtaine de postes, dans la comptabilité aussi d'ailleurs, à certains niveaux d'encadrement. Nous sommes en train de les recruter sur des profils qui sont plutôt parisiens intramuros ou couronne du 92, malheureusement. Parce que je préférerais largement recruter sur la région sur ces postes-là, mais je ne trouve personne, avec les difficultés de distance que cela pose d'ailleurs dans les profils des candidats. En tout cas, les chiffres qui sont apportés ce soir sont pour moi très éclairants et je ne peux que les confirmer, malheureusement. J'invite effectivement à ce que nous puissions faire grandir nos jeunes et élever le niveau de qualification, parce que nous en avons grandement besoin et nous avons des offres à pourvoir.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Peut-être quelqu'un souhaiterait réagir aux éléments apportés par Monsieur MICHEL. Monsieur, peut-être ? Monsieur avait une réaction. Derrière vous.

Frédéric MANCINI, directeur de Gescia

Merci. Frédéric MANCINI, directeur de Gescia, une école de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France. Je rebondis sur ce qui vient d'être dit. Le constat qui est fait sur les demandeurs d'emploi, 8 % de cadres, pourrait laisser entendre qu'il n'y a pas de cadres. Si, il y a des cadres. Nous en formons. Et nous en formons entre autres dans les métiers qui ont été énoncés, c'est-à-dire les métiers du tertiaire, que ce soit dans la gestion des organisations ou dans le développement à l'international, ce qui n'apparaît pas dans les branches d'activité, là. Mais il en faut dans tous ces domaines-là. Aujourd'hui, les jeunes que nous formons ont un taux d'insertion professionnelle assez élevé, dont nous sommes très satisfaits, mais qui ne se fait malheureusement pas sur le secteur. C'est ce que j'ai abordé l'autre jour lors du débat précédent. Il existe actuellement dans ce projet une formidable opportunité pour les jeunes du secteur qui souhaitent rester sur le secteur. Voilà ce que je voulais aborder. Aujourd'hui, les jeunes ne conçoivent pas de poursuivre leur évolution professionnelle sur le secteur à partir du moment où ils ont un statut qui dépasse le niveau du BTS, par exemple. C'est un drame.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas ce que nous avons entendu l'autre jour dans l'atelier de Sevran où quelqu'un qui avait deux Masters II, si je ne me trompe pas, disait : « J'envoie des CV et je n'ai aucun entretien d'embauche. » Comment pouvons-nous réagir à cela ?

Frédéric MANCINI, directeur de Gescia

Je veux juste énoncer le *middle management*. Il y a un fort besoin sur le secteur dans les entreprises, dans les métiers intermédiaires, n'est-ce pas Messieurs ? Ce sont les personnes qui ont une capacité d'analyse, de compréhension d'une problématique, de collecter les informations, de les rassembler et de faire des préconisations d'aide à la décision pour des décideurs qu'ils seront, eux-mêmes, dans quelques années. Nous avons une population sur le secteur qui a un réel potentiel dans ce domaine. Là, le schéma est que nous sommes en infra 5 ou en infra BAC, point à la ligne. Non. Il y a toute une population ici qui a largement... vous parliez de compétences, moi je parle de potentiel. Il y a effectivement une population sur le secteur prête à démarrer des formations et prête à intégrer dans le temps que nous avons, puisque le projet est à moyen terme, ces entreprises par la suite.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Merci. Nous allons laisser la parole à Monsieur LOUP qui voulait présenter quelques éléments qui ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux qui ont été présentés.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

J'interviens au nom du collectif pour le triangle de Gonesse, dont fait partie Madame Jacqueline LORTHIOIS, qui est spécialisée sur les questions de l'emploi, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et qui travaille sur la région Île-de-France pour l'administration, pour les collectivités locales, pour les municipalités, depuis plus de 35 ans. Un accident l'empêche d'être là ce soir et vous excuserez si je n'ai peut-être pas les qualifications qu'elle aurait. Mais je tiens tout de même à vous présenter les études qu'elle a faites sur ce territoire.

Tout ce qui a été présenté est intéressant. Sur le pôle de Roissy, nous avons un recul depuis au moins 1975 du développement de cette région. Et il faudrait que nous commencions à tirer la leçon d'un phénomène qui est récurrent depuis 1975, c'est que ce n'est pas en multipliant les emplois sur le pôle de Roissy que l'on résorbe le chômage sur les villes à proximité de Roissy. Donc, il faudrait peut-être commencer à s'interroger sur le pourquoi de cet écart entre les emplois offerts et les actifs du territoire réellement occupé à Roissy. Donc, si je pouvais vous présenter...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Allez-y, mais ce que vous présentez n'est pas vraiment une étude. C'est un constat critique de Madame LORTHIOIS. Mais allez vite, parce que nous ne présentons pas tout.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Là, je ne présenterai que des données de l'INSEE. Ce sont les planches 7 et 8, si vous voulez bien les montrer. Là, vous voyez un peu la répartition des emplois de Roissy sur toute la région. Les gros cercles noirs représentent les concentrations d'emploi, c'est-à-dire des niveaux d'au moins 5 000 emplois sur une commune. C'est marqué en noir. Pour que nous considérions que nous avons affaire à un pôle d'emploi dans une zone géographique, nous estimons qu'il faut que nous ayons l'essentiel des communes du territoire qui soient en rouge. Regardez ici. Vous voyez en 1975 le nombre de communes qui étaient en rouge. Je crois qu'elles étaient 3 ou 4.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez. Je vais peut-être faire la plus sotte de l'assemblée, mais je vais poser la question comme si je n'avais pas compris. En rouge, si j'ai bien compris, le pourcentage que vous donnez est le rapport entre les emplois et les actifs de la commune sur le territoire. Ce sont les actifs qui travaillent sur leur commune.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Voilà. C'est ce que l'on appelle un bassin d'emploi normalement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ah non. Le bassin d'emploi n'est pas la commune. C'est plus que cela.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Non, mais je veux dire... un bassin d'emploi, nous considérons un ensemble de communes constituant un bassin d'emploi quand l'essentiel des communes de ce territoire occupe 40 % de ses actifs. Or, ici, pour tout ce que nous appelons le pôle de Roissy, nous n'avons que 3 communes. Et regardez ce qu'il se passe 33 ans après. Nous n'avons que 2 communes en supplément, et une qui est très loin au nord-est. Je ne sais même plus quel département cela peut être. C'est pour vous montrer que la multiplication des emplois sur le pôle de Roissy, très concentré sur le pôle propre de Roissy, génère des emplois de plus en plus dispersés, et toujours pas davantage pour les communes à proximité. C'est la question que nous devons nous poser. Pourquoi une telle évolution ? Et ne croyons pas que personne ne s'est posé ces questions-là. Cela veut dire qu'il y a des difficultés particulières à résoudre. Je comprends bien, Madame BRÉVAN, quand vous parlez des discriminations. Évidemment, c'est lamentable. Cela existe, mais ce ne sont pas les seules causes. Et je crois que quelqu'un l'a déjà signalé, et les études que nous avons faites démontrent que, dès que des salariés ont obtenu une bonne formation, ils s'en vont ailleurs de ce territoire. Donc, le problème pour régler les problèmes d'emploi serait de faire cela en parallèle avec les problèmes d'aménagement du territoire, avec les problèmes d'urbanisme, des problèmes de cadre de vie, d'amélioration du cadre de vie, pour retenir sur le territoire les personnes qui ont un bon niveau d'étude. Bien sûr que cela existe des personnes qualifiées qui sont rejetées par discrimination, mais c'est mineur. Même si c'est scandaleux, c'est quand même mineur par rapport à la difficulté de développer un territoire dans une zone aéroportuaire. Nous sommes dans une zone entre Le Bourget et Roissy et nous devons tenir compte de cette spécificité. Une zone aéroportuaire n'est pas une ville monde et ne deviendra jamais une ville monde. C'est cela la difficulté. Tenons-en compte.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur LOUP. Est-ce que quelqu'un veut réagir à cet exposé ? Allez-y.

Bruno RACINE

Bruno RACINE. J'interviens au nom d'un collectif du 18 octobre, suite à un colloque qui a été porté en 2012, le 18 octobre justement, sur les enjeux du Grand Paris pour le Nord-est francilien, et notamment par rapport à ces enjeux dont nous discutons. Ce qui avait été noté lors de ce colloque et sur lequel nous travaillons depuis, c'est effectivement ce grand écart entre un potentiel d'emplois qualifiés très important – il a été décrit – et un faible niveau de qualification de la population. Tout l'objectif sur ce territoire est de se concentrer sur ces difficultés, sur réduire ce grand écart. Effectivement, ce qui vient d'être dit est en partie vrai parce que ce sont justement ces difficultés-là auxquelles il faut s'attacher. Deux choses. Il faut d'abord, au niveau du constat, le constater, mais aussi faire des propositions au niveau de l'action. Je me souviens d'il y a trois ans et demi, lorsque c'était à Gonesse, précisément lors d'un débat sur le triangle de Gonesse, la proposition avait été faite par ce collectif de

travailler dès ce moment-là sur un campus des métiers et des qualifications. C'est effectivement trois ans de travail et ce campus des qualifications va sans doute voir le jour ces jours-ci, dans un délai rapide. Suite à cela, nous avons continué à travailler avec une problématique que nous appelons un programme d'investissement d'avenir pour réduire justement ce grand écart de qualification. C'est un programme dans lequel l'État met de l'argent et qui est abondé par les collectivités, les entreprises privées, le fonds social européen. C'est effectivement un atout très important sur lequel nous travaillons avec le GIP Emploi pour aboutir à ce que ce PIA voie le jour en 2016, pour agir sur ces facteurs structurants.

Mais je voudrais répondre également à Monsieur LOUP ici. C'est justement à mon sens l'intérêt du projet EuropaCity que de changer cet environnement culturel dans lequel notre banlieue est plongée. C'est justement parce que nous allons, par ce projet-là aboutir à créer une attractivité culturelle de loisirs que nous pouvons changer l'image et faire que la population locale puisse bénéficier de ce potentiel d'emploi. Parce que c'est cela la vraie question : comment faire bénéficier la population locale de ces emplois qui vont exister, mais de manière à ce que cet environnement, l'aménagement, le contexte local jouent également un rôle très important ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Nous avons une demande de parole dans le fond. Monsieur ?

Julien JOSEPH-MONROSE, Maison des lycéens du lycée René Cassin de Gonesse

Bonsoir. Je me présente, je suis Monsieur JOSEPH-MONROSE. Je suis responsable de la maison des lycéens du lycée René Cassin. Vis-à-vis de tous ces problèmes, notamment au niveau des entreprises qui ont du mal à trouver des cadres, des jeunes qualifiés, je voudrais répondre quelque chose. C'est que nous avons un profond problème de communication. Je travaille dans le lycée René Cassin qui est basé justement à Gonesse, là où le projet EuropaCity va s'installer. Et ce que je voudrais dire, c'est que nos élèves qui visaient l'excellence, qui sont dans les filières générales, qui vont aller à l'université, qui vont se retrouver avec des diplômes probablement au niveau BAC +4, +5, peut-être même des doctorants, n'ont aucune connaissance des entreprises que l'on peut trouver dans la région. Tant qu'ils sont au niveau du lycée, ils ne font pas de stage. Tant qu'ils sont en filière générale, on ne leur pose jamais la question de s'ils peuvent trouver un emploi, un stage, quelque chose qui pourrait les qualifier au niveau supérieur. Ce qui fait que bien souvent ils font cette recherche au niveau de leur troisième année de licence ou au niveau de leur master, ce qui est déjà trop tard, vu qu'ils font des recherches au niveau de Paris, où ils se sont installés.

C'est pour cela que, par exemple, je reprends les propos du DRH de Manutan – excusez-moi, j'ai oublié votre nom. Cela fait 25 ans que j'habite aux alentours de Gonesse, Villiers-le-Bel. Pour moi, Manutan, c'est un camion qui passe occasionnellement devant chez moi. Forcément, si vous cherchez des personnes qualifiées – moi-même j'ai un master en économie – malheureusement pour moi c'était juste une entreprise qui était dans le coin et je ne savais pas réellement ce que vous faisiez. Je n'ai aucune information sur votre entreprise et je n'ai jamais pu faire de recherches dans ce sens-là. Ce qu'il faudrait voir, ce serait communiquer déjà au niveau du secondaire, plutôt que d'attendre que nous ayons de jeunes qualifiés qui se réveillent et se disent : « Ah, tiens, à côté de chez moi il y a des entreprises ».

Ce qui serait possible, ce serait par exemple de faire des collaborations avec les lycées, faire des journées, où des entreprises qui chercheraient des cadres qualifiés pourraient montrer à nos élèves, qui sont eux en manque de motivation, parce qu'ils se disent : « Je vais faire mon BAC. Après, je ferai peut-être une licence, peut-être un master, mais où vais-je aller ? » pour leur montrer qu'à proximité de chez eux on peut faire quelque chose. Et je pense que ce serait un grand plus, ne serait-ce que pour motiver nos élèves, et les faire aller plus loin au niveau de leurs études. Les faire aller plus loin, les motiver pour que vous ayez une main-d'œuvre qualifiée.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Maintenant, c'est à vous.

Cédric SABOURET, conseiller départemental de Villiers-le-Bel, Gonesse

Cédric SABOURET, conseiller départemental de Villiers-le-Bel, Gonesse, puisque c'est le canton Villiers-le-Bel – Gonesse et Roissy d'ailleurs. Je pense que le constat qui a été fait est vraiment intéressant parce qu'il montre les caractéristiques du territoire et ce que nous attendons d'un projet comme EuropaCity. EuropaCity doit nous permettre aussi – et là je rejoins Monsieur RACINE que je remercie d'avoir souligné ce point – de monter en qualification. Nous voyons que nous avons un panel de qualifications qui n'est pas dans la moyenne régionale. Nous voyons effectivement que nous avons un déficit de cadres sur le territoire, que nous avons peut-être des difficultés à recruter des cadres qui habitent localement. Même s'il y a certainement des cadres que nous formons ici et qui pourraient trouver – il faut donc améliorer cet appariement – il faut aussi les garder après sur le territoire. C'est un enjeu qui est sans lien, je pense, avec EuropaCity. Même si le lien, c'est que si cela donne une nouvelle image au territoire, cela incitera peut-être aussi les personnes à rester sur le territoire, à habiter là où ils travaillent, plus proche de là où ils travaillent. Et je pense que c'est véritablement sur cet aspect-là qu'il faudra que nous mettions en œuvre des mesures d'accompagnement des politiques publiques.

Sur l'emploi, je pense que nous allons y venir dans la deuxième partie de la présentation sur les emplois que générerait EuropaCity. C'est intéressant effectivement les emplois directs, mais ce que j'attends, c'est les effets d'entraînement. C'est-à-dire que nous allons former des personnes pour les compétences dont nous avons besoin pour EuropaCity. Nous allons les former par exemple à l'anglais, nous savons qu'il y a un déficit sur les compétences en anglais sur notre territoire. Peut-être que les personnes qui seront formées et qui élèveront leur niveau de capacité en anglais n'iront pas travailler à EuropaCity. Par contre, ils iront travailler sur notre territoire dans le voisinage immédiat. Nous avons besoin des mêmes compétences. Et c'est cette fertilisation croisée des projets en fait dont nous avons vraiment besoin sur notre territoire. Et moi, j'attends à la limite plus qu'EuropaCity. J'attends naturellement d'EuropaCity, mais j'attends aussi cet effet de fertilisation croisée sur l'ensemble des autres activités économiques que nous avons sur notre territoire.

Et ce que montre aussi le diagnostic, c'est là où je voudrais tout de même nuancer, parce que j'ai entendu des choses très négatives, comme 40 % de chômeurs à Gonesse. Je suis désolé, mais il n'y a pas 40 % de chômeurs à Gonesse. Et quand on dit qu'il y a plus d'emplois disponibles à Gonesse que la population active de Gonesse – il y en a aussi beaucoup plus à Roissy si vous regardez –, il y a aussi les effets de taille des communes, de taille des zones habitées des communes par rapport à la taille des zones d'activité économique des communes. Il y a des disproportions. Roissy en est un exemple frappant. Je pense que ce n'est pas cela le bon raisonnement.

Le bon raisonnement est comment nous arrivons à faire en sorte que la population active locale arrive à trouver effectivement, à se former, à améliorer ses compétences pour accéder à l'emploi, comment nous les aidons, comment nous les accompagnons et comment à la fin nous faisons aussi pour que notre territoire en profite globalement, et que ce ne soient pas les personnes qui habitent à 30 ou 40 km d'ici qui iront chercher les emplois sur EuropaCity. Je pense véritablement qu'il ne faut pas être non plus dans le catastrophisme sur notre territoire. Nous avons des atouts. La question est de savoir comment nous arrivons à faire pour que ces atouts nous permettent de progresser.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci. Une demande de parole au fond. Allez-y, Monsieur.

Ruddy ROBEIRI

Bonsoir tout le monde. Ruddy ROBEIRI, habitant de Villiers-le-Bel. Déjà, pour commencer, ce que je voudrais dire parce que je ne l'entends pas beaucoup ce soir, c'est que je trouve que ce projet-là est très intéressant. Personne ne le dit, mais au moins je prends la parole pour le dire. Je le trouve très intéressant. Pourquoi ? Un peu pour tout ce qui a été dit ce soir. C'est-à-dire que pour une fois, sur notre territoire, il y a un projet qui a le mérite de pouvoir proposer justement d'autres perspectives que la manutention ou la sécurité sur l'aéroport de Roissy. Bien sûr, quand nous disons cela, ce n'est pas tout. Là, il y avait le constat avec le déficit par rapport à la formation de nos populations, mais c'est à nos politiques, pour préparer l'arrivée de ce projet, de mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour que les populations du territoire aient justement aussi l'opportunité de se former pour pouvoir prétendre à toutes ces offres d'emploi qui viendront par l'arrivée d'EuropaCity.

Et pour les difficultés justement de trouver des personnels formés ou cadres sur nos territoires, une personne dont j'ai oublié le nom disait tout à l'heure que les populations se déplacent vers le nord, que c'est vers le nord-est qu'il y a le bassin d'emploi – je ne sais plus quel terme était utilisé. J'ai envie de dire que ces personnes étaient peut-être à l'origine des personnes de notre territoire et qui, dans leur parcours de vie, sont parties s'installer un peu plus loin, mais qui travaillent toujours dans le coin. Donc, il y a la question aussi du parcours de vie des nos habitants qui réussissent et qui évoluent, de réfléchir comment nous faisons pour les garder aussi sur notre territoire. Mais sinon, c'est un bon projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Avant de donner la parole à d'autres personnes, je voudrais savoir si certaines personnes voudraient intervenir sur la question de la mobilité, de l'accès simplement pour se rendre sur les lieux de travail. C'était apparu comme une vraie difficulté. Personne ne s'exprime sur cela. Vous vous exprimerez tout à l'heure.

Il y avait une demande de parole, là, et une au fond. Merci.

Jean-François WOLFF, Collectif pour la protection du triangle de Gonesse

Bonsoir. Jean-François WOLFF, du Collectif pour la protection du triangle de Gonesse. J'entends qu'il y a une grande attente vis-à-vis du projet EuropaCity. Il est ressenti comme un possible appel d'air, si j'ai bien compris, pour remonter le niveau de la région, au niveau socioprofessionnel. Il y a un chiffre que je n'ai pas encore entendu, mais qui est tout de même très important. Il n'émane pas des sources sur lesquelles s'appuient les porteurs du projet. Enfin, il est tout de même très sérieux parce qu'il s'agit de Madame LORTHIOIS qui a quand même étudié 293 communes – ce n'est pas rien – de toute la zone. Déjà, le projet EuropaCity nous promet 11 500 emplois, mais quand nous étudions sérieusement le nombre d'emplois avec les proportionnalités qui ont été créées dans toutes les zones environnantes comme AÉROVILLE et bien d'autres, en étant un peu généreux, nous arrivons à 4 500 emplois. Je ne suis pas celui qui pourra argumenter là-dessus, mais enfin cela repose sur des études extrêmement sérieuses.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous y reviendrons tout à l'heure une fois qu'EuropaCity aura présenté son projet.

Jean-François WOLFF, Collectif pour la protection du triangle de Gonesse

Je voudrais tout de même terminer, s'il vous plaît. C'est quand même déjà moins de la moitié que ce qui nous est promis. Et j'ai beaucoup entendu parler d'un déficit en cadres moyens, si j'ai bien compris. Je n'ai pas trop entendu parler de cadres supérieurs. J'aimerais que les porteurs du projet nous exposent dans le détail la nomenclature des emplois qu'ils comptent créer. Pour faire fonctionner EuropaCity, est-ce qu'il y aura un nombre suffisant, même existant, de cadres moyens, pour faire bref, qui justement permettrait de susciter la formation de cadres moyens dans la région et donc créerait l'appel d'air que l'on nous promet ? J'aimerais tout de même des promesses. De toute façon, c'est dans 10 ans.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Tout cela sera développé dans la deuxième partie. Vous pourrez reprendre la parole, Monsieur. Il y avait quelqu'un là-bas, au fond, puis ensuite vous, Monsieur. Et après nous passerons peut-être à l'exposé par Monsieur DALSTEIN de ses emplois. Il y a 4 questions et après nous y passerons.

Olivier BOISSY, maire adjoint à Gonesse

Bonsoir à toutes et à tous. Olivier BOISSY, maire adjoint à Gonesse. Effectivement, un des freins également, hormis tout ce qui a été dit – je n'en rajouterai pas –, un exemple concret : 80 % des salariés qui vont à la Défense y vont en transports en commun. Et pour Roissy, c'est 20 % seulement. Forcément, c'est aussi un des freins à l'accessibilité aux emplois de Roissy et de notre secteur, y compris pour ceux qui y sont. Je rappelle également la bataille que nous avons menée sur la Ligne 17, l'arrêt sur le triangle de Gonesse. Je rappellerai tout de même à l'assistance que nous sommes allés chercher l'arrêt, parce qu'au départ il n'y était pas. Nous aurions vu passer la Ligne 17 sans un arrêt, alors qu'EuropaCity n'est qu'un tiers du projet, 45 000 emplois. L'autre bataille est le BHNS qui sortira de terre en fin d'année. La ligne sera ouverte. L'autre bataille également est sur la Ligne B et la Ligne D, le barreau ferré de Gonesse. Il nous le faut également. Même si nous entendons des bruits. En tout cas, il ne faut pas qu'il soit optionnel. Sinon, les emplois risquent de ne pas être là. Ce qui m'intéresse dans ce projet aujourd'hui, c'est ce que nous disons à la jeunesse, ce que dira la jeunesse dans 10 ans : « Tu n'as rien fait pour nous, puisqu'il n'y a pas d'emplois. » Là, nous avons un projet structurant, novateur et qui donnera une bouffée d'air et une autre image de ce secteur nord-est qui en a grand besoin.

Houria SAHI

Bonjour. Houria SAHI, je suis autoentrepreneuse en test. Je fais de la pâtisserie bassin méditerranéen. Je voudrais dire d'abord que le groupe Auchan est là pour générer des bénéfices. Il n'est pas là pour créer de l'emploi. Désolée de dire cela. C'est une société privée. C'est comme tout le monde. Il ne faut pas cacher la vérité.

J'habite ici, aux Carreaux. Je parle à Monsieur de la Chambre de métier et d'artisanat de Paris. 90 % des personnes comme moi font des stages qu'elles payent très cher pour leur CAP, dans n'importe quel métier d'artisanat, ce n'est pas pour être salarié, mais pour créer leur propre entreprise. Et ces personnes-là n'ont aucune place à EuropaCity ou ailleurs, parce que malheureusement leur projet est à l'impasse. Parce que nous payons très cher, mais nous n'avons pas le mode d'emploi qui va avec après. L'État dit qu'il paye ces stages qui sont très coûteux. Finalement, après, ces personnes sont livrées à elles-mêmes, n'ont aucune aide pour commencer leur entreprise. Comme je viens de m'installer, où est ma place à EuropaCity en tant qu'autoentrepreneuse, en tant que maman aussi ? Je demande aussi pour les mamans qui ont des horaires un peu spécifiques. Que font de leurs enfants des mamans qui ont trois enfants ? Les déposer à l'école et ensuite aller travailler, ce n'est pas possible. Le soir, rentrer à 20 h, qui va garder les enfants à partir de 16 h 30 ? Cela veut dire que ces mamans n'ont aucune chance de trouver un travail à EuropaCity. Et des autoentrepreneurs comme moi qui ont de micro projets n'ont pas de financements nécessaires. Ils veulent s'installer, créer du travail de proximité, s'installer en ville et avoir aussi des personnes qu'ils verront tous les jours ou presque. Mais pour que ces personnes-là travaillent, elles doivent aller à EuropaCity et pour acheter, elles doivent aller à EuropaCity. Dans ce cas, des porteurs de projet comme moi n'ont aucune chance. Je suis désolée de dire cela, mais c'est la vérité. En plus, vous dites qu'il faut faire des économies sur tout. Les entreprises qui vont s'installer sur EuropaCity, cela veut dire des grands magasins comme Zara, Jennifer, H&M ou n'importe lesquels. Recruter des personnes, cela coûte très cher. Au lieu d'appeler des salariés, ils vont faire appel à des stagiaires – désolée, j'en ai été victime – qui ne coûtent rien du tout. S'ils prennent ces personnes-là, ce n'est pas pour les former, c'est juste pour profiter d'eux comme des salariés gratuits. Excusez-moi, mais nettoyer, ranger, vider les cartons, ce n'est pas compliqué. C'est facile à faire. J'ai été dans des entreprises très connues à Paris, des palaces parisiens où le nombre de stagiaires dépassait parfois le nombre de salariés. Je trouve cela scandaleux. Nous avons payé 13 000 euros pour la formation et nous sommes sortis de là-bas sans savoir rien faire. Rien du tout, à part passer la serpillière et vider les poubelles. Alors, je ne comprends pas pourquoi l'État paye 8 000 ou 13 000 euros pour chaque personne qui fait son CAP, mais qui sortira et ne saura rien faire. À quoi est-ce que cela sert ? C'est de l'argent « foutu en l'air ». Et pour des groupes comme Auchan, l'État a de l'argent.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Madame. Je crois que vous pourrez faire état notamment de la place des toutes petites entreprises ou des micro entreprises, y compris des autoentrepreneurs dans l'autre atelier qui aura lieu le 3 mai et qui parlera des retombées économiques et donc de ces possibilités. Mais un début de réponse vous sera sûrement donné tout à l'heure.

Il y avait quelqu'un par là-bas qui demande la parole depuis longtemps. Je ne sais pas si c'est là ou là-bas. Monsieur Laurent PAVARD me faisait signe qu'il y avait quelqu'un là-bas derrière. Je ne sais pas qui c'est, je ne vois pas tout. Allez-y.

Khalid ZOUGAGH

Bonsoir. Khalid ZOUGAGH, habitant de Villiers-le-Bel. Ma question est simple. J'ai entendu tout à l'heure, Cédric, je crois, parler des emplois sur le territoire. Tout simplement un chiffre. J'entendais aussi un PDG tout à l'heure dire qu'il y avait 600 emplois sur Gonesse. J'entends des 600, 700, 800. Il y a énormément sur Gonesse. Et le taux de chômage est aussi important que Villiers-le-Bel. Et pourtant, la ville de Villiers-le-Bel a très peu de sociétés. Et je pense – peut-être que je ne me trompe pas – qu'il y a plus d'emplois sur la ville de Gonesse que la population active. Tout simplement, juste pour un rappel. Pourquoi arrivons-nous à ce blocage-là ? Pour EuropaCity, je serais pour à la rigueur si demain nous préparons l'avenir. Nous avons une carence au niveau de la formation et vous le savez. Nous avons des problématiques dans certaines écoles. Je suis parent de trois enfants. Je suis délégué des parents dans une école où tous les ans nous avons une difficulté à faire sortir les enfants. Juste les faire sortir. En 10 ans, je n'ai pas vu une classe de neige sur la ville de Villiers-le-Bel. 10 ans. Et là, on m'explique qu'avec des fonds, de l'argent, 3 milliards, 600 millions... Est-ce qu'il ne serait pas possible d'avoir un peu de mécénat dans nos écoles, à Villiers-le-Bel ? De l'autre côté, je m'interroge. Est-ce que les enfants que nous avons ici, sachant qu'ils ont les mêmes rêves que d'autres enfants d'autres territoires, sont contre la réussite ? Non. Je pense qu'ils veulent tous réussir. Pourquoi la difficulté déjà pour les enfants qui veulent s'en sortir ? Allons-y ! À l'IMA, nous avons l'institut des métiers et de l'artisanat. C'est une des plus belles de France. Combien d'enfants de Villiers-le-

Bel dans cette structure ou sur l'est du Val-d'Oise ? Il y a moins de 8 %. Vous imaginez. Et nous avons des enfants qui s'inscrivent, mais qui ne trouvent pas d'employeurs. Ils sont en galère, ils ne trouvent pas de stage. Je vais encore plus loin. Nous avons des personnes qui ont dit : « La réussite, c'est bien. Il faut faire des études. » Nous arrivons à un âge où des personnes en BTS pleurent pour trouver un employeur pour trouver un stage. Des personnes qui font des études de droit ont du mal à trouver un cabinet d'avocats pour faire un stage. Et là, vous nous expliquez que demain, peut-être en 2025 ou en 2030, nous aurons un super beau projet. Mais nous les avons, les projets ! Les sociétés sont sur Gonesse. Ce n'est pas pour autant que nous avons trouvé du travail. Nous avons les sociétés à côté. Mais que faisons-nous pour préparer l'avenir ? Comment aider nos enfants qui sont dans nos écoles actuellement ? Dans certaines classes, ils n'ont même pas d'outils informatiques. Ce n'est pas la faute à la ville de Villiers-le-Bel. C'est qu'ils n'ont pas les moyens de les fournir à tout le monde. Que faisons-nous ? Voilà la réalité. Je suis peut-être fou ou utopique, mais j'entends parler de certains des fonds publics (600 millions d'euros) d'infrastructures ou autres. Je préfère que nous travaillions sur la richesse de demain : la formation, des écoles de qualité, des transports de qualité et aussi peut-être des cabinets pour trouver de vraies écoles pour nos enfants. Merci beaucoup.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur NICAISE, qui est le directeur de l'IMA, devait être là ce soir, mais il n'a pas pu être là. Mais effectivement, il vous aurait dit ce que je vais vous dire, puisqu'il nous a vraiment alertés là-dessus : à l'IMA, ils n'arrivent pas à placer ses apprentis sur le Grand Roissy, ce qui est proprement inacceptable. Il faut bien dire ce qui est. Il n'y arrive pas. 4 % de ses apprentis arrivent à trouver un emploi en alternance sur le Grand Roissy. Là, il y a quand même une vraie difficulté sur laquelle il ne suffit pas de dire que c'est comme cela.

Monsieur. Et ensuite, ce Monsieur. Après, nous passerons à l'exposé du projet, si cela ne vous gêne pas. Allez-y. Une seconde.

Frédéric MEYNARD, Paris Terres d'envol

Je vais aller vite. Frédéric MEYNARD de Paris Terres d'envol. J'avais juste un complément par rapport au diagnostic qui a été fait sur le Grand Roissy. Ne faut-il pas pointer aussi l'insuffisance d'organismes de formation publics et privés sur le territoire ? N'est-ce pas une question aussi du territoire ? Nous avons très peu d'IUT, très peu de BTS. Il y a un vrai manque de formation. Tout à l'heure, j'ai entendu parler de banlieue. Justement, la question est que nous ne sommes pas une banlieue. Nous sommes en train d'essayer de construire une ville structurée, avec une mixité de fonctions, et donc, il faut que cette question de la formation remonte dans le diagnostic. C'est intéressant que ce débat fasse remonter cette question-là.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous n'allons pas nous en sortir. Il y avait ce Monsieur qui demandait la parole depuis un moment. Allez-y, Monsieur.

Moussa WAGUE

Bonjour. Je me présente : Moussa WAGUE, habitant à Villiers-le-Bel. J'ai été surpris des statistiques par rapport au fait qu'il y ait si peu de cadres. Lorsque je croise les jeunes de Villiers qui ont réussi leurs études dans les transports, c'est vrai qu'ils ne travaillent pas dans le bassin local. Après, il y a une raison, c'est que si nous n'avons pas le permis, Roissy ou les autres villes environnantes, c'est finalement beaucoup plus loin. Nous avons fait presque tout notre cursus scolaire soit en allant sur Paris ou en Seine-Saint-Denis, mais le Val-d'Oise est loin. Même pour se former, quand nous allons à l'université ou en école de commerce, il n'y en a pas dans notre secteur. Donc, très tôt, nous nous habituons à partir. Et la question que je me posais – je pense qu'elle a déjà été soulevée – est : que faire pour créer ce lien entre le bassin du Grand Roissy et la population locale ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur ?

Nouredine MAATOUG

Bonsoir. MAATOUG Nouredine, Arnouville. C'était juste pour dire à tout le monde qu'il ne fallait surtout pas s'opposer à un projet comme EuropaCity. J'entendais un Monsieur dire tout à l'heure que nous allons passer de 11 800 emplois à 4 500. Je vais vous dire que même si c'est 5 000, pour nos jeunes, nous sommes prêts à les prendre.

Deuxièmement, nous avons raté le virage de l'ouverture d'une école aéroportuaire dans notre secteur. Que comptons-nous faire pour préparer nos jeunes afin de leur donner l'accès à EuropaCity plus tard ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous y reviendrons. Ce sera les deux dernières interventions parce qu'après il y a une présentation du projet. 3 interventions et après nous nous arrêtons, parce que sans cela vous ne saurez jamais ce qu'ils proposent. Nous aurons fini avant. Surtout qu'à 21 h, des personnes vont partir pour regarder un match de foot, si j'ai bien compris.

Demba DIABIRA, Association Passerelles

Merci beaucoup. Moi, c'est Demba DIABIRA, association Passerelles, Villiers-le-Bel. Je suis de l'association Passerelles de Villiers-le-Bel. C'est une association qui est connue dans la ville. D'abord, pour moi, c'est une bonne nouvelle pour notre territoire. Dans le contexte actuel, s'il y a des activités génératrices d'emplois, à mon avis, nous sommes tous favorables. Mais la seule chose, comme nous l'avons dit, est que ce n'est pas forcément parce qu'il y a un bassin d'emploi à côté que vous êtes employés là-bas. Ce sont aussi des questions. Personnellement, je suis favorable à EuropaCity. Je ne connais pas un membre de mon association qui est contre un tel projet. Par contre, est-ce que des dispositifs sont prévus pour pouvoir aider nos jeunes, par exemple, pour trouver un emploi, pour avoir une formation ? Merci

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous verrons cela tout à l'heure, quand le projet aura été présenté. Monsieur. Les deux dernières et après nous passerons à la présentation.

Jean-François BAILLON, Terres d'envol, maire adjoint de Sevrans

Bonjour. Je m'exprimerai après dans l'autre partie du débat. Je me présente. Je suis Monsieur BAILLON, vice-président de Terres d'envol, chargé de l'insertion et de l'emploi, maire adjoint de Sevrans dans les mêmes compétences. Je voulais simplement parler là en qualité d'ancien proviseur de la Seine-Saint-Denis. J'ai fait toute ma carrière en Seine-Saint-Denis. 20 ans de prof en lycée professionnel et 20 ans de chef d'établissement. J'ai toujours choisi les « bahuts » en ZEP ou ZEP+, c'est-à-dire zone d'éducation prioritaire. J'entends là des choses qui me stupéfient. En tant que maire adjoint, je reçois tous les jours, pas plus tard que tout à l'heure, des jeunes qui sont en BAC Pro et qui cherchent des stages. On ne trouve aucune entreprise, quels que soient les métiers. Monsieur l'a dit tout à l'heure. Je reçois des jeunes qui ont parfois des BAC+4, +5. Vous avez des témoignages d'expériences. Ce sont des personnes qui n'ont pas d'emplois. Quand j'ai pris le lycée que je dirigeais il y a quelques années, c'était le dernier lycée au palmarès de France. Là, c'est le premier lycée de France. C'est-à-dire que j'ai mis en place un certain nombre de méthodes à l'intérieur, qui ont permis un taux de réussite important, et aussi un taux de redoublement réduit et faire en sorte que nos jeunes, derrière, accèdent à des formations conséquentes. J'ai fait avec Richard DESCOINGS une convention d'éducation prioritaire. J'ai aussi fait, pour des personnes qui étaient cassées par la vie, de nouveaux élans. Le travail est là. Le travail est que l'on nous fait... Excusez-moi, mais EuropaCity est un miroir aux alouettes, comme a été AÉROVILLE, comme a été Roissy, où on a dit que nos personnes pourront effectivement accéder à de l'emploi. Le nombre de jeunes que je vois qui ont des BAC, BAC+... Je vois des chefs d'entreprise que je connais, le travail que nous avons pu faire et que ces « gamins » là se retrouvent sans emploi. J'en vois tous les jours. Et tous les jours, je recherche des stages pour ces jeunes, je fais agir mon réseau bien évidemment. Mais c'est la croix et la bannière. Et par exemple, le CFA de Bobigny est actuellement en grande déroute. Et vous le savez, Monsieur de la CCIP. En grande déroute d'admission de jeunes. Je suis assez surpris de ce miroir aux alouettes. Nous en reparlerons après, dans le deuxième débat, parce que là j'ai effectivement des éléments à apporter. Ce ne sera pas par *slide*, mais cela se fera avec ma conviction et mon expérience.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Très, très rapide. 3 paroles d'une minute et après nous passons à autre chose.

Michel LACOUR

D'accord. Michel LACOUR, citoyen d'Écouen, président d'une association Les Gauches citoyennes pour Écouen. Je souscris entièrement à l'idée du miroir aux alouettes. Avant que nous allions plus loin, je voudrais que nous sachions où nous mettons les pieds. Parce que nous avons eu une présentation très rigoureuse de la situation de l'emploi dans le département, dans la région, etc. Le comité directeur est-il en mesure de nous produire un document nous expliquant la structure des emplois attendus à EuropaCity en termes d'ouvriers non qualifiés, ouvriers qualifiés, employés qualifiés, employés non qualifiés, cadres, professions intermédiaires, en pourcentages ? Est-ce que nous pourrions savoir exactement quelle est l'offre en face de la demande que l'on nous a exposée ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous les laissez l'exposer, ils vous le diront. Enfin, j'espère. À vous. Encore un dernier, et nous finissons.

Gérard SEGURA

Gérard SEGURA, ex-enseignant et ex-élu. Très rapidement et donc forcément parcellaire, mais nous y reviendrons peut-être dans le deuxième débat. Sur le constat de mobilité, un étudiant d'Aulnay-sous-Bois, pour aller aujourd'hui, parce qu'il ne peut pratiquement pas accéder à une fac parisienne, pour des raisons bien évidemment de sectorisation va à Villetaneuse en 1 h 30, parce qu'il doit aller à la gare du Nord, de la gare du Nord à la gare de la Villetaneuse, et de Villetaneuse soit à pied, soit en bus, donc 1 h 30. De la même façon pour Saint-Denis. Si nous nous situons simplement au niveau des formations universitaires, nous voyons déjà le déficit. Passons rapidement, parce qu'il y a évidemment d'autres facteurs. Ils ont d'ailleurs été cités sur les raisons de la situation de l'école. Monsieur a dit un certain nombre de choses qui sont en bonne partie réelles, etc. Il faut se poser la question justement de la mobilité à travers ce que seront les 15 prochaines années. Et peut-être de ce point de vue là, mettre à sa place, seulement à sa place, mais tout à sa place, le projet d'EuropaCity. Le grand métro express qui va vertébrer, avec 72 gares, l'ensemble de la région parisienne et donc ce secteur particulier du Nord-est parisien que représente rapidement le territoire aéroportuaire, nous allons le dire comme cela. Cela va être complètement bouleversé. Pour aller à la Défense, nous allons tomber à même pas un quart d'heure. 12 minutes pour aller d'Aulnay-sous-Bois à la Défense, et ainsi de suite. Je n'interviens pas plus, mais c'est très important, parce que cela veut dire que la question de l'acheminement, donc des transports, doit être vue dans les 15 ans qui viennent dans cette dynamique. Et la question du projet d'EuropaCity doit être remise à sa place. Monsieur, vous demandiez un engagement. Pourquoi pas ? Mais EuropaCity ne porte pas... Laissez-moi terminer. Je ne suis pas complètement d'accord avec vous, j'essaie d'être objectif. EuropaCity ne peut pas porter la question de la formation. Elle ne peut pas porter la question de l'ensemble des emplois. C'est un des éléments que nous pouvons éventuellement utiliser et donc avoir envers EuropaCity et le groupe un certain nombre d'exigences importantes. Et s'ils sont prêts à les satisfaire, pourquoi pas. C'est de considérer en effet qu'il y a là un gisement de 13 000 + 4 000 pour le chantier d'emploi, mais regardons évidemment tout ce territoire dans son organisation future, à horizon de 2024, 2025. C'est aussi PSA, 7 ou 8 000 emplois à haute valeur ajoutée en matière technologique. C'est les 24 projets qui ont été cités. C'est tout ce territoire interstitiel entre Le Bourget et Roissy, et en gros sur les ailes de Sarcelles jusqu'à Montfermeil, qui peut être le réceptacle d'un certain nombre de possibilités et de pas en avant important. C'est cela qu'il faut considérer. Et à partir de là, l'intérêt d'EuropaCity, vous disiez, Monsieur, que 4 000 emplois, c'est bien. Évidemment. Mais 13 000 ou 17 000, c'est mieux. Donc, regardons les questions de formation – j'y reviendrai dans une deuxième intervention, parce qu'elles sont décisives. GIP Emploi a montré un certain nombre de choses et je voudrais voir 2 minutes après pour pouvoir...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est exactement pour cela que nous avons élargi la discussion et que nous ne nous sommes pas uniquement concentrés sur EuropaCity. Et je crois effectivement que la question des déplacements à l'intérieur même du bassin d'emploi, enfin du grand bassin de l'emploi, ne sera pas complètement réglée par la Ligne 17. C'est parfaitement évident. Et c'est une question centrale. Comme vous le savez, il y aura un atelier qui sera dédié à ce problème de la desserte par transport en commun, mais également de tout ce maillage de desserte par transport collectif pour accéder à l'offre d'emploi.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Nous pouvons clôturer une dernière prise de parole d'un jeune, qui demande la parole. Et nous passerons à la présentation par le maître d'ouvrage de son projet. Allez-y, Monsieur, présentez-vous s'il vous plait.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'était la toute dernière intervention.

Éric KAYOVA

Éric KAYOVA, jeune entrepreneur. J'entends tout le monde parler. Certains parlent des entreprises qui n'embauchent pas. Nous parlons d'EuropaCity. En vrai, EuropaCity, c'est dans 9 ou 10 ans. Les problèmes sont actuels. Et ce n'est pas dû à EuropaCity. C'est dû déjà aux entreprises existantes, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui cherchent des stages. Moi, j'ai 8 stagiaires jusqu'à fin juin, parce que j'ai la surface qui le permet aussi et parce qu'il y a beaucoup de personnes « en galère ». Ce n'est pas parce que j'ai besoin. Aujourd'hui, je prends des stagiaires parce que les personnes sont « en galère », tout simplement. Parfois, même sur des choses dont je n'ai pas forcément besoin. Mais parce que si je ne les prends pas, ils ratent leur année. Sommes-nous d'accord ou pas ? C'est de cela qu'on parle. EuropaCity, c'est dans 9 ans. Eux, ils viennent nous exposer un projet qui bénéficiera peut-être à certains d'entre nous parce que nous serons encore dans le marché de l'emploi, à certains jeunes qui seront encore dans le marché de l'école, des stages, des formations et tout cela. Mais d'autres ne seront plus dans cela, ne rentreront plus dans ce cadre-là. Je parle pour ceux qui ont un certain âge. Me comprenez-vous ? Donc, il ne faut pas prendre le projet d'EuropaCity en soi comme quelque chose de néfaste. C'est quelque chose qui bénéficiera peut-être aux personnes, aux futurs jeunes qui seront là sur le marché de l'emploi, de la formation, des stages, etc. Nous, aujourd'hui, ce que nous devons faire, c'est garantir cela, veiller à ce que tout se passe convenablement pour eux.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois que nous avons compris. Je voudrais faire une suggestion.

Éric KAYOVA

Madame, je voudrais bien terminer. Votre suggestion... Vous ne savez pas ce que j'ai en tête.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais pas trop long. Allez vite.

Éric KAYOVA

Sinon, je vous rends le micro.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, allez-y vite.

Éric KAYOVA

C'est un débat public. Pourquoi voulez-vous me couper, là ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais parce qu'il y a d'autres choses à dire, Monsieur. Tout simplement.

Éric KAYOVA

Moi, je prends des stagiaires, il faut les payer, je travaille sur leur avenir. Je veux l'expliquer maintenant. J'entends que cela « part en vrille ». EuropaCity, c'est un écran de fumée, ceci, cela. Moi, je dis que ce n'est pas un écran de fumée. J'attends de voir et je vais faire en sorte de veiller pour que ce ne soit pas un écran de fumée. Peut-être que j'en aurai besoin pour mon entreprise. Dans 10 ans, j'espère que je serai là. Peut-être que je prendrai des personnes en emploi chez moi. Et j'aurai des contrats avec EuropaCity. Je ne sais pas. Mais arrêtons de parler aujourd'hui d'EuropaCity comme si c'était quelque chose de néfaste. Travaillons plutôt à garantir l'avenir des futurs jeunes qui auront besoin de ces emplois-là. Ce sont tout de même des milliers d'emplois qui seront proposés. Nous ne savons pas. Peut-être des milliers d'emplois. Moi, j'attends de voir. Aujourd'hui, ce que je sais, c'est qu'on nous parle d'AÉROVILLE, de MY PLACE ou je ne sais quoi. Il y avait bien des personnes en discussion sur cette table au moment où il fallait négocier des emplois pour des jeunes de Villiers-le-Bel, pour Sarcelles ou je ne sais quoi. Est-ce que ces personnes-là ont fait le travail ? Alors, pourquoi disons-nous EuropaCity ? Aujourd'hui, moi je suis un homme d'affaires. Quand je me pose sur la table et que je négocie un contrat pour mes employés, c'est moi qui suis le garant. Le maire est garant de sa ville. Les élus sont garants de leur ville. Quand un entrepreneur vient, c'est à eux de négocier pour nous. Nous, nous ne sommes pas au courant. Pour EuropaCity, je n'étais pas au courant. Je l'ai appris à une réunion où l'on m'a dit quelque chose allait se faire. Nous verrons ce que c'est. Mais les premiers qui devaient m'informer de ce qu'il se passait, ce ne sont pas eux qui m'ont donné l'information. Aujourd'hui, nous parlons d'EuropaCity, je voudrais donc remettre les choses dans leur contexte. EuropaCity, c'est dans 9 ans. Aujourd'hui, nous sommes là.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et il y a des choses à faire dès maintenant.

Éric KAYOVA

Dès maintenant. Et nous devons être garants de ce qu'il va se passer dans 9 ans.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Nous allons maintenant vraiment donner la parole au maître d'ouvrage pour qu'il présente la question de l'emploi, parce qu'il faut savoir de quoi nous parlons. À la fin, je vous ferai quelques suggestions de poursuite de ces propos. À vous.

Christophe DALSTEIN, Directeur d'EuropaCity, Alliages & Territoires

Bonsoir. Les échanges sont déjà très denses. Nous allons nous exprimer à deux voix, sous le contrôle de la Commission particulière du débat public. Nous avons 15 minutes pour d'abord vous parler d'emploi, c'est-à-dire le nombre d'emplois, la typologie d'emplois, les niveaux de qualification de ces emplois. C'est le premier temps de notre exposé. Nous parlerons à deux : moi très brièvement, pour vous donner quelques éléments de contexte par rapport au projet, puis David LEBON qui est le directeur du développement du projet vous présentera cette partie-là. Il y a un temps d'échange avec la salle, sous votre contrôle. Puis, nous parlerons formation. Notre exposé a été construit en deux temps. D'abord, les emplois que générerait le projet EuropaCity, puis les engagements que nous prendrions en termes de formation pour pouvoir faire en sorte que tout ce qui a été dit sur la rencontre entre l'offre d'emploi qui serait créée et les attentes et les besoins d'emplois des habitants puisse s'opérer. Objectivement, c'est un peu artificiel, mais la présentation sera faite en deux temps. Si vous n'avez pas toutes les réponses à l'issue de ce premier temps de la présentation, je pense que sur les sujets de formation cela viendra après.

Très brièvement, parce que comme cela a été rappelé par Madame la Présidente, je pense que l'essentiel des personnes présentes connaît le projet. Peut-être juste quelques éléments d'éclairage par rapport à tout ce qui a été dit. C'est d'abord un projet qui s'inscrirait dans les dynamiques du Grand Paris en créant une nouvelle destination touristique. Dès à présent, près de 10 % du PIB de l'Île-de-France, c'est le tourisme. Et donc, ce projet contribuerait à faire que Paris reste cette destination attractive et vienne renouveler l'offre.

Le deuxième point, et nous touchons presque leur cœur du sujet de ce soir, c'est la création de développement économique, de développement d'emplois pour le nord-est de l'Île-de-France. Nous le voyons sur cette carte. Nous voyons que le projet EuropaCity serait localisé ici, au sein de ce grand territoire de développement qui a été présenté par le GIP de Roissy.

Tout à l'heure a été évoquée la question des transports. J'ai fait rajouter cette diapositive. Effectivement, ce projet se situe dans ce *hub* du Grand Paris – c'est ainsi que les grands territoires de développement s'appellent – entre le

triangle de Gonesse, le site de PSA, le parc des expositions de Villepinte. Et effectivement, les transports en commun qui sont prévus dans le cadre du Grand Paris vont être un levier très puissant de transformation du nord-est de l'Île-de-France. Aujourd'hui, pour aller de Gonesse à Paris intramuros, à gare du Nord, il faut prendre un bus, puis le RER D à la gare de Villiers, Arnouville, Gonesse. Demain, avec la Ligne 17 du métro du Grand Paris, le site de Gonesse sera à 24 minutes de la gare Saint-Lazare avec un changement à Pleyel. Donc, nous sommes dans une transformation très profonde de la façon dont nous allons nous déplacer. Et cela est bien sûr indépendant du projet EuropaCity. Mais je crois que notre projet ne pourrait pas avoir de sens s'il n'y avait pas cette ambition sur le transport. Le projet s'inscrirait dans une opération d'aménagement plus large. Voilà le projet quand nous regardons vers le nord.

Intervention hors micro

Je continue. Le projet s'inscrirait dans une opération d'aménagement plus large, de 280 hectares. Et le projet se développerait à l'échelle d'un quartier sur 80 hectares. L'objectif de ce projet est de pouvoir développer une offre d'un type nouveau qui va générer un certain nombre d'emplois qui vont vous être détaillés maintenant par David LEBON.

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Merci. C'était un besoin de présenter aussi de quoi nous parlons ce soir. Sur les besoins d'emploi, le terme est important. Ce sont les besoins d'emploi pour EuropaCity, pour fonctionner. Les études que nous avons faites doivent nous permettre de construire et préciser ce projet avec des méthodologies – nous y reviendrons certainement dans les questions qui nous seront posées – classiques, partagées par les différents acteurs. Pour la phase de construction, un niveau d'investissement et un ratio à la productivité par tête dans le secteur du BTP, ce qui donne un ratio d'emploi. Et donc, des emplois mobilisés parce que dans le BTP, vous le savez, les acteurs ou les salariés se déplacent aussi de chantier en chantier. Nous parlons bien de mobilisation concernant le BTP. Pour la phase d'exploitation, ce sont des ratios au m², c'est-à-dire les projections de développement. Et donc, des projections d'emploi sur les activités qui sont les activités qui existent aujourd'hui. Donc, ce sont bien des projections sur une situation comparative avec ce qui existe aujourd'hui, même si nous sommes dans 8 ans. Et donc, toutes les projections d'emploi dont je vais vous parler sont bien des projections à aussi imaginer comme des fourchettes, des ordres de grandeur. Plus le projet avancera, plus nous le définirons et rentrerons dans des chiffres de plus en plus précis. Aujourd'hui, ce que nous pouvons vous dire sur cette mobilisation d'emploi, sur la phase de construction, c'est 4 200 emplois par an en moyenne sur la totalité de la durée du chantier, qui est estimée entre 4 ans et demi et 5 ans et demi. Vous voyez ici les répartitions entre le gros œuvre, le terrassement et les réseaux, et les aménagements intérieurs.

Sur la phase après l'ouverture, nous avons mis une fourchette entre 10 500 et 11 800 emplois directs, parce que nous avons estimé notre besoin par le cabinet Sémaphores qui sera à votre disposition pour répondre à vos questions. D'autres études, notamment une étude ECODEV avec Plaine de France, estiment à 10 500. C'est pour montrer que nous sommes dans une fourchette crédible et partagée avec les différents acteurs du territoire. Vous avez posé les questions sur quelle typologie de métier. Cela renvoie aussi à ce qui a été présenté par le GIP Emploi Roissy. Nous voyons ici les emplois dans les différents secteurs.

- 11 % sur le loisir, avec un peu plus de 1 300 emplois.
- Sur les activités culturelles, 4 %.
- 48 % sur le commerce.
- 24 % dans l'hôtellerie et la restauration.
- Et vous voyez les différentes répartitions sur les autres activités.

C'est plus de 80 métiers différents, de l'opérateur logistique, de l'informaticien, etc. Cela va du cadre, parce qu'il y aura un besoin d'encadrement, à des niveaux de qualification moins importants. J'y reviendrai sur la partie formation. Cela a été beaucoup dit. Je vais donc passer très rapidement. Créer une destination touristique et un pôle d'attractivité majeur pour l'Île-de-France dans le Territoire du Nord-Est francilien. Nous ne pouvons pas le faire sans prendre conscience de la réalité du territoire. Nous en avons parlé, donc je passerai très vite. Mais comme l'a dit Monsieur BREZOT, ce territoire est avec un taux de chômage élevé, un niveau de diplôme qui est plus faible que celui qui existe en Île-de-France, mais avec tout de même des diplômés qui sont formés sur ce territoire. C'est important de montrer aussi les deux extrêmes qui peuvent exister sur ce territoire et ce contraste. Un pourcentage élevé de familles monoparentales, parce que nous avons parlé des difficultés aussi des femmes à accéder à l'emploi. Nous parlons souvent du taux de chômage des jeunes dans ce territoire, nous parlons assez peu du taux

de chômage des femmes qui est plus élevé dans la moyenne dans le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis que dans la moyenne régionale.

C'est un territoire de contraste et ce que nous voulons aussi vous faire partager ce soir, c'est que notre projet s'inscrirait dans une dynamique territoriale qui est une dynamique territoriale très forte. La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les deux départements les plus jeunes de France métropolitaine. Il y a des prévisions de croissance démographique qui sont très importantes, malgré ces départs que vous avez signalés. C'est vrai que c'est une réalité. Pour beaucoup de salariés, dès que nous acquérons un emploi, nous essayons de devenir propriétaires dans un endroit où c'est plus facilement accessible, ailleurs dans ce territoire. Nous le quittons aussi pour des questions d'image et ce genre de choses. Mais malgré cette fuite, il y a des perspectives très importantes d'évolution démographique. **+300 000 habitants d'ici 2030** selon les chiffres des services de l'État, ce qui a conduit la puissance publique à avoir une démarche volontariste de construction de logements. +6 000 logements par an entre 2018 et 2030, pour permettre d'accueillir ces nouveaux habitants, en tout cas ces personnes qui seraient dans le territoire. Nous avons parlé de l'offre de transport en commun. Cela va profondément modifier les habitudes, l'accès à l'emploi et l'accès aux différentes activités économiques.

Nous avons parlé des 25 grands projets qui, au moment de la création de l'étude de l'EPA Plaine de France, allaient créer un certain nombre d'emplois : entre 120 et 130 000. Mais vous avez ici une carte de la DRIEA, qui est une direction des services de l'État, qui essaie de projeter l'aménagement du territoire. La question a été posée de ne pas aborder uniquement le projet EuropaCity en dehors de son contexte et des politiques publiques qui peuvent être menées. Je reviendrai sur la cohérence qui existe entre cette ambition publique d'aménagement de ce territoire et le projet que nous portons. Mais si nous ne devons retenir qu'un seul chiffre, c'est en termes d'habitants : **+300 000 habitants ; et en termes d'emploi, en fourchette basse : +184 000, et en fourchette haute +259 000**. Et EuropaCity participerait donc à cette dynamique territoriale. Concernant les emplois uniquement des grands projets, cela a été dit par Monsieur BREZOT, entre 120 et 130 000 emplois sont annoncés, dont 50 % des emplois de niveau BAC à BAC+2.

Nous avons aussi entendu dans les différents ateliers que nous avons déjà eus – Madame BRÉVAN y fait souvent référence – la question de la concurrence que cela pourrait apporter et de la destruction d'emploi. Nous voulions vous apporter ce soir un certain nombre de précisions. Vous avez vu les différents secteurs d'activité dans lesquels se développeraient les emplois d'EuropaCity. 48 % des emplois seraient sur le commerce. 52 % des emplois seraient sur des activités qui sont aujourd'hui des activités qui n'existent pas sur le territoire. En termes d'équipements culturels, il n'y a pas d'équipements culturels structurants sur le territoire. Tous les services de l'État le pointent depuis de nombreuses années. Et l'équipement, notamment la grande halle d'exposition, mais tous les équipements culturels viendraient apporter quelque chose qui n'existe pas sur le territoire. Donc, les emplois concernant la culture seraient des emplois créés sans venir déplacer d'autres parties de ce territoire. Sur les équipements de loisirs qui seraient développés, ils n'existent pas non plus sur le territoire. Il n'y a pas d'équipements structurants de loisirs aujourd'hui. De manière plus éloignée, si nous considérons le parc Astérix, il a un fonctionnement différent de celui que nous proposerions à l'intérieur d'EuropaCity avec une saisonnalité dans son activité. Mais sur ces activités de loisirs, il n'y aurait pas de déplacement, il y aurait de la création générée par l'attractivité du site EuropaCity. En termes d'hôtellerie, il a été dit que Roissy était un pôle important avec 9 000 chambres d'hôtel aujourd'hui. Toutes les études montrent qu'en fonction de l'évolution du tourisme international, il y aura à terme un déficit de chambres important. Il en manquerait 20 000 dans les 15 ans qui viennent pour la plateforme aéroportuaire dans le Grand Roissy. Et donc, il y a un besoin à la fois de créer des chambres, et aussi de renouveler l'offre de chambres sur le territoire. EuropaCity ne transférerait donc pas d'emplois sur la question de l'hôtellerie notamment, puisqu'il y a un déficit important.

Sur la question des 48 % d'emplois restant, 5 800 à peu près, qui sont sur des activités de commerce en terme général, je tenais à vous dire que, même si nous ne l'avons pas fait ce soir, notre projet est très différent des projets de centres commerciaux qui existent. Ce n'est pas un centre commercial. C'est une destination de loisirs parce que les centres commerciaux qui existent ont comme premier employeur les grandes surfaces alimentaires. Nous les connaissons bien. Le premier employeur d'AÉROVILLE est Auchan. Le premier employeur de O'PARINOR, c'est Carrefour. Et ne développant pas à l'intérieur d'EuropaCity de grandes surfaces alimentaires, nous ne serions pas en concurrence de ces gisements d'emplois importants sur ces deux sites. De plus, notre projet n'a pas vocation à répondre à une demande de proximité, ce qui est l'origine et l'essence même d'AÉROVILLE et de O'PARINOR. Nous serions donc dans une complémentarité d'offres, notamment sur le commerce, et non pas de concurrence. Nous avons d'ailleurs essayé de projeter quel pourrait être l'impact en termes d'emplois sur les équipements commerciaux similaires. Il n'y a pas de méthodologie aujourd'hui qui permette, surtout aussi longtemps à l'avance, de mesurer ces destructions d'emplois, parce que les tendances et les évolutions des modes de vie et de consommation expliquent pour une grande partie les impacts sur les tissus commerciaux. Mais nous avons essayé de voir, nous avons donc essayé de prendre des exemples pour voir les impacts qu'il pourrait y avoir. Nous avons travaillé avec la CCI Île-de-France – cela a été présenté à l'atelier commerce. Sur Le Kremlin-Bicêtre, nous nous sommes aperçus que le centre commercial OKABÉ a participé au

renouvellement du tissu commercial local et a changé l'image du territoire, et a au contraire participé à un dynamisme qui était manquant sur cette ville. Sur Aulnay-sous-Bois, c'est une problématique importante parce qu'il y a O'PARINOR. O'PARINOR est un exemple formidable, puisque AÉROVILLE s'est créée fin 2013 et que, contrairement à ce que l'on peut dire, il n'y a pas eu de destruction d'emplois à O'PARINOR. La vacance commerciale aujourd'hui sur le secteur d'Aulnay est plus faible qu'avant l'ouverture d'AÉROVILLE. Et sur le bassin d'emploi du Sud Picardie et du Grand Roissy, il n'y a pas de destruction d'emplois. Au contraire, il y a plutôt une augmentation d'ailleurs des emplois, notamment dans le petit commerce ou dans le commerce de proximité, parce que les dynamiques territoriales sont déjà à l'œuvre et permettent de répondre à cette demande de proximité. Voilà sur les questions d'emploi.

Sur la question des formations qui me semble peut-être...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je souhaiterais que nous parlions d'abord de cette question d'emploi. La question du nombre d'emplois qui seront au sein même d'EuropaCity a fait l'objet de polémiques. Il faut que ce soit clarifié. Nous arrivons à 11 800 emplois à 10 ans. C'est un chiffre d'une extrême précision à un délai long. Il a été contesté. Nous avons évoqué tout à l'heure 4 500 emplois. Je ne sais pas si ces 4 500 emplois prenaient en compte des emplois détruits ailleurs ou simplement des ratios. En tout cas, je voudrais que vous expliquiez mieux comment ces chiffres ont été construits. Et je crois que comme ils ont été validés, si je me rappelle bien, par la direction régionale des entreprises et de l'emploi, mais aussi par Pôle Emploi, cette question de méthode sur la construction des emplois et les limites de l'exercice à 10 ans est quelque chose d'important pour que tout le monde sache de quoi nous parlons. Expliquez un peu comment vous avez fait. Et ensuite, la DIRECCTE et Pôle Emploi diront comment ils ont travaillé.

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

En fait, nous allons entendre Monsieur ARLANDIS, qui est représentant du Cabinet Sémaphores, qui a répondu à notre commande de cette projection de nos propres besoins d'emplois. Cela me semble important qu'il puisse vous apporter les précisions sur la méthodologie, qui est une méthodologie partagée avec les différents acteurs du territoire.

René-Paul ARLANDIS, Cabinet Sémaphores

Bonjour à tous. René-Paul ARLANDIS, Cabinet Sémaphores. Nous avons réalisé en 2011 un travail sur deux situations différentes. La première situation est la période de construction du projet, de 2019 à 2023, puis la phase d'exploitation à compter de 2024. Que se passera-t-il en termes d'emploi à compter de 2024 ? Sur ces deux situations, il y a forcément une différence forte en termes d'emploi. Première période, une phase de construction, donc principalement des emplois du bâtiment et des travaux publics. Et dans un second temps, à compter de 2024, des emplois du tourisme, des loisirs, du commerce, etc.

Nous avons employé une méthode qui est assez traditionnelle sur ces questions-là. Finalement, nous avons pris le montant d'investissement qui nous a été annoncé par EuropaCity Alliages & Territoires : 3,1 milliards. Et nous l'avons divisé par le montant de productivité et de production par personne, du bâtiment et des travaux publics. À partir de ce ratio, nous estimons le montant d'annuité d'emploi, c'est-à-dire le nombre de personnes qu'il faudra pour construire ce projet EuropaCity à un peu plus de 18 000 annuités d'emploi sur la durée du chantier. Nous avons reporté ces annuités d'emploi, ce volume d'emploi nécessaire à la durée du chantier, donc 4 années et demie. Nous obtenons sur chaque année un volume d'emplois nécessaires pour construire ce projet, ce dispositif, sur ce territoire. À l'heure actuelle, l'estimation que nous avons faite est une estimation lissée, c'est-à-dire que nous n'avons pas du tout un travail où nous anticipons des phases de construction du projet plus actives à un certain moment ou plus réduites à un autre. C'est une dimension qui va s'affiner avec les acteurs du bâtiment et des travaux publics. Nous avons rencontré la fédération régionale des travaux publics Île-de-France, les personnes du bâtiment aussi. Eux ont des capacités à nous dire très clairement : « Sur cette période de chantier, de 2019 à 2023, voilà un peu les différentes périodes, voilà comment va se cadencer ce chantier et voilà quels sont les professionnels dont nous aurons besoin sur ces différentes périodes. » C'est un travail qui s'affinera dans les prochains mois, en fonction effectivement à la fois du montant d'investissement et de la période de chantier. Pour l'instant, 4 ans, 4 ans et demi. Mais peut-être que ce sera un peu plus. Ceci est sur la partie construction.

Sur la partie exploitation, c'est un travail qui se fait avec des données un peu différentes. Nous utilisons les ratios d'emploi en fonction de la nature des activités. Nous savons par exemple que dans l'hôtellerie restauration, nous avons besoin de 3 chambres pour un emploi. Ce sont des données connues de la profession. Nous avons rencontré là des professionnels qui nous ont dit effectivement quels étaient les ratios traditionnels qu'ils

appliquaient. Donc, 3 chambres pour un emploi de manière traditionnelle dans l'hôtellerie classique. À partir de ces données, nous avons estimé les besoins sur les différentes activités, commerce, loisirs, hôtellerie restauration, etc.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Quand vous dites 3 chambres pour un emploi, est-ce un emploi à temps plein, des équivalents temps plein, des emplois à temps partiel ? Comment avez-vous calculé cela ?

René-Paul ARLANDIS, Cabinet Sémaphores

Les données des professionnels sont des données en personnes, en ETP, en équivalent temps plein.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Parce que dans l'hôtellerie, il y a beaucoup d'emplois à temps partiel.

René-Paul ARLANDIS, Cabinet Sémaphores

Oui, effectivement. Mais les professionnels adaptent effectivement leur situation. Mais quand ils calculent des ratios, c'est sur une base équivalent temps plein. Nous avons fait cette estimation sur les emplois à compter de 2024, sur la phase d'exploitation. Il se trouve que le cabinet ECODEV Conseil a mené pour le compte de l'EPA Plaine de France un travail d'expertise des 25 projets présents sur le territoire du Grand Roissy. Il a bien sûr examiné le projet EuropaCity et nos travaux, sans que nous en ayons connaissance. Au final, vous voyez que l'étude Sémaphores arrive à un volant d'un peu moins de 12 000 emplois en phase d'exploitation, c'est-à-dire sur ces différents emplois en phase d'exploitation du projet, et les estimations ECODEV arrivent à un peu moins de 11 000 emplois. Donc, une fourchette d'estimation qu'il faudra approfondir, clarifier. Surtout que vous savez bien aussi que cela dépend de la nature par exemple des hôtels, des restaurants qui seront dans ce projet. Je vous ai dit 3 chambres pour un emploi en hôtellerie. Si nous montons en gamme, si nous sommes sur des hôtels plus étoilés, les professionnels nous disent que nous sommes plus sur des ratios à 2 chambres pour un emploi, voire parfois 1 chambre pour un emploi. Ce sont des données qui s'affineront progressivement avec les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire. Puis, bien sûr, les entreprises qui vont peu à peu se désigner pour rentrer sur le projet et avec lesquelles nous travaillerons à affiner ces questions d'emploi et ces questions de besoins de compétences.

Michel LACOUR

Michel LACOUR à nouveau. Vous avez fait une prévision de 18 000 emplois en vous fondant sur une arithmétique simple, voire simpliste, qui est l'investissement divisé par la productivité par tête et cela vous donne le nombre d'emplois. Avec une calculatrice, cela va tout de suite. Simplement, vous vous fondez sur la productivité par tête sans dire ce que c'est. Quelle formule avez-vous utilisée ? Est-ce la valeur ajoutée dégagée par personne ? Est-ce le chiffre d'affaires par personne ? Pourquoi ne pas avoir utilisé la productivité horaire, puisqu'il suffit que le temps de travail change pour que la productivité par tête change aussi ? Pourquoi ces précisions de méthode n'ont-elles pas été apportées ? Est-ce que votre calcul n'est pas un peu approximatif ?

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Nous allons peut-être solliciter une réponse à ce stade. Monsieur ?

René-Paul ARLANDIS, Cabinet Sémaphores

Nous avons pris effectivement les questions de production par branche à prix courant. Donc, des données à la fois des comptes de la nation et des données de l'INSEE. C'est à partir de ces données-là, production par branche à prix courant, que nous avons estimé la production par tête. Après, d'autres méthodes existent effectivement. Nous avons examiné ces données-là avec la DIRECCTE Île-de-France, pour échanger, être dans une confrontation constructive. Et nous avons eu validation de cette méthode, même si nous étions sur des écarts selon la nature des données, mais des écarts finalement relativement peu importants.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Est-ce que Monsieur TILLET de la DIRECCTE, qui est présent dans la salle, pourra apporter un complément sur ce qui a été dit ? Merci.

Didier TILLET, DIRECCTE Île-de-France

Didier TILLET. Je suis directeur régional adjoint de la DIRECCTE d'Île-de-France et en charge du Val-d'Oise, la DIRECCTE étant la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Sur cette délicate question du chiffrage des emplois, bien évidemment le porteur de projet a travaillé. Les résultats et un certain nombre d'éléments nous ont été transmis et présentés. Sur ces différents chiffres, nous avons eu des échanges, notamment sur la phase de construction, qui ont fait l'objet d'une approche qui était au départ assez différente. Pour être assez bref dans mon propos, nous sommes là sur des méthodes qui sont souvent utilisées, pour lesquelles il y a incontestablement un travail de précision qui reste encore à faire, mais à 8 ou 10 ans, nous ne voyons pas comment il pourrait en être autrement. Et pour être un peu plus précis, je parlerai plutôt d'ordre de grandeur que de fourchette, mais en fonction du projet qui est l'objet du débat de ce soir, je crois que si nous sommes sur un ordre de grandeur en phase de construction autour de 4 000 équivalents temps plein sur la phase de construction et sur un ordre de grandeur autour de 10 à 11 000 emplois en phase d'exploitation en fonction d'énormément d'éléments qui restent à construire et à préciser, je pense que nous pouvons dire que nous sommes à peu près là sur des chiffres, là encore en termes d'ordre de grandeur, et les services de la DIRECCTE ont eu des échanges... Je ne sais pas si nous pourrions parler complètement d'une validation de ces chiffrages, mais en tout cas en termes d'ordre de grandeur, c'est à peu près ce qui nous paraît susceptible d'être retenu avec toutes les précautions que suppose un projet de cette taille, avec un calendrier qui reste encore très largement à construire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous le voulez bien, nous donnons d'abord la parole aux personnes qui ne l'ont pas prise, Monsieur.

Pascal DOLL, maire d'Arnouville

Merci. Pascal DOLL, maire d'Arnouville. Lorsque je vois les efforts qui sont produits par les différentes collectivités, à l'époque Val de France, maintenant Roissy Pays de France, et toutes les collectivités territoriales et les communes pour réussir à ramener à l'emploi un certain nombre de personnes à des échelles de 50 par ci, une centaine par là, 200 par ici, et que nous parlons d'un ordre de grandeur entre 10 et 12 000 emplois, je crois que nous ne sommes plus du tout dans la même échelle. Alors, faire la fine bouche, je veux bien. Se poser la question de savoir si le projet sera totalement abouti dans les quelques semaines qui viennent, bien sûr que non. Nous sommes à une échelle de 10 ans. Il y a encore de nombreuses choses qui doivent être précisées. Il y a une chose qui est certaine, c'est que pour notre secteur, passer à côté de cette opportunité de la part des élus que nous sommes, ce serait criminel.

Alexandre MERAT

Bonjour. Alexandre MERAT. J'ai une question à poser. Pourquoi avoir peur des mots, finalement ? Quand nous regardons les fondamentaux, EuropaCity n'est rien d'autre qu'un méga mall tel que l'on en voit en Amérique du Nord. C'est-à-dire 200 000 m² de commerces, beaucoup de loisirs, la proximité d'un aéroport international et une offre importante d'hôtels. Ma question est la suivante. Quand on constate qu'EuropaCity va augmenter de 70 % l'offre commerciale dans un rayon de 10 km, et de 60 % l'offre de loisirs en France, quelles vont être les destructions d'emplois inéluctablement liées à EuropaCity ? Et quel est le véritable bilan net d'emploi ?

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci. Nous allons peut-être reprendre une autre question. Allez-y, Monsieur.

Daniel AUGUSTE, maire adjoint Villiers-le-Bel

Bonsoir. Daniel AUGUSTE, maire adjoint Villiers-le-Bel. Je suis un peu étonné de la manière dont le débat se déroule. Je pense que nous parlons d'emploi ici, non pas l'étude de sol pour les premiers intervenants. Je pense qu'il faut séparer le sujet très concrètement.

En tant qu'élus, en tant qu'habitants, en tant que citoyens du secteur, de Villiers-le-Bel en particulier – Monsieur DOLL l'a dit –, nous ne pouvons pas refuser oralement par rapport à nos habitants ce type de projet pour notre territoire. Nous parlons souvent de territoires qui ne sont pas attractifs, comme Villiers-le-Bel, comme Sarcelles, comme Gonesse, en tout cas tout l'est du Val-d'Oise, pour des questions diverses et variées. Comment pouvons-nous répondre à nos habitants que nous refusons à des porteurs de projet de venir s'installer sur nos territoires ? Moi, je travaille à l'aéroport Charles de Gaulle. En 15 ans, j'ai vu l'évolution du trafic et de l'emploi. J'aurais aimé, Monsieur, que votre étude prenne aussi en considération le nombre d'emplois créés à Roissy, à l'aéroport Charles de Gaulle, en tout cas sur le périmètre – je ne parle pas de l'aéroport en question. Et c'est très intéressant.

Personnellement, je soutiens parfaitement ce projet jusqu'au bout et j'espère qu'il se fera au plus tôt pour nos habitants, pour nos jeunes, nos jeunes qui cherchent du travail. Quelques exemples ont été donnés au moins pour des stages où c'est déjà compliqué. L'emploi est encore un autre débat. Il y a des structures sérieuses comme GIP qui travaillent également sur le sujet, qui ont des données très importantes pour nous. Et en tant qu'élus, ce serait irresponsable de ne pas soutenir ce genre de projet. Merci.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci. Monsieur au fond, là-bas.

Youssef, Villiers-le-Bel

Bonsoir. C'est Youssef de Villiers-le-Bel. J'espère que ce projet se fera. C'est un très bon projet. Imaginons. Il y a eu le projet Disney qui a été fait. Quand je vois les villes aux alentours de Disney, ce ne sont plus des cités-dortoirs. Vraiment, les personnes profitent de Disney. J'espère que ce projet se fera. C'est tout ce que j'avais à dire.

Si ce projet ne se fait pas, il n'y aura plus de grands projets ici et franchement ce sera dommage pour Villiers-le-Bel, Gonesse et Sarcelles.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous parlons des emplois. Nous avons Monsieur, là, s'il vous plaît. Après, là et enfin Monsieur ARCUS. Allez-y, Monsieur. Nous finissons par connaître les personnes par leur nom, au bout de quelques réunions.

Jean-François BAILLON, Terres d'envol, maire adjoint de Sevrin

Cette fois-ci, je ne parle plus en tant que chef d'établissement, mais en qualité de vice-président de Terres d'Envol et représentant le président Bruno BESCHIZZA, puisque je suis chargé de l'emploi et de l'insertion sur les 8 villes qui sont à Paris Terres d'envol. Clairement, ce dont nous avons peur, c'est ce qu'un Monsieur a évoqué tout à l'heure, c'est la destruction d'emplois. C'est la destruction d'emplois que nous voyons d'ailleurs un peu déjà, nous avons ce phénomène-là avec les centres commerciaux. Nous voyons bien que nos centres-ville ont complètement changé de physionomie. Donc, à terme, que se passera-t-il avec cet établissement-là ? Je voudrais revenir sur les chiffres qui sont évoqués. 4 200 emplois par an lors de la construction. Nous pourrions prendre de grands projets. Je prendrai par exemple l'EPR de Flamanville, des projets comparables, d'ailleurs où la Commission est allée en son temps. Nous voyons bien que, même avec les mêmes sommes, nous n'avançons pas de telles proportions d'emplois.

Je voudrais aussi parler – là, je parle en qualité de chef d'établissement, parce que c'est une expérience – sur la rénovation par exemple des collèges, combien de salariés détachés ? Sur les 4 000 emplois, combien aurons-nous de salariés détachés ? Je n'ai rien contre l'Europe, mais clairement il ne faut pas abuser les personnes. Il ne faut pas abuser les personnes. Moi, je vais faire mes courses à O'PARINOR par exemple. J'y vais tranquillement. Ce n'est plus le O'PARINOR que j'ai connu il y a 10 ans. Cela parle bulgare, polonais. Cela ne parle pas qu'algérien. J'ai des contacts spécifiques avec l'Algérie, par exemple, parce que j'y travaille en coopération. Je veux dire qu'il y a une modification. Ces employés qui sont là, qui viennent de tous les pays, ce sont eux qui vont travailler sur ces chantiers-là. Moi, je pose la question : pourquoi cela n'a-t-il pas été estimé dans ce processus ? C'est une première question.

Je voudrais poser une deuxième question. Sur les 11 800 emplois directs, je vais prendre ce qu'il se passe autour de nous. On nous dit que cela ne sera pas du commerce. Non. C'est le modèle américain. Je rappelle que le modèle américain, que le jeune homme a bien formulé, est en train de se « casser la figure » en Amérique. Nous sommes en train de revoir tout ce modèle. Tout est en train de se « casser la gueule ». Moi, j'y suis allé, j'ai effectivement vu des zones qui sont en train d'être appauvries, des centres commerciaux où il n'y a plus personne. Et nous revenons à des emplois de proximité. Parce que l'Amérique a fait le tour du problème. Donc, posons-nous la question, pour l'avenir de nos enfants demain et de nos petits-enfants. C'est une deuxième question sur ces 11 800 emplois directs. Il y a effectivement la destruction de l'emploi sur le modèle aussi. Parce que Monsieur cite 80 types d'emplois, 80 métiers. Ces métiers-là sont des métiers qui sont déjà très difficiles à pourvoir sur nos secteurs. Et quand nous voyons l'expérience d'Euro Disney, l'expérience d'AÉROVILLE, nous savons que ce n'est pas aussi simple que cela dans ces chiffres. Je pense que dans ces hypothèses – je ne mets pas en question le cabinet qui a été missionné, il fait son travail – il y a beaucoup d'approximations. Et je souhaiterais vraiment qu'il y ait une contre-expertise sur ces chiffres d'emplois annoncés. Parce que nous en souffrons tous et avons tous envie que nos habitants trouvent de l'emploi. C'est tous les jours que nous sommes confrontés à cela. Mais c'est encore plus grave lorsque le miroir aux alouettes se retourne contre nous. Voilà la question. Je pense qu'il faudrait vraiment une contre-expertise.

Et il y a une dernière chose, qui est absente : nos territoires sont une richesse, une richesse de jeunes qui ne sont pas forcément en formation, mais qui se débrouillent. Nous avons eu déjà quelques personnes qui viennent de parler, qui sont des porteurs de projet, qui sont tout ce qui concerne l'économie sociale et solidaire dans nos quartiers. Et j'aimerais bien que cela figure. Surtout venant de Monsieur MULLIEZ, du Nord, où le patronat est tout de même assez paternaliste.

Jean-Claude MARCUS

J'aimerais que nous revenions sur deux *slides*, parce que j'ai discuté avec le préfet de région il y a quelques jours et je voudrais que nous soyons dans le sérieux, parce que tout le monde ici, pour ou contre, veut que ce soit un débat sérieux. Je voudrais que nous revenions sur la *slide* où l'on dit 6 000 logements pour 300 000 habitants. Je vous fais faire le calcul quand même, c'est 50 personnes par logement. Je voudrais savoir. Et j'ai une autre *slide* qui est extrêmement importante, parce que ce projet n'est pas actualité. Nous savons que la Ligne 17 ne sera pas construite en 2024. Nous en sommes certains.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et comment le savez-vous ?

Jean-Claude MARCUS

Nous le savons tout simplement par la programmation des travaux. Elle ne pourra pas être construite en 2027. Vous le savez mieux que moi d'ailleurs, puisque le débat démarre dans quelques jours.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est l'enquête publique qui démarre.

Jean-Claude MARCUS

Et nous voyons que, 0 construction, tout fonctionne, tout marche en 2024. Moi, je demande deux choses : premièrement, que les chiffres soient mis en cohérence, parce que sinon cela ressortira dans les cahiers d'acteur, et deuxièmement que le projet soit actualisé par rapport à la ZAC du triangle de Gonesse qui est un projet dans lequel s'inscrit EuropaCity et par rapport évidemment à la Ligne 17.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi, mais je vais donner une information sur ces questions de chiffres. La Commission a été saisie d'une demande de contre expertise sur cette question du nombre d'emplois. Je crois que c'est très difficile que quelqu'un dise aujourd'hui – cela a été dit tout à l'heure par le directeur régional – autre chose qu'un ordre de grandeur à 8 ans. Pour autant, il y a des questions de méthode sur la manière dont ces chiffres ont été élaborés, calculés, ce

qui a été pris en compte, ce qui ne l'a pas été, ce qui relève encore d'une très large marge d'évolution. Et notamment, le maître d'ouvrage nous a longuement exposé que ces commerces étaient des commerces extrêmement différents de ce qui existe. Donc, peut-être qu'ils ne génèrent pas exactement le même nombre d'emplois que les commerces classiques. Peut-être plus, peut-être moins, nous n'en savons rien. En tout cas, je vais proposer à la Commission nationale du débat public dans sa réunion du 3 mai de me permettre d'avoir recours à un dire d'experts. C'est-à-dire que ce ne sera pas une expertise où ils recalculeront tous les emplois, parce que nous n'arriverions de toute façon pas à le faire dans le délai du débat. Mais un dire d'expert qui analyse la manière dont ont été construits ces chiffres et la manière dont nous pouvons les relativiser. Je crois que cela permettrait d'y voir clair. Cet expert n'est pas si facile à trouver que cela, parce qu'ils ne sont pas extrêmement nombreux. Je ne sais pas si j'aurai recours à la DARES, qui est le service du ministère de l'Emploi et de recherche, qui travaille sur ces questions-là ou si j'aurai recours à la direction compétente de l'INSEE. Mais nous travaillerons sur ce sujet-là de manière à ce que ces questions-là qui ne devraient pas être absolument aussi polémiques soient un peu clarifiées.

Sur la question de la destruction des emplois commerciaux, je crois que des choses ont été dites. Elles peuvent probablement être nuancées. Vous savez qu'il y aura une conférence-débat sur le commerce. Je ne me souviens pas de la date, mais c'est courant mai. À cette occasion, une étude sera présentée. Elle est peut-être déjà un peu ancienne, mais elle anticipait un peu cette question de l'avenir du commerce en intégrant des projets qui fonctionnent déjà. Ce n'était pas non plus une étude antédiluvienne. Je crois que cela devrait apporter quelques éléments sur la réalité de cet effet de siphonnage en quelque sorte que certains d'entre vous craignent sur cette question de l'emploi.

Nous essaierons donc de clarifier cette question du nombre d'emplois, parce que ce n'est pas en soi une question qui devrait rester exagérément polémique. Madame ?

Louise-Alice NGOSSO

Louise-Alice NGOSSO, je suis élue à Pantin, à la médiation. C'est une ville voisine. Je suis là en tant que voisine et peut-être impactée, puisque nous parlons de la Seine-Saint-Denis. Mais c'est au titre d'actrice de l'emploi que j'interviens. J'ai entendu beaucoup de choses et j'ai demandé la parole depuis un moment, mais je n'ai pas réussi à l'avoir à ce moment-là. Quand nous parlons de toutes les problématiques que j'ai entendues, c'est vrai que ma réaction première a été également de savoir si nous n'étions pas en train de faire un grand mall américain et ce que cela allait donner derrière. Mais je m'adresse plus aux entreprises qui existent aujourd'hui sur ce territoire-là, parce que j'ai entendu Monsieur MONROSE tout à l'heure. C'était vraiment une problématique. À savoir que les entreprises qui existent aujourd'hui, nous ne les connaissons pas et ne savons pas ce qu'elles sont capables d'offrir. Il y a tout de même des forums de l'emploi qui existent et un certain nombre de choses qui existent pour que ces entreprises-là puissent se présenter et présenter ce qu'elles peuvent offrir à ces jeunes et même aux seniors, puisque nous oublions les seniors, alors qu'ils sont des mines d'or pour les entreprises. Quand nous disons que nous ne pouvons pas prendre les jeunes en stage, quand nous avons des seniors en entreprise qui vont bientôt partir, au lieu de les pousser vers la sortie, nous pourrions les prendre comme tuteurs pour ces jeunes-là et pour pouvoir les former, pour qu'ils restent dans les entreprises. Deuxièmement, les jeunes que nous prenons en stage sont de futures personnes de l'entreprise. Quand un jeune tient bien le coup dans son stage, nous pourrions déjà lui proposer un emploi avant la sortie. C'est ce que font les Américains et les autres également. Donc, je ne vois pas pourquoi il y a cette problématique en France où nous ne créons pas l'emploi. Nous ne faisons que recycler depuis plus de 30 ans. Si aujourd'hui EuropaCity, dans une dizaine d'années, offre quelque chose, c'est une bonne chose. En tant qu'élue, cela me va, parce que c'est une création d'entreprises. Même s'il n'y en a que 2 que nous recruterons, c'est déjà beaucoup pour une commune. Mais maintenant, ma problématique est là. Est-ce qu'à un moment donné nous donnerons la possibilité à ces entreprises de se présenter aujourd'hui aux citoyens, aux personnes de la commune, pour que ce soit un exemple pour EuropaCity demain ? Pour qu'EuropaCity se rende compte qu'ici nous faisons cela, que nous allons voir les personnes, que nous leur expliquons ce que nous sommes et ce que nous pouvons offrir. C'est très important, parce que si nous négligeons ce côté-là, je ne vois pas où nous irons. Nous parlions tout à l'heure des jeunes qui s'en vont ou des personnes qui partent. Ils sont formés et s'en vont. Mais qui a pensé à l'intéressement ? L'intéressement, ce n'est pas que le salaire. C'est aussi le bien-être dans l'entreprise. Si un jeune est recruté et qu'il ne se sent pas bien dans une entreprise, il ne restera pas, que ce soit ici ou au fin fond de je ne sais où. Si nous voulons que les personnes restent dans le secteur, il faudrait les intéresser d'une manière ou d'une autre, que ce soit EuropaCity plus tard ou autre. Donc, il faudra travailler sur ce côté-là aussi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Merci. Il y a une dernière intervention là et nous passerons après à la partie qualification. Là et là. Une dame et un Monsieur, puis nous passons à la partie formation. Et nous aurons un débat général à la fin. Voulez-vous donner d'autres éléments ? Vous les donnerez à la fin du débat. Allez-y.

Djida TECHTACH, première adjointe au maire à Villiers-le-Bel, conseillère départementale

Bonsoir à tous. Je suis Djida TECHTACH, première adjointe au maire à Villiers-le-Bel, et je suis également conseillère départementale. Ce que je voudrais dire aujourd'hui est qu'il faut vraiment laisser le projet mûrir. Nous sommes en train de discuter de chiffres sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Et ce n'est probablement pas 10 000. C'est peut-être 8 000. Mais sur le territoire, en tant qu'élus locaux, nous ne pouvons pas, comme l'ont dit le maire d'Arnouville et mon collègue Daniel AUGUSTE, laisser ce projet partir. Ce serait scandaleux pour nous. Vous le savez tous, le Val-d'Oise est probablement le département le plus jeune de France. Que dirons-nous à nos habitants sur une ville comme la nôtre, comme Gonesse, comme Garges, etc. ? Encore une fois, il faut probablement laisser évoluer les chiffres. Aujourd'hui, 2024 peut paraître dans 10 ans, mais en même temps c'est demain. Il y a des centres de formation qui sont présents aujourd'hui, les collèges, les lycées. Il faut associer tout ce monde-là autour de la table. Il faut laisser vraiment mûrir ce projet.

Je vous rappelle juste pour mémoire le projet du Stade de France. Je l'ai vécu il y a une vingtaine d'années. Je pense que beaucoup d'entre vous le connaissent. C'était un projet autour de La Plaine Saint-Denis, complètement « pourrie » à l'époque. Aujourd'hui, je passe du Stade de France, mais je ne m'arrête pas qu'au Stade de France, c'est ce que cela a apporté aux alentours. Je pense que vous y allez certainement nombreux. Moi, j'y vais régulièrement. Ce que cela a pu apporter aux alentours, l'image déjà de cette zone, ce que cela pourra créer chez nous, dans l'est du Val-d'Oise. Nous avons besoin d'une locomotive. Et pour revenir au Stade de France, même si vous allez me dire que le Stade de France lui-même n'a peut-être pas créé des milliers d'emplois, mais aux alentours, avec les brasseries, Leroy Merlin, il y a beaucoup de choses qui se sont créées aux alentours. Il y a énormément de bureaux, de sièges sociaux. Il ne faut pas l'oublier. Sur l'est du Val-d'Oise, nous avons besoin d'une locomotive. Nous ne pouvons pas laisser passer ce projet. Je vous en remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y avait deux dernières demandes de parole, et après nous passerons à la formation, puis nous ferons un débat général quand nous aurons exposé les questions sur la formation, si vous le voulez bien, parce que c'est tout de même très important. Allez-y, Monsieur.

Jean-Pierre BLAT

Très rapidement. Bonsoir. Je suis Jean-Pierre BLAT. J'ai dirigé pendant 12 ans le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France. Et j'accompagne aujourd'hui EuropaCity. Je voudrais revenir sur deux ou trois questions qui se sont posées, finalement dans le premier débat puis dans le second, mais qui n'ont pas nécessairement eu de lien entre eux.

Une des questions fondamentales qui a été posée initialement, c'était de savoir si l'emploi créé sur le territoire bénéficiait au territoire. Cela n'est pas revenu dans la seconde partie, et c'est sans doute la question clé.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est revenu sur le bâtiment.

Jean-Pierre BLAT

Sur la première partie, après nous avoir un peu évoqué les difficultés qui peuvent naître. Moi, je voudrais revenir sur ce qu'est l'emploi touristique. Évidemment, la notion de tourisme en France est mal venue. Dans une entreprise, quand quelqu'un passe, on lui dit : « Tu es venu en touriste ». C'est une valeur extrêmement forte, mais que nous mettons toujours sur le côté. Et je voudrais revenir, en quelques mots, sur ce qu'est le tourisme de demain. Pas celui d'aujourd'hui, pas celui d'hier. Nous avons tous connu le temps où, pour voyager, nous allions dans une agence de voyages pour retirer son billet. Aujourd'hui, tout cela est fini. L'intermédiation traditionnelle est derrière nous. Ce secteur va changer, mais il va continuer d'être créateur d'emplois. Et beaucoup plus que d'autres secteurs.

Vous évoquiez tout à l'heure, Monsieur, des secteurs qui disparaissent. Vous nous disiez presque : « C'était mieux avant ». J'entends. C'est un peu ce que j'ai entendu. Il y a aussi des secteurs industriels qui existaient et qui ont disparu. J'ai cru entendre cela. Vous corrigerez. Ce n'était pas nécessairement mieux avant. La question fondamentale qui nous est posée aujourd'hui est simple : des emplois peuvent être créés sur le territoire à partir du projet. Vont-ils bénéficier aux habitants et en particulier aux plus jeunes qui sont sur ce territoire ?

Je voudrais revenir sur un ou deux points très précis. L'avenir de ce secteur d'activité, en raison même du numérique, passe par la capacité à tenir la promesse qui est faite. Nous connaissons tous TripAdvisor. La question est celle de la qualité de l'emploi. Et la qualité de l'emploi, je le dis très tranquillement, est garantie lorsque cet emploi est en grande proximité. C'est-à-dire que plus votre employé potentiel habite à proximité et plus la qualité de sa prestation sera grande. Ce n'est pas un problème moral. C'est un problème de réalité économique et de productivité. Il faut le rappeler. Et c'est la raison pour laquelle, j'en suis convaincu, tous les acteurs travaillent de la sorte aujourd'hui. Nous faisons d'abord intervenir les acteurs de proximité, tout simplement parce que nous sommes assurés de la qualité de la prestation rendue.

Je vais faire très court. Aujourd'hui, cette proximité de l'emploi existe dans beaucoup d'endroits, et nous le savons. Évidemment, elle est à construire avec les acteurs locaux. Cela veut dire que des formations spécifiques – vous y viendrez dans un instant – devront être mises en place. Mais cette question est fondamentale pour le projet, parce qu'elle est fondamentale pour fidéliser les clientèles et pour, petit à petit, permettre un rayonnement et une attractivité nouvelle du territoire.

Je voudrais revenir simplement sur un point pour ne pas être trop long, parce que j'ai le sentiment que beaucoup parlent longuement. Nous avons évoqué Disney. Nous parlons fréquemment de Disney comme si c'était la *World Company*, c'est-à-dire le mal absolu, ou au contraire le truc formidable qui a sauvé un territoire. C'est tout simplement un peu plus compliqué que cela. Pendant ces 20 dernières années, Disney, c'est 55 000 emplois créés. 25 % des emplois sont tenus par une population qui habite à proximité. Par ailleurs, le développement a engendré également l'arrivée de nouvelles populations sur un territoire. Il ne faut pas l'oublier. Personne ne peut vivre en vase clos sur un seul et même territoire. Nous sommes bien sur cette obligation de s'ouvrir avec à la fois l'obligation d'avoir un public local qui trouve des solutions d'emploi, mais aussi la nécessité au fur et à mesure que les infrastructures de structures et de mobilités sont plus performantes, d'accueillir de nouveaux publics. Ce n'est pas surprenant, c'est partout. Je voudrais simplement rappeler que 87 % des emplois à Disney sont des CDI, que la durée moyenne d'ancienneté chez Disney est de 7 ans, que 20 % des managers ont vécu une progression interne à l'entreprise. Il faut donc faire attention à ce que nous disons. Il ne faut pas, à partir de vécu personnel, en tirer des conclusions hâtives et souvent décalées. Je crois qu'il faut reprendre les fondamentaux de l'emploi. Oui, l'avenir de l'Île-de-France est touristique et oui, EuropaCity est un des projets qui permettra de développer.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Un jeune homme voulait prendre la parole, là. Et après, nous passerons à la formation. Allez-y.

Sylvain LASSONDE, Conseiller municipal, Arnouville

Merci. Sylvain LASSONDE, conseiller municipal à Arnouville. Je voulais intervenir sur le fait que ce projet, EuropaCity, et même plus globalement l'ensemble de l'aménagement du triangle de Gonesse, est un attracteur. EuropaCity est un attracteur pour notre territoire. C'est important, surtout pour l'est du Val-d'Oise, d'avoir un développement économique sur cette partie du département, qui a été oubliée pendant trop longtemps. EuropaCity, c'est une partie. Il y a d'autres emplois également qui pourront se faire autour. Mais je voudrais rapidement revenir sur la question des transports, qui sera évoquée dans une prochaine réunion. Je ferai donc très court. Le problème du transport, c'est le transport pour aller travailler et pour revenir chez soi. Il y aura besoin de redévelopper complètement l'offre de transport à ce niveau-là, mais EuropaCity, c'est aussi grâce à ce projet que la gare du triangle de Gonesse n'a pas été coupée.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pourriez vous concentrer sur l'emploi ? Parce que là, nous n'en sortons pas.

Sylvain LASSONDE, Conseiller municipal, Arnouville

Au niveau de l'emploi sur EuropaCity, c'est à mon sens un attracteur, comme je vous l'ai dit. Sur notre territoire, nous ne pouvons pas laisser passer un projet comme cela. Il faut être attentifs et coconstruire pour amender,

améliorer le projet. Mais quand nous parlons de plusieurs milliers d'emplois, nous ne pouvons pas dire : « Non, finalement, nous n'en voulons pas. »

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous vous avons entendu.

Sylvain LASSONDE, Conseiller municipal, Arnouville

Rapidement. Cette attraction que fera EuropaCity sur l'est du département ne s'arrêtera pas aux frontières du département. Et cela rayonnera plus largement. Il faut que les jeunes qui partent faire des études aient envie de revenir ici. Cela peut être un moyen d'attirer aussi ces jeunes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous allons passer, si vous le voulez bien, aux questions de formation et de qualification. Nous reprendrons le débat général à la fin, parce que là nous voyons que nous repartons sur des considérations de toute façon très globales et très générales et nous n'en sortons pas. Il faut tout de même que nous regardions ce qui va être fait en termes de formation. Il y aura Monsieur LEBON. Je crois qu'il y a la Chambre de commerce également, qui interviendra et peut-être le GIP Roissy, le Conseil départemental. Il y a énormément de choses à dire. C'est encore une partie très importante et qu'il faut vraiment traiter. Allez-y.

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Nous voyons bien que ce n'est pas parce qu'il y a des emplois qu'il y a automatiquement une baisse du chômage et une correspondance entre les territoires et les emplois qui sont créés. Je vais rebondir sur ce qui a été dit aussi. Nous avons défini notre besoin pour faire fonctionner cet équipement et nous avons l'ambition de créer un équipement touristique à visibilité internationale majeure pour l'Île-de-France. Cela ne pourra se faire qu'avec une qualité de service qui devrait être en correspondance avec ce qui se fait ailleurs dans le monde. Et cela nous impose d'être attractifs aussi pour les salariés et les habitants de ce territoire, pour qu'ils aient envie de venir travailler à EuropaCity. Et cette attractivité se construit en développant l'offre de formation pour les habitants et en ayant nous-mêmes des exigences, des méthodologies avec les acteurs du territoire pour offrir les meilleures conditions de travail. Et c'est bien la démarche qui a été la nôtre. Nous avons donc – je vous l'ai dit tout à l'heure – cartographié les différents emplois. Vous pourrez retrouver la deuxième cartographie que nous avons faite dans l'étude Sémaphores qui est disponible sur le site internet de la Commission particulière du débat public et vous pourrez, les uns et les autres, vous rendre compte des méthodologies et des chiffres qui sont avancés.

Nous avons un nombre d'emplois important accessibles au niveau CAP, BEP, BAC, pour l'ordre de 75 %, presque 9 000 emplois. BAC+2 : 1 700 emplois, 14 % ; BAC+3 à BAC+5 : près de 1 300 emplois. Nous sommes dans un territoire, comme nous l'avons dit, où il y a cette diversité de niveau de qualification, mais aussi une vraie difficulté avec un niveau de qualification qui est moins important que dans le reste de l'Île-de-France. L'enjeu est aussi de permettre de créer des catégories d'emplois qui soient aussi facilement accessibles à une partie de la population.

Je vais aussi répondre à la question : pourquoi à Gonesse y a-t-il plus d'emplois ? Ou en tout cas, pourquoi sur la plateforme aéroportuaire y a-t-il des difficultés d'accès à l'emploi ? Parce que les emplois qui ont été créés, liés à l'activité aéroportuaire n'étaient pas facilement accessibles aux personnes qui n'avaient pas de qualification, parce que pour travailler dans l'industrie aéronautique il faut avoir des niveaux de qualification et que nous sommes dans un bassin d'emploi où les personnes ont des difficultés de formation. Il y a donc une correspondance entre cet éventail d'emplois en termes de niveau de qualification avec la diversité des emplois du territoire.

Une fois que nous nous sommes dit ce dont nous avons besoin et quelles sont les catégories de qualification nécessaire, nous nous sommes dit qu'il n'y avait pas d'automatisme, parce que nous avons rencontré beaucoup d'acteurs de ce territoire qui sont des acteurs de l'insertion, de la formation et qui voient bien les difficultés à accéder à l'emploi. C'est ce que nous avons abordé dans la première partie. C'est pour cela que séparer la question de l'emploi et la question de la formation est un peu artificiel. Pardonnez-moi de vous le dire comme cela. Parce que c'est évidemment excessivement lié. Et donc, nous avons essayé de définir quels étaient les freins périphériques notamment. Monsieur BREZOT du GIP en parlera aussi. Nous en avons parlé en tout début de réunion. C'est pour cela que cela complexifie un peu le débat. Nous nous sommes demandé quelles actions nous devrions avoir pour lever ces freins périphériques pour permettre l'accessibilité des emplois développés à l'intérieur d'EuropaCity aux habitants du territoire. Nous avons donc aussi discuté avec beaucoup d'acteurs de ce territoire,

plus d'une cinquantaine, sur les bonnes pratiques, ce qui se fait, ce qui se fait bien, ce qui ne se fait pas bien. Et nous avons essayé de construire une méthodologie originale, parce que nous savons aussi que les expériences passées montrent qu'il n'y a pas cette automaticité et que nous avons une spécificité par rapport à beaucoup d'autres projets, c'est que nous avons du temps. Cela pose des difficultés dans le débat que nous avons ce soir, parce que la temporalité à 2024 peut paraître éloignée pour une partie d'entre vous, mais c'est un atout majeur de réussite pour faire converger les besoins d'emplois et les offres d'emplois. Parce que nous avons cette capacité à construire dans le temps, dans une démarche partenariale que je vais vous présenter, avec différents acteurs, un dispositif spécifique. Nous avons appelé ce dispositif EuropaCity Compétences. Il viserait à ce qu'EuropaCity participe à la dynamique territoriale – cela a été présenté aussi en début de réunion – sur les créations d'emplois et les potentiels de créations d'emplois sur ce territoire. EuropaCity, en tant qu'acteur de ce territoire, doit s'inscrire dans cette dynamique de formation pour permettre de faire bénéficier les habitants du territoire.

Très concrètement, ce sont deux piliers que nous aimerions, si le projet voyait le jour, pouvoir développer à l'intérieur d'EuropaCity Compétences. Un premier pilier qui serait un financement et une mobilisation des acteurs du territoire, des petites structures de l'insertion, des structures comme Gescia dont nous avons parlé, des différents acteurs qui aujourd'hui forment des habitants de ce territoire. La CCI sera là pour répondre à vos différentes questions. Nous participerions et financerions ces offres de formation complémentaires pour répondre aux besoins qui seront les nôtres dans le futur.

Nous aurons également un autre pilier, des actions qui sont des actions en propre, par l'intermédiaire d'un centre de compétences qui, lui, aurait différentes actions. Nous avons beaucoup parlé de la question de l'orientation. Et nous nous apercevons que la question de l'orientation est la question de l'orientation vers les emplois, mais aussi la question de l'orientation sur les formations. Parce que beaucoup de formations sont accessibles et avec peu de visibilité sur le territoire. La première mission de ce centre de compétences serait d'orienter vers les formations et vers les emplois qui seraient créés. La deuxième mission serait de pouvoir dispenser en propre des formations très courtes sur les petits décalages qui peuvent exister entre la formation qu'a quelqu'un et les compétences qui sont nécessaires pour accéder à un emploi assez rapidement. Nous connaissons ces formations très courtes. Elles ont été dites. Ce sont des formations de langues pour une partie. Ce sont des formations au savoir-être, ces problématiques qui ont été évoquées. Vous savez, ce sont de petits modules comme cela. Un des autres éléments forts de ce centre de compétences, et c'est pour répondre aussi peut-être, Madame, à votre question sur la place des entrepreneurs à l'intérieur du projet EuropaCity – j'espère que cela apportera des éléments, je ne sais pas s'ils vous feront changer d'avis, mais c'est pour éclairer sur ce qu'est notre volonté –, nous savons très bien que dans le Val-d'Oise et dans la Seine-Saint-Denis, le taux d'entreprises individuelles et d'autoentrepreneurs est extrêmement fort. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'accès aux emplois était difficile et que les habitants, contrairement à l'image que l'on peut développer à l'extérieur de ces territoires, n'attendent pas chez eux. Ils se battent et ils créent des entreprises, ils créent de l'activité. Parce que nous allons générer un certain nombre de nouvelles activités, nous devons permettre à ces entrepreneurs du territoire de pouvoir, par l'intermédiaire d'un incubateur, développer des activités qui seront des activités en lien avec EuropaCity. Nous avons parlé assez peu d'ailleurs du problème des questions du numérique, mais le monde de demain est un monde connecté dans lequel la frontière – pardonnez-moi, Monsieur – n'est pas la frontière du territoire de Terres d'envol à côté. La frontière, c'est le monde. La concurrence et la compétition sont dans le monde aujourd'hui avec internet. Et nous avons donc ces questions des nouvelles technologies, et notamment des métiers liés au numérique. Et cet incubateur doit pouvoir y répondre.

Voilà les dispositifs EuropaCity Compétences. Mais il n'y a pas que cela. Je vais passer très rapidement. Une fois que nous avons dit notre volonté de pouvoir faire correspondre pour l'efficacité même du projet EuropaCity...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais vous demander quelque chose sur ce que vous avez dit, excusez-moi. En fait, vous-mêmes, en tant que société, recruterez assez peu de personnes. C'est de l'ordre de 300 à 400 personnes directement, si j'ai bien compris. Est-ce cela ? Un peu plus ?

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Cela dépend de ce que vous appelez le « vous-mêmes ».

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ceux qui ne seront pas dans les commerces, dans les secteurs de loisirs, ou dans la culture, c'est-à-dire ceux qui seront chargés de la gestion générale du site. Combien est-ce que cela fera de salariés ?

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Sur la gestion générale du site, c'est un peu moins de 500 salariés.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'EuropaCity Compétences préparera la formation pour l'ensemble des autres emplois ?

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Bien sûr. EuropaCity Compétences est en fait un service qui est aussi proposé aux entreprises pour qu'elles puissent trouver leurs salariés. Nous savons aussi qu'un certain nombre de ces métiers sont naturellement des métiers en tension, sur lesquels nous connaissons aujourd'hui des difficultés. Et donc, la temporalité nous permettra de développer cette offre de formation. C'est bien un service qui est développé aux entreprises pour qu'elles aient les compétences nécessaires, et pour nous, nous assurer qu'il y ait une cohérence en termes de niveau de qualité de services proposés à l'intérieur d'EuropaCity, parce qu'il faudra que cette exigence sur la qualité de service soit partagée par les différents acteurs. Mais cela rejoint aussi cette *slide* qui doit vous permettre de vous faire partager cette démarche. Nous sommes aujourd'hui assez en amont de l'ouverture d'EuropaCity, si le projet devait voir le jour. Et nous avons aussi besoin de construire avec différents partenaires non seulement la stratégie, parce que nous avons besoin de partager avec les acteurs de l'emploi et de la formation sur les stratégies et la dynamique territoriale qui vont exister, ce qui va se passer dans les territoires autour. Nous avons aussi besoin de pouvoir faire en sorte que ce que nous prendrons comme engagement soit des engagements qui puissent être suivis dans le temps. Et donc, faire partager à l'écosystème, les différents acteurs, les engagements que nous prendrions. C'est donc par une démarche partenariale, le terme est un peu barbare, mais un Comité technique orientation, emploi, formation, qui aurait vocation dans le temps à piloter et à suivre l'évaluation des différentes actions qui seraient menées. Voilà sur le principe global.

Nous avons d'ores et déjà pris un certain nombre d'engagements que je peux rappeler très rapidement ici. Nous souhaiterions pouvoir, si le projet se développait, former, orienter ou accueillir au moins 3 500 personnes dans les 2 ans avant l'ouverture du projet. Ensuite, 1 000 personnes par an. Nous avons à l'intérieur du dossier du maître d'ouvrage pris l'engagement parce que cela nous semble nécessaire, même si le fait d'être un opérateur privé ne nous soumet pas ou ne nous impose pas des règles qui sont celles des opérateurs publics, mais un certain nombre de volume d'heures générées en clause d'insertion, 5 % du volume d'heures générées. Nous avons pris ces engagements de créer un équipement qui n'existe pas ou qui existe difficilement sur le territoire avec des espaces de *coworking* et cet incubateur dont je vous parlerai. Et un élément qui nous semble important est la création d'un centre de recrutement commun à ces différentes entreprises. Toutes ces formations que nous financerons ou ces actions que nous mènerons conduiront aussi à une forme de labellisation de ces différentes formations et donc une valorisation par les différentes personnes qui en bénéficieraient. Le centre de recrutement commun permettrait de donner de la visibilité et de l'accessibilité plus aisées aux différentes entreprises qui développeraient de l'activité à l'intérieur d'EuropaCity.

Je voudrais simplement conclure en vous disant une chose. C'est cette volonté : nous avons choisi ce territoire. Nous avons choisi ce territoire, parce que nous savons le potentiel de ce territoire, son dynamisme, sa jeunesse, sa capacité d'entreprendre. Nous savons aussi que ce territoire a des difficultés. Mais en tant qu'acteurs de long terme, nous souhaiterions avoir l'opportunité de participer à l'élévation générale aussi du niveau de qualification de ce territoire. L'accès à ces offres de formation serait naturellement un accès qui serait en lien avec les différents acteurs, mais qui, s'il devait répondre à nos besoins, permettrait aussi la liberté à ces différentes personnes de pouvoir accéder à des formations auxquelles elles n'ont pas accès aujourd'hui. Nous appelons cela de l'intérêt partagé. C'est-à-dire qu'il y a un intérêt économique pour nous d'avoir des salariés qualifiés, motivés et il y a aussi un intérêt pour les habitants de ce territoire d'avoir accès à des offres de formation auxquelles ils n'ont pas accès aujourd'hui.

Les différentes *slides* après sont sur la question partenariale. Elles donnent des exemples, notamment sur les différents partenaires avec lesquels nous travaillons déjà, que ce soit la CCI, la région, les différents services de l'État. Et, comme je le disais, c'est bien un service qui a aussi pour objectif une ambition de participer à l'employabilité, à l'augmentation de l'employabilité des habitants sur le territoire.

Ceci est simplement le calendrier, pour pouvoir mesurer les temporalités du projet. La phase de chantier commencerait en 2019, avec une ouverture qui serait prévue pour 2024.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais que quelqu'un qui a assisté l'autre jour au petit atelier à Sevran dise ce qu'il s'est dit à ce sujet. Cela me paraîtrait intéressant, parce qu'ils ont parlé de la formation. Allez-y. C'était à Garges.

Ali SOUMARE

Je ne peux pas m'empêcher non plus de m'inscrire dans le débat. Vous ne m'aurez pas comme cela. Je veux bien faire le compte-rendu, mais je veux bien aussi dire ce que j'avais à dire. Deux points. D'abord, je parle de la réunion qui a eu lieu à Garges. Donc, Ali SOUMARE, ancien conseiller régional d'Île-de-France, citoyen de Villiers-le-Bel.

Premièrement, que s'est-il dit lors de cette réunion ? Effectivement, en écho à ce qui a pu se dire, l'inquiétude des personnes et l'inquiétude que j'ai moi-même formulée, c'est d'être vigilant et de faire en sorte – mais cela a été dit notamment par d'autres avec talent – d'avoir une « pression » sur EuropaCity pour que les formations et les débouchés en termes de formation débouchent bien sur des emplois. Puisque l'anecdote, notamment de dames qui étaient là, était de dire : « Finalement, nous envoyons des CV, nous essayons de postuler. À la fin, nous sommes formées et nous n'arrivons pas à accéder à l'emploi. Et nous n'avons même pas d'entretien d'embauche. » Moi, je m'inscris dedans.

Et en même temps, mon intervention plutôt de manière générale, puisque nous sommes dans un débat où chacun a ses hypothèses de travail. Je crois que vraiment ce qui est important, au-delà des pour et des contre, et cela a été dit par de nombreuses personnes, est que c'est une opportunité. Nous ne sommes pas naïfs, mais c'est une opportunité aujourd'hui pour pouvoir faire en sorte que ces territoires... J'avais utilisé l'image, et Djida l'a dit tout à l'heure : nous voudrions qu'EuropaCity soit ce que le Stade de France a été à la Seine-Saint-Denis, avec les avantages et pas les inconvénients. Puisque les inconvénients sont que cela a plus déplacé des emplois que de créer des emplois. C'est un vrai sujet sur lequel nous devons être vigilants. Et donc, peut-être en termes de propositions de manière concrète, sans être populiste, parce que je sais que c'est beaucoup plus compliqué que cela, et en écho avec ce qui a été dit depuis tout à l'heure, c'est : comment faisons-nous en sorte qu'il y ait cet aller-retour avec EuropaCity, et de manière générale que les citoyens puissent avoir ces temps de discussion, comme nous avons aujourd'hui, pour interpeller EuropaCity et faire en sorte que nous puissions avoir les mains dans le cambouis et faire le suivi de cette question-là ? Même si, et je le dis sans être démagogue, la question de l'emploi et de l'accompagnement est un travail à plein temps – je regarde le personnel du GIP – et il faut avoir les mains dans le cambouis. Mais quand même, je pense qu'il faut que nous arrivions collectivement à créer ces instances-là. Je parlais des inconvénients de la Seine-Saint-Denis. Les inconvénients de la Seine-Saint-Denis sont qu'il n'y a plus ce type d'aller-retour là, qui permet de discuter et d'interpeller à un moment donné les promoteurs. Là-dessus, j'ai une proposition, mais en même temps je pense qu'il faut pouvoir l'habiller. Et c'est un peu en écho avec ce qui a été dit. Il faut vraiment que ces temps de discussion puissent continuer tout au long du projet, parce que bien évidemment nous souhaitons que ce projet-là ait lieu dans notre territoire. Et j'ai entendu tout à l'heure des élus de la Seine-Saint-Denis s'exprimer. Je le dis sans aucune polémique : si je devais être caricatural, je dirais que j'ai déjà vu des élus de la Seine-Saint-Denis dire qu'ils étaient contre. Et quand nous leur avons dit : « Si cela vient dans vos territoires, êtes-vous pour ou contre ? », ils étaient plutôt pour, notamment du côté d'Aulnay.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

D'autres prises de parole ? Monsieur LOUP ? Donnez la parole à Monsieur, et ensuite nous revenons ici. Monsieur n'a pas pris la parole. S'il vous plait. Vous reprendrez après. Bon, allez-y. Laissez-lui le droit de réponse, et Monsieur juste après.

Intervention hors micro

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Monsieur, ne soyez pas vindicatif, s'il vous plait. Allez-y, je vous laisse la parole.

Jean-François BAILLON, Terres d'envol, maire adjoint de Sevran

Monsieur, en général, je suis très calme. Mais je supporte peu la provocation. Je vais donc simplement dire qui je représente. Je représente les 8 maires qui sont sur ce territoire. Je représente le président de Terres d'envol. Et les 8 maires se sont exprimés. Et Paris Terres d'envol s'est exprimé. Ce seront les personnes qui sont en responsabilité. Au même titre que vous, Monsieur, si vous êtes élu. Je revendique effectivement le fait que je suis vice-président d'un territoire, je suis maire adjoint d'une ville. Je suis respectueux de mon maire. Nous avons des positions. Maintenant, que nous ayons des débats démocratiques entre nous me paraît normal. C'est l'engagement républicain. Et dans les partis politiques, vous le savez, puisqu'il y a des élus de votre parti qui s'expriment effectivement contre ce projet aussi. Ils sont en Seine-Saint-Denis, peut-être.

Éric KAYOVA

Excusez-moi, je voudrais prendre la parole, Monsieur. J'ai quelque chose à dire. Je voudrais parler à EuropaCity. Il y a une chose que je ne comprends pas depuis que je suis là et je trouve cela très ennuyant, en vrai. Pour qui est le débat public ? Pour des personnes qui viennent avec des titres ? Parce que là, depuis tout à l'heure, on dirait que tous ceux qui se lèvent sont tous des ministres. « Je suis élu de je ne sais quoi ». Maintenant, il y a confrontation d'élus. Excusez-moi, je vais vous dire quelque chose. À un moment donné, nous parlons des habitants.

Intervenant hors micro

Les élus représentent des personnes.

Éric KAYOVA

D'accord, ils représentent des habitants. Mais je m'en fiche. En tout cas, ils ne me représentent pas moi. Aujourd'hui, je ne sais pas qui ils représentent, parce que les emplois passent. Les contrats doivent se négocier. Au final, il y a MY PLACE à côté. Moi, j'habite Villiers-le-Bel. Très peu de personnes sont là-bas. Il y a AÉROVILLE à côté. Très peu de Villiers-le-Bel sont là-bas. Aujourd'hui, on dit débat public. Je ne vois que des personnes avec des titres, mais je ne vois pas d'habitants. Où sont les habitants ? Où sont les jeunes, les soi-disant jeunes ? On parle d'emploi, de stages.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez. Le débat public...

Éric KAYOVA

Chacun est là pour parler et soi-disant revendiquer... « Moi, je suis conseiller de je ne sais quoi, à l'emploi pour les jeunes... » Mais où sont vos jeunes ? Venez avec des personnes au moins. Je ne sais pas. Une délégation de jeunes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Écoutez...

Éric KAYOVA

Parce que là, vous parlez... Non, mais excusez-moi, Madame. Mais là, vous êtes là pour faire un débat. Si vous me dites que c'est un débat de politique où les personnes viennent se faire mousser, nous raconter leur vie, et au final dans leur territoire il n'y a « que dalle ». Nous avons déjà vu passer MY PLACE, nous avons déjà vu passer AÉROVILLE. Et il y a certains élus qui disent qu'il n'y a pas eu d'emplois pour les personnes de leur commune. Si vous faites un débat entre personnes avec des titres, ne dites pas que c'est un débat public. Faites cela en comité restreint entre personnes politiques, et négociez chacun votre part de marché. Et c'est tout.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, d'abord, le débat n'est effectivement pas essentiellement destiné aux élus. Tout le monde y est invité, c'est parfaitement évident. Mais nous n'avons aucun moyen d'obliger qui que ce soit à y venir. Sur les jeunes, d'abord il y en avait quelques-uns. Ils sont peut-être partis regarder le match de foot, mais au début il y en avait tout de même. Et sur les jeunes, c'est toujours très difficile de les faire venir dans les réunions publiques. Toujours très difficile. Nous travaillons avec des lycées pour que les jeunes puissent s'exprimer. Et il y aura effectivement des choses. Il y a eu une réunion, la première, où des jeunes se sont exprimés. Mais encore une fois, nous n'avons pas la possibilité de les contraindre à venir. Et un élu n'intervient pas tellement parce qu'il représente des personnes, mais il intervient parce qu'il a une idée. Et ici, beaucoup d'intervenants sont intervenus comme des particuliers en quelque sorte. Nous ne faisons pas de distinction entre les prises de parole des uns et des autres. Et les personnes ne lèvent pas la main en disant : « Moi, je suis élu », « Moi, je ne suis pas élu », « Moi, je suis représentant d'association ».

Éric KAYOVA

Mais depuis tout à l'heure, il n'y a que cela.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et bien, tant pis. C'est comme cela. Je ne les connais pas suffisamment pour dire.

Éric KAYOVA

Si vous me dites que les personnes interviennent en leur nom, alors qu'elles donnent leur nom et prénom, point barre. « Je suis citoyen de telle ville ». Et là, depuis tout à l'heure, j'entends « élu de la ville d'Aulnay », « élu de ceci »...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Bon, Monsieur. Je crois que vous-même ne pouvez pas dire que vous n'avez pas eu la parole.

Bocar DIOP

J'ai une petite question, Madame. Là, nous parlons de jeunes. Je me présente. Je m'appelle DIOP Bocar et je suis coordinateur dans une maison de quartier à Sarcelles.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et vous êtes jeune.

Bocar DIOP

Oui, on va dire encore jeune. Je vais me faire un peu porte-parole des jeunes justement, que j'accueille sur ma structure ou avec qui je travaille plus ou moins dans le quartier. Cela concerne la question des jeunes qui ont des casiers judiciaires ou qui ont fait de la prison. Nous savons très bien qu'à l'heure actuelle pour quelqu'un qui a un casier judiciaire ou qui est ne serait-ce que « stické », ne peut pas travailler sur Roissy. Ma question aujourd'hui est simple, claire et nette : dans le cadre de ce projet d'EuropaCity, qu'est-il mis en place par exemple pour ces personnes qui ont fait une erreur de jeunesse ? Je pars du principe que nous avons tous droit à une seconde chance. Est-ce que dans le cadre de ce projet d'EuropaCity quelque chose est fait pour ces jeunes ?

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Peut-être une réponse, un peu plus large aussi sur la politique de recrutement.

Christophe DALSTEIN, Directeur d'EuropaCity, Alliages & Territoires

Sur la question, Monsieur a raison, mais cela évoque aussi de nombreux autres points sur le fait de pouvoir avoir accès à ces emplois par rapport aux contraintes de déplacement, par rapport aux contraintes de garde d'enfants, par rapport à son casier. Il y a évidemment beaucoup de freins qui existent aujourd'hui. Sur ce projet, la typologie des emplois créés serait très large. Effectivement, des emplois exigeront des niveaux de qualification sur lesquels il y aura forcément des processus de recrutement sur la base de CV, parce que c'est aussi le process et c'est ainsi que cela fonctionne. Ce qui est clair, c'est qu'un certain nombre d'emplois qui seraient créés par le projet et qui doivent permettre... ce qui doit être privilégié, ce n'est pas son adresse, son origine, son niveau de diplôme, son casier, mais c'est de pouvoir vérifier que l'on est compétent pour le job. Et donc, les mises en situation professionnelle sont des choses qui déjà aujourd'hui se développent, mais qui permettent à quelqu'un qui est en recherche d'emploi d'être mis en situation de l'emploi pour voir s'il est à l'aise avec ce travail, s'il est capable de le conduire. Je pense que c'est quelque chose que, dans un projet comme celui-ci, nous devons développer et qui doit permettre de faire totalement abstraction de cela. Nous avons parlé des contraintes que pouvaient avoir des personnes par rapport à leur adresse, par rapport à la difficulté d'avoir ne serait-ce qu'un stage. Je pense que la mise en situation professionnelle est le meilleur garant pour pouvoir se dire : peu importe ce que l'on a ou non sur son casier, mais que l'on puisse avoir accès aux emplois qui seraient créés par le projet.

Wahel EL SAYED, secrétaire général adjoint

Monsieur, vous n'avez pas pris la parole. Allez-y.

Mario FISCH , chef d'entreprise

Je la prends juste 30 secondes, et je la passerai après mon collègue. Bonsoir à tous. Je suis Mario FISCH, chef d'entreprise et je suis membre du réseau *business* Roissy Entreprises, où nous avons quelques 5 000 adhérents. 78 000 chefs d'entreprise au niveau national. Tout à l'heure, une personne a parlé de profit. C'est-à-dire que des sociétés viennent pour faire du profit. Tout simplement, je lui donne un bon petit conseil. Si elle base sa création de société sur la philanthropie, je crois que sa vision sera très courte. Elle aura beaucoup de problèmes de communication avec son banquier ou même avec la durée de sa société.

C'est vrai sur EuropaCity. Nous, en tant que chefs d'entreprise – la parole n'a pas été donnée, mais je vais essayer de la prendre quand même –, si on pose la question à tous nos chefs d'entreprises, responsables, collègues, je suis sûr et certain que 99,9 % ne diront pas non. Ils ne seront pas contre. Apparemment, il y a des contre et des pour, il faut un peu de tout pour faire un monde.

La seconde chose est très importante. Je suis à l'international, je voyage donc beaucoup. Nos partenaires qui sont à l'international sont très sensibles à certains médias, entre autres les 20 heures. Quand vous prenez le 20 heures, pour le 93, vous savez par quoi on commence. Je suis formel, je suis sûr et certain qu'à travers nos relations à l'international, avec ce projet, le 20 heures changera. Avec 31 millions de visiteurs qui vont venir, vous imaginez. Quand vous prenez le même, à peu près, qui est à Dubaï, quand vous allez là-bas, vous entendez parler français, anglais, allemand, mais pas arabe. Parce que 80 % des visiteurs viennent de l'étranger, de l'international.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Monsieur, pardonnez-moi. Sur l'emploi plus précisément, s'il vous plait. Nous reviendrons dans un atelier ultérieur sur les retombées économiques, où en tant que chef d'entreprise vous êtes principalement intéressé. Et vous pourrez participer à ce moment-là. Mais plus particulièrement sur l'emploi qui nous occupe aujourd'hui, vous pouvez développer.

Mario FISCH, chef d'entreprise

Sur l'emploi, quand un investisseur vient avec pratiquement 3,1 milliards ou 3,2 milliards d'euros, c'est qu'il y a de la création derrière. Pourquoi être frileux ? Cela ne vous coûtera pas un centime de votre poche, en tant que contribuable. S'il y a un projet qui a été fait de l'autre côté... Donc, automatiquement avec 3 milliards il y a de la création d'emplois. Nous ne pouvons pas nier. Il ne faut pas être... Je ne sais pas, je ne comprends franchement pas comment certaines personnes disent... Je ne sais pas quelle est la portion d'emplois des Aulnaisiens qui sont à O'PARINOR. J'ai posé la question. Savez-vous combien cela représente ? Cela représente moins de 15 %. Moins de 15 %. Pratiquement 80 % viennent de l'étranger.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Monsieur, c'est un argument que nous avons entendu. Mais si vous n'avez rien à développer sur la formation... Monsieur, vous avez une question. Rapidement afin que la parole circule. Sur la formation, Monsieur.

Jean-Marc NIGOGHOSSIAN

Bonjour. Jean-Marc NIGOGHOSSIAN. Ce n'est pas sur la formation. C'est sur la méthodologie. Juste une question très courte. Vous parlez de 11 500 créations d'emplois. Sur quelle amplitude horaire des services et des loisirs est calculé ce nombre de créations d'emplois ? Si c'est sur le modèle du commerce de demain, c'est-à-dire un niveau de service ultra développé comme le font toutes les capitales mondiales, cela veut dire qu'EuropaCity sera ouvert 24h/24 peut-être pour accueillir la population du monde entier. Et donc, ce n'est pas de 11 500 emplois que l'on parle, mais peut-être de 20 000.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Nous retenons cette question. Il y avait une demande de parole de quelqu'un qui n'a pas pris la parole au fond. Et nous reviendrons vers vous. Nous avons donné la parole à Monsieur au fond. Monsieur LOUP ? D'accord.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Nous avons étudié également l'étude Sémaphores qui vous a été présentée tout à l'heure. Vous devez savoir que cette étude date de plusieurs années et nous la réclamions depuis longtemps. Il a fallu l'ouverture du débat public pour que nous en ayons connaissance. En quelques semaines, nous l'avons étudiée. Et depuis le départ, nous sentions qu'il y avait sur les planches qui vous ont été présentées des niveaux de qualification correspondant aux emplois proposés par le projet EuropaCity. Sur ces niveaux de qualification, quelque chose manque. C'est pour cela que j'aimerais que nous puissions montrer les planches que nous avons établies à partir des sources de l'INSEE 2012, les dernières disponibles.

Vous voyez sur la ligne du bas le bassin d'emploi d'Arnouville, Bonneuil, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel. Sur ces communes-là, nous voyons les sans diplômes dans la colonne du bas. Les couleurs correspondent à chacune des villes. Par exemple, en vert, c'est la ville de Sarcelles, pour ceux qui sont là de Sarcelles. Arnouville, c'est le violet. Ce qui est remarquable, c'est qu'il y a un trou aux deux colonnes suivantes, qui correspondent au niveau CAP et brevet BEPC. Tout cela est inférieur au niveau que nous ont décrit le groupe EuropaCity et l'étude Sémaphores, qui mélange les niveaux 4 et 5, comme s'il n'existait pas de niveau 6 et de niveau 7.

Si l'on pouvait montrer la *slide* 17, s'il vous plait. Là, vous voyez que la moitié de la population sur ces bassins d'emploi est exclue du recrutement EuropaCity. Il serait plus correct de l'annoncer dès maintenant, au lieu de laisser entendre que 70 % de la population cherchant de l'emploi pourrait être concernée par les emplois proposés. Vous voyez en gris, en haut à droite, les camemberts. Le plus grand correspond aux sans diplômes. Le niveau 6 est le niveau suivant en violet.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Je vais vous demander de conclure, Monsieur. Pardonnez-moi.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

C'est pour vous dire que les camemberts du gris au bleu ciel représentent dont presque 75 % de la population, qui sont exclus de l'accès aux emplois proposés par EuropaCity, parce qu'ensuite nous avons les niveaux 5, les niveaux 6, 4, 3, 2 et 1. Donc, nous avons bien distingué les niveaux 5 et niveaux 4, ce qu'EuropaCity se refuse à faire dans tous les documents qu'ils nous présentent.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci.

Claude LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Je voudrais juste conclure en disant à tous ceux qui font remarquer que même s'il n'y avait que quelques emplois nous n'avons pas le droit de le refuser, qu'il serait criminel de refuser l'opportunité de création d'emplois sur Gonesse, nous disons que de 1999 à 2012, en 13 ans, Gonesse a déjà créé par exemple 3 091 emplois. Et savez-vous combien ont profité aux habitants de Gonesse ? 3 emplois. Savez-vous que dans le développement économique que nous suivons actuellement...

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Votre conclusion, Monsieur, s'il vous plaît.

Bernard LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

... il y a un emploi pour 3 actifs. Un emploi pour 3 actifs dans les communes d'Arnouville et de Sevrans. Je crois qu'il y a ici des personnes d'Arnouville et de Sevrans. Et à Roissy, il y a 47 emplois disponibles pour un actif. Une telle disparité de développement économique qui condamne des communes à être de plus en plus pauvres et d'autres de plus en plus riches, les plus riches refusant de participer au développement des villes les plus pauvres, c'est ce type de développement qui est criminel, Messieurs Dames.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

D'accord. Merci.

Bernard LOUP, Collectif pour le Triangle de Gonesse

Les élus, citoyens, attention. C'est criminel de continuer ce genre de développement.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Nous avons une prise de parole. Monsieur qui n'a pas encore pris la parole. Je vais privilégier les personnes qui n'ont pas pris la parole, s'il vous plaît. Je sais bien, mais vous avez un avantage sur les personnes qui ne l'ont pas prise du tout. Vous en conviendrez. Monsieur, allez-y, s'il vous plaît.

Vincent GUÉRARD, CPTG

Bonsoir. Vincent GUÉRARD du CPTG. Je vais juste prolonger un peu ce qui vient d'être dit. Concernant les emplois de construction, quand nous prenons l'étude Sémaphores, il est fait mention de 12 600 emplois directs. Là, nous venons d'apprendre...

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Monsieur, nous sommes précisément sur la formation.

Vincent GUÉRARD, CPTG

Oui, je vais venir sur la formation, mais comme je n'ai pas eu la parole avant, excusez-moi.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Si vous pouvez faire un peu plus succinct pour que tout le monde ait la parole.

Vincent GUÉRARD, CPTG

Je répète. 12 000 dans l'étude Sémaphores, 4 000 en réalité. Maintenant, en ce qui concerne les destructions d'emplois, je reviens tout de même un peu sur les destructions d'emplois. Monsieur LEBON nous a dit : « C'est un

projet de loisirs, donc nous n'avons pas l'équivalent. Il est difficile de calculer le nombre d'emplois détruits. » Je rappelle quand même que c'est un projet de commerce : 30 millions de visiteurs, comme il a déjà été dit, c'est une fréquentation de centre commercial et non pas de centre de loisirs. C'est beaucoup plus qu'Eurodisney. Premier élément.

Second élément. C'est une anecdote, mais vous nous avez dit : « Nous avons des exemples de territoires où les centres commerciaux n'ont pas détruit d'emplois dans le petit commerce du centre-ville. » J'aimerais avoir les informations là-dessus, parce que c'est tout de même un scoop.

Dernier point. Je reviens sur la formation. Effectivement, le projet présenté par EuropaCity est un projet de formation très intéressant. Mais pourquoi est-ce à un opérateur privé de former les personnes qui sont sur le territoire ? Pourquoi les habitants du territoire n'ont-ils pas déjà été formés par ADP, par toutes les entreprises qui sont venues s'installer, de façon à pouvoir bénéficier des emplois ? Pourquoi faut-il attendre EuropaCity pour que les habitants des territoires aient une formation ? C'est tout de même extraordinaire. Pourquoi est-ce que cela n'a pas été fait ? Pourquoi est-ce que les pouvoirs publics ne sont pas intervenus pour obliger les entreprises qui emploient des centaines de milliers d'emplois sur le territoire à qualifier les habitants de ce territoire ?

Sori DEMBELE, adjoint à la Villiers-le-Bel

Bonsoir. Sori DEMBELE. Je suis élu à la ville de Villiers-le-Bel, plus précisément en charge des affaires éducatives. J'ai patienté longtemps parce que beaucoup de choses ont été dites. Et la question qui m'anime sur ce projet EuropaCity est très simple. Il y a effectivement un projet ambitieux pour le territoire, pour l'avenir de ce département et du département voisin. Comme vous l'avez dit, cela a été souligné à plusieurs reprises, il y a une certaine jeunesse qui a besoin aujourd'hui de perspectives. Quand je parle de perspectives, c'est-à-dire en termes d'insertion sur le marché du travail, et qu'il y ait effectivement un panel d'emplois important qui leur soit proposé. De ce point de vue, je suis assez satisfait de voir la vigilance de nos aïeux sur l'inquiétude qu'il y a par rapport à ce projet EuropaCity, mais de quoi s'agit-il précisément ? Je crois qu'aujourd'hui la France est un pays qui, en termes d'industrie, s'est un peu perdu. Et nous avons aujourd'hui un pays de service, si je peux me permettre de faire ce raccourci. Je rappelle qu'ici, à la fin de chaque année scolaire, environ 150 jeunes sortent sans diplôme. Et aujourd'hui, je pense que ces 150 jeunes qui sortent de la scolarité sans diplôme proviennent pour beaucoup de nos zones territoriales. Et je crois que pour que, d'abord en tant que citoyens et ensuite élus ou engagés, nous devons apporter une réponse concrète au travers de ce projet EuropaCity. Bien sûr, EuropaCity ne peut pas, à mon sens, apporter toutes les réponses aux problématiques qui sont posées ce soir. Néanmoins, je pense que cela doit être pour nous une solution, un outil qui doit pouvoir nous permettre de corriger ou de voir un peu et de mettre en adéquation ce qu'a dit Monsieur Bruno RACINE tout à l'heure, les emplois qui sont proposés, les formations qui sont dispensées sur le territoire, ou plus largement sur la communauté d'agglomérations pour que, derrière, il y ait deux choses. Un, qu'il y ait une réponse face à l'offre. Deux, qu'il y ait une jeunesse qui soit informée – et là, je parle de l'orientation – très tôt. Pourquoi ? Parce que lorsque les jeunes sont informés de l'offre de formation, du bassin d'emploi qui est proposé, ils peuvent à mon sens choisir le parcours scolaire qui est le leur, se former en conséquence et pouvoir s'insérer beaucoup plus facilement s'ils sont attachés au territoire.

Wahel EL SAYED, membre de la commission particulière du débat public

Je vais vous demander de conclure, Monsieur, s'il vous plaît.

Sori DEMBELE, adjoint à la Villiers-le-Bel

C'est le premier point. Qu'est-ce que le deuxième point ? C'est extrêmement important. Et quand je parlais d'outils tout à l'heure, l'outil EuropaCity est pour nous, élus, aujourd'hui un outil qui doit permettre, si je peux me permettre encore une fois, de compenser, de proposer aux partenaires institutionnels que sont la région, la DIRECCTE, le ministère de l'Emploi, pour justement diversifier et mettre une offre de formation et d'emploi en cohérence avec les besoins du territoire. C'est de cela qu'il s'agit. Et je pense que beaucoup de choses doivent être dites. Mais je vais rester sur ce domaine qui m'intéresse fortement. Et l'éducation, l'école sont un outil justement pour encore aussi permettre aux jeunes de se développer, de s'épanouir. Et si EuropaCity est un projet auquel j'adhère et je crois, c'est simplement parce que nous avons besoin de ce projet pour désenclaver notre territoire, pour donner des perspectives positives à ces jeunes. Et c'est pour cela que j'y crois.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur. Je crois que ce serait intéressant maintenant que le GIP présente ce qu'il prépare en termes de formation, parce qu'il n'y a effectivement pas simplement EuropaCity. Il y a le GIP, la CCI, la DIRECCTE. La région pourra éventuellement intervenir. Parce qu'après nous réagissons sur...

Interventions hors micro

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, nous vous donnons la parole, mais ne vous mettez pas en colère. Allez-y. Mais après, nous passons à ce qui va se faire.

Yvan DUCOS

J'essaierai d'être court. Bonsoir tout le monde, d'abord. Je suis ravi d'entendre que l'on parle beaucoup de macroéconomie, mais je vais parler un peu de microéconomie. Yvan DUCOS, je suis de Sarcelles depuis très longtemps. Je suis élu au conseil citoyen et j'ai d'autres responsabilités dans le milieu sportif. La première richesse de ce territoire – cela fait 15 ans que je le dis à travers les milieux sportifs – est la matière grise. Et la matière grise que nous avons laissée en jachère. Je suis devant cette situation aujourd'hui, comme Monsieur le Proviseur du collège. Je me heurte dans les relations que j'ai au problème suivant. C'est que des jeunes en BAC Pro ne trouvent pas d'employeurs pour faire le stage obligatoire. Et cela se trouve dans d'autres métiers. Il y a très peu d'employeurs qui acceptent de prendre des jeunes en alternance pour les former au haut niveau. Quand on sait qu'aujourd'hui, dans un milieu que je connais – j'ai toujours été dans l'industrie – c'est le niveau minimum BAC Pro. Dans 10 ans, ce sera le BTS. Il faut préparer nos jeunes. Il faut les préparer d'abord par l'orientation. Et cela commence dès le collège. Quelles sont les entreprises, dans le tourisme, dans l'industrie, dans l'hôtellerie, dans les arts de la table, dans les arts culinaires, qui sont prêtes à passer des contrats avec les collèges pour accueillir une semaine, la semaine de découverte, les jeunes collégiens, pour leur faire découvrir les arts d'un métier, la passion d'un métier, le contenu d'un métier, sauf que les jeunes du collège vont dans la petite association et font des photocopies ? Il faut que nous nous interrogeons tous. D'abord, tous les milieux économiques, toutes les entreprises quelles qu'elles soient, quelle que soit l'activité. Et il faut passer des contrats avec les collèges et préparer les tutorats dans les entreprises pour que ces jeunes soient accueillis. Je connais quelques expériences qui le font, mais très peu d'employeurs font cela.

Ensuite, je vais être court, je reviens sur la formation en alternance. J'ai été responsable d'une association formation emploi et je bannis le terme « insertion ». J'ai toujours parlé de « retour à l'emploi » ou d'« accès à l'emploi », de devoirs et de droits. Si on vous questionnait sur le mot « insertion », à plusieurs, à dix autour de cette table, nous ne trouverions aucune définition identique. C'est mon problème. Je pense que sur ce territoire, depuis le temps que je travaille sur ce territoire et que je suis impliqué dans ces sujets-là, j'ai préconisé, je l'ai écrit, mais comme je ne sais pas exprimer ce que je veux, cela n'a pas fonctionné... Mais je préconise de monter un pôle d'excellence de formation professionnelle sur ce territoire, qui réunirait toutes les forces et qui converge vers quelqu'un qui pilote tout cela. Dans la macroéconomie, il faut aussi de la macroformation et des structures adaptées. Je préconise donc la création d'un pôle d'excellence de formation professionnelle.

Et je conclurai sur une boutade, si vous voulez bien. J'ai connu les 30 Glorieuses, j'ai commencé à travailler à 14 ans, en 1943. Donc, j'en ai vu quelques-unes. Ensuite, nous sommes passés par les 30 Calamiteuses. Et j'espère que vous connaîtrez les 30 Prometteuses.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous avez déroulé le tapis au GIP, pour qu'il explique ce qu'il allait faire.

François BREZOT, Directeur GIP Emploi Roissy

J'ai beaucoup aimé l'expression « fertilisation croisée des projets », puisque c'est bien dans ce sens-là que nous souhaitons en tout cas questionner, interroger et travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire, en privilégiant d'abord une approche filière, c'est-à-dire qu'EuropaCity, avec les domaines d'activité et les familles de métiers qu'il intègre, s'inscrit dans différentes filières finalement. C'est aussi cela le côté hybride du projet qui est pour le moins intéressant. Quant à l'approche filière, et c'est en lien avec les derniers échanges qui viennent d'avoir lieu, nous portons un projet avec différents acteurs, en sachant que le Groupement d'intérêt public est composé de l'État, de

la région, de deux conseils départementaux, le 93 et le 77, et Aéroport de Paris. Le GIP Grand Roissy porte un projet de campus des métiers et qualifications. Je vais juste expliquer rapidement ce que c'est.

La finalité d'un campus des métiers et qualifications est de rapprocher l'offre de formation des besoins des entreprises, et faire en sorte que nous puissions adapter ces formations aux besoins des entreprises. Pour cela, il s'agit de mettre autour de la table et de faire travailler ensemble les représentants de ces entreprises, les représentants des acteurs économiques et les représentants de l'ensemble de l'appareil de formation. Et quand je dis ensemble de l'appareil de formation, c'est les représentants de l'Éducation nationale, les représentants des centres de formation d'apprentis, des CFA, mais aussi des représentants des organismes de formation pour adultes. Je pense au CNAM, à l'AFPA et à d'autres bien sûr. Ce projet est un projet multifilières. Je vous ai parlé tout à l'heure des 4 filières de ce territoire : le commerce international, les services aéroportuaires, la logistique transport et l'hôtellerie, restauration. Donc, l'idée de ce projet est de pouvoir, sur ces 4 domaines d'activité, proposer et faire travailler ensemble les acteurs pour adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises du territoire, et notamment d'un projet aussi structurant que celui d'EuropaCity.

C'est le projet que nous portons actuellement. Nous sommes en phase de complément de dossier, puisqu'il s'agit d'un label national qui est délivré par l'Éducation nationale. Nous sommes donc en phase de complément de dossier pour pouvoir être labellisés et pouvoir enclencher cette dynamique que nous avons déjà entamée, mais pas dans le cadre du label. Cette approche filière doit être pour nous évidemment interdépartementale. Elle doit même être inter établissements publics de coopération communale et aussi inter projets. Parce qu'EuropaCity n'est pas le seul projet qu'il y a sur ce territoire. Il y a peut-être des projets qui vont émerger avant, des projets qui vont sortir de terre après. L'idée est que si nous prenons par exemple un domaine d'activité comme l'hôtellerie restauration, nous avons deux projets comme ITC (*International Trade Center*) sur Roissy en France, qui possiblement devraient émerger avant la création d'EuropaCity. Mais nous avons déjà tout un écosystème d'hôtels sur ce territoire. Donc, l'idée – et nous le voyons aujourd'hui – est que c'est une filière qui connaît des problèmes de recrutement. Comment y répondons-nous ? Pas seulement pour EuropaCity, pas seulement pour ITC, mais pour l'ensemble de cette filière. C'est pour cela que nous l'avons intitulé comme cela « inter entreprises » pour faire en sorte que les porteurs de ces projets puissent aussi travailler ensemble.

Nous souhaitons être dans une dynamique d'anticipation des besoins. Parce que souvent nous utilisons un peu la formation au dernier moment, c'est-à-dire une fois que l'on a monté le projet. « Mais au fait, la formation ? » Là, l'intérêt pour moi, en tout cas d'un point de vue opérationnel, en tant que directeur de structure qui est amené à coordonner différents acteurs du territoire, c'est que trop tôt, c'est tôt. En tout cas, je pense que nous sommes dans le bon *timing* pour nous mettre autour de la table et réfléchir ensemble à savoir comment aller sur ce type de projet en termes de formation et d'emploi. Et évidemment, vu que nous sommes sur des horizons assez longs, nous devons nous poser la question – cela a déjà été abordé – de comment les métiers vont changer, comment les activités vont changer et être dans l'anticipation des mutations technologiques et économiques.

Tout cela doit nous amener, à notre avis, à une adaptation des réponses qui doivent être faites avec les habitants, avec les entreprises bien sûr et avec les institutions responsables de la formation, l'État, la région, Pôle Emploi et les collectivités concernées, mais aussi, et surtout avec l'ensemble des opérateurs de ce territoire, puisqu'il y en a un certain nombre. Nous les avons cités en début d'intervention. Que ce soit les maisons de l'emploi, les missions locales, que ce soit les organismes de formation. Faire en sorte que toutes ces structures travaillent ensemble pour atteindre cet objectif.

Intervenant¹

Ce projet est éblouissant, parce que nous avons l'impression qu'EuropaCity va générer un nouveau système d'Éducation nationale, de formation. La vraie question : combien mettez-vous sur la table ? Voilà ma question.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous répondrez, Monsieur DALSTEIN. Juste une question, puis... Vous savez, il est 22 h 35. Allez-y, Monsieur. Vous n'avez pas parlé encore.

¹ Nom et prénom inaudibles

Pascal KOUVTANOVITCH

J'interviens à chaque réunion depuis le début du projet, mais pas encore ce soir. Pascal KOUVTANOVITCH. Je suis conseiller citoyen à Sarcelles. Je ne suis pas un élu, je suis un acteur local. Cela veut dire que l'on m'a coopté. Je voudrais revenir un peu dans le débat, parce que pour moi l'idée de la soirée était l'emploi et la formation. Je suis désolé de remettre un peu les choses en place. J'interviens régulièrement sur le sujet. L'emploi, c'est dans 8 ans. Donc, les jeunes de maintenant ne sont pas concernés, sauf les collégiens. Même s'ils venaient maintenant, pour être honnêtes, je ne pense pas qu'ils trouveraient un emploi tout de suite. Je voudrais juste parler des conséquences de l'emploi et de la formation. Si nous allons dans un emploi, vous avez parlé des transports, mais j'en parle chaque fois, il faut effectivement pouvoir aller sur le lieu. C'est important, mais par rapport à la segmentation, c'est dans une autre soirée que nous aborderons ce débat, si les personnes veulent bien aborder ce sujet-là et pas autre chose. Concernant la formation, c'est un lieu *a priori* international. Qui dit international, dit qu'il faut parler plusieurs langues – c'est peut-être bête et méchant. Il faut être polyglotte. Et ce n'est pas en claquant des doigts que l'on devient polyglotte. D'emblée, il faudrait peut-être que les acteurs locaux, les organismes de formation, les écoles et autres s'intéressent à la chose aujourd'hui. Parce que les collégiens qui ont 10, 12 ou 13 ans sont les personnes qui, potentiellement, seront recrutées demain.

Après, nous ne parlons que des jeunes et cela me choque un peu, parce qu'il y a aussi des anciens. Et nous pouvons aussi former les anciens maintenant. Ils mettront un peu plus de temps à être polyglottes. Pourquoi est-ce que je parle des anciens ? Parce qu'effectivement ce sont les anciens qui montrent l'exemple. Mais aussi, quand nous avons des jeunes un peu turbulents, les anciens recadrent un peu plus les choses et nous bénéficions d'une expérience qui permet peut-être de juguler...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Quelques fois fougueux. Nous avons vu cela ce soir.

Pascal KOUVTANOVITCH

... de juguler une certaine fougue. Et je pense que dans un métier de service, la fougue n'est pas toujours très bien perçue. J'ai travaillé dans la restauration rapide quand j'étais jeune. Ce sont typiquement les méthodes américaines ou de Disney. En France, nous partons du principe que tout le monde est intelligent et que tout le monde sait tout. La méthode américaine – je suis désolé, je n'en suis pas très d'accord – part du principe que personne ne sait rien et on les accompagne. La dernière fois, lors de la partie sur les commerces, j'ai remarqué qu'il y avait 80 000 m², le centre de compétences EuropaCompétences fait 80 000 m². Qu'est-ce que cela représente ? C'est la moitié de la surface des loisirs et un tiers de la surface des commerces. Selon, comme nous pouvons le voir, EuropaCity deviendra un centre de formation. Le centre de formation le plus important de l'ouest du Val-d'Oise, si je regarde par rapport à la superficie. 80 000 m². Est-ce que vous connaissez un autre établissement qui fait 80 000 m² dans le Val-d'Oise ? Je n'en connais pas. C'est juste une petite boutade pour vous dire quand même que concernant l'emploi il faut réfléchir maintenant. Il y a des formations longues et des formations courtes. Les formations courtes, ce sont aussi les CAP, les BEP. Et je pense qu'à partir du moment où une personne est polyglotte, elle pourra travailler, surtout s'il y a effectivement une ingénierie de formation assez complète faite dans le centre de compétences, ce serait intéressant. Et je pense que par rapport aux formations, en tout cas en tant qu'acteur local, je serai ravi que des personnes puissent travailler là-bas. Ce ne sont pas que des jeunes. Ce sont aussi des anciens et des seniors, parce que de toute façon si vous respectez la parité, en France il y a 50 % de femmes, 50 % d'hommes. Vous imaginez bien que pour n'importe quel employeur si toutes les femmes partent en congé maternité en même temps, c'est une vraie catastrophe. De toute façon, vous serez obligés d'étaler votre recrutement. Donc, arrêtez de vous focaliser sur les jeunes. Pensez aux seniors ou aux personnes...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous ne passons pas directement des jeunes aux seniors. Il y a tout de même une phase intermédiaire.

Pascal KOUVTANOVITCH

Ce ne sont pas des propos sexistes, Madame. Je vous invite à contacter les sociétés qui recrutent énormément, et vous verrez qu'effectivement ils échelonnent l'âge de recrutement. Je voulais juste dire que pour moi, c'est un sujet intéressant. Il faut anticiper maintenant. Vous avez dit que c'était deux ans avant le projet. C'est bien pour les formations courtes, mais pour les formations longues, ce sont les acteurs locaux...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais ils ne sont pas tout seuls, voilà. Ce sont les acteurs locaux, les structures... Et d'ailleurs la formation ne vise pas qu'EuropaCity. Nous avons vu cela ce soir.

Pascal KOUVTANOVITCH

Je ne sais pas si vous avez la parole... Donc, je remets la parole à celui qui m'a donné le micro et après vous vous débrouillez avec lui.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez rendre le micro, merci. Une dernière prise de parole et nous allons conclure parce qu'il est 22 h 45. Allez-y, Monsieur.

Blaise MARTIN

Bonsoir. Blaise MARTIN. Je ne suis pas élu local, et encore un peu jeune. C'était pour deux points. Je n'avais pas prévu le premier. En fait, j'ai entendu 4 positions d'élus locaux d'ici, d'Arnouville et Villiers-le-Bel. Je me souviens qu'aux deux premiers ateliers sur le commerce qui ont eu lieu à Sarcelles et à Aulnay-sous-Bois la semaine dernière, Madame BRÉVAN a dit : « Quand vous prenez une position, vous argumentez ». Les 4 positions qui ont été prises par les élus ici, d'Arnouville et de Villiers-le-Bel, n'étaient pas argumentées. Aucun argument. C'était juste : « Oui, nous sommes pour. Il faut. » Le seul argument qu'il y a eu est celui de la dame qui a parlé de ce qui s'est passé au Stade de France, en disant que c'était génial et ainsi de suite. Que s'est-il passé au Stade de France ? Il y a trois ans, j'étais à Bobigny, où il y avait un colloque organisé par Libération dans la MJC. J'étais allé à un atelier sur les entreprises où il y avait Patrick BRAOUEZEC, ancien maire de Saint-Denis et maintenant qui dirige Plaine Commune. Qu'a-t-il dit ? Il a dit que c'était un échec total, ce qui s'était passé au Stade de France. Les entreprises ont déménagé de Paris, de la Défense, Orange, SFR et ainsi de suite sont venus avec leurs salariés. Résultat : à peu près aucun emploi créé pour Saint-Denis. Donc, cet argument que le Stade de France a profité à la population est totalement faux. Je suis désolé, mais c'est totalement faux.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si je me rappelle bien, il y avait eu une opération grands chantiers sur laquelle BRAOUEZEC avait dûment négocié pour qu'il y ait des emplois locaux dans la phase chantier.

Blaise MARTIN

Cela a été la couverture de l'autoroute. Mais après, pour les emplois locaux, il reconnaît aujourd'hui que c'est un échec pour l'emploi de la population. C'est donc faux de sortir cela comme argument pour qu'EuropaCity arrive. Aller voir Monsieur BRAOUEZEC, il vous l'expliquera.

Dernière chose, ensuite, sur Eurodisney. Les personnes qui sont recrutées à l'étranger, à Toulouse, en Espagne, en Europe de l'Est habitent Eurodisney. Ils viennent de l'étranger, ils habitent Eurodisney, ils sont considérés comme de la main-d'œuvre locale. Donc, il faudrait retraiter les chiffres de Monsieur de la région Île-de-France sur le tourisme du nombre d'étrangers qui sont venus pour être embauchés à Eurodisney.

Enfin, j'en finis sur une dernière chose, sur le commerce. Monsieur DALSTEIN, aux réunions précédentes, nous expliquait à chaque fois sur le commerce que le projet va bouger, que nous ne saurions pas ce que c'est demain, que tout est évolutif. Puisqu'on nous dit toute la soirée qu'il faut adapter la main d'œuvre aux compétences, les besoins aux compétences avec un projet qui risque de bouger tout le temps, comment pouvez-vous planifier de la formation ?

Djida TECHTACH, première adjointe au maire à Villiers-le-Bel, conseillère départementale

Je vais juste compléter. Là, vous avez l'air de dire que nous n'argumentons pas. Je ne sais pas ce que vous, vous faites de votre côté. Je voudrais juste apporter une précision. Je connais très bien Patrick BRAOUEZEC. J'ai cité spécialement le Stade de France pour que les élus locaux de l'est du Val-d'Oise que nous sommes, et la Seine-

Saint-Denis, ne retombent pas dans les mêmes erreurs qu'a fait la Seine-Saint-Denis. Il faut absolument que nous soyons vigilants sur ce côté-là. J'ai cité le Stade de France en termes d'attractivité, de ce que cela a apporté.

Intervention hors micro

Non, je termine. Je ne vous ai pas coupé la parole, pardonnez-moi. Je ne vous ai pas coupé la parole. J'ai cité le Stade de France pour ce que cela a apporté. Si vous avez bien connu la Seine-Saint-Denis à l'époque, La Plaine Saint-Denis était une friche. C'était « pourri ». Il n'y avait rien. Et effectivement, ce que cela a donné en termes d'attractivité, en termes d'image... Vous permettez que je puisse terminer, s'il vous plaît. Laissez-moi finir. C'est en termes d'image de ce que cela a apporté sur ce territoire. Aujourd'hui, probablement que les emplois ont été déplacés, je suis d'accord. Il y a la SNCF, SFR, etc. Mais à nous justement... Pour EuropaCity, il faut que nous nous en saisissions, les élus locaux, les partenaires, le GIP, et tous ces partenaires, pour éviter ces erreurs. Il faut absolument que là-dessus nous soyons vigilants auprès d'EuropaCity pour que les emplois ne soient pas déplacés, pour que ce soit les personnes, encore une fois, de notre territoire. Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Un mot, parce que nous nous arrêtons après.

Intervenant²

Une proposition par rapport à EuropaCity. Serait-il possible de savoir où nous pouvons nous procurer vos *slides* ? Seront-elles mises sur le site, de manière à ce que nous puissions les utiliser ? Deux ou trois remarques tout de même. Outre le fait que je pense qu'il y a beaucoup de choses très positives qui ont été indiquées par Monsieur LEBON, je voudrais tout de même signaler qu'il n'est pas noté dans l'approche que vous avez sur le territoire la proximité également de votre projet avec les écoles, les collèges. Comme c'est quelque chose qui de toute façon est dans une dynamique longue, c'est préparer ces qualifications en se rapprochant justement du tissu éducatif. Enfin, pour répondre également à Monsieur qui parlait tout à l'heure des entreprises qui auraient dû ou devraient mutualiser leur apport vis-à-vis de la possibilité pour ces jeunes d'avoir des stages, vous avez effectivement quelque chose de très positif dans cet esprit de mutualisation que vous avez proposé. Mais cela doit être beaucoup plus généralisé avec les autres entreprises. C'est un des contenus du projet intégré de l'alternance que nous proposons justement avec le GIP pour pouvoir développer à l'échelle de 5 ou 6 ans cette vraie dynamique de l'emploi et de la formation sur le territoire du Grand Roissy.

Frédéric MEYNARD, Paris Terres d'envol

J'avais juste une question. Frédéric MEYNARD toujours. Je voulais poser la question de pourquoi seulement 5 % de clause d'insertion dans le projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et la dernière intervention. Là, c'est une proposition. Allez-y.

Intervenant

Voilà, c'est une proposition. J'aide une organisation syndicale à organiser un forum d'emploi sur la ville de Villiers-le-Bel qui se passera le 29 septembre. Je fais un appel à toutes les sociétés qui sont présentes aujourd'hui. Le 29 septembre, à Marcel Pagnol. Je remercie tout de même le maire de la ville de Villiers-le-Bel de nous avoir octroyé la salle. Je fais un appel directement à Manutan. J'avais entendu Manutan et d'autres. Vous êtes les bienvenus. Nous aurons beaucoup de jeunes. Et nous vous demandons de participer, de nous aider à ce forum d'emploi pour les jeunes, qui est organisé par une organisation syndicale, qui est la CFDT.

² Nom et prénom inaudibles

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur ? Mais vraiment une seconde, parce que nous devons arrêter là.

Jean-Claude CORNELY

Bonsoir Jean-Claude CORNELY, vice-président de l'association départementale Val-d'Oise d'insertion par l'économique, et en même temps dirigeant d'une entreprise d'insertion ici, sur l'est du Val-d'Oise. Je souligne ce que vous disiez sur les 5 % de travaux qui seraient réservés à l'insertion, avec un deuxième aspect. Déjà, que ce soit inscrit, gravé dans le marbre, si l'on peut dire, est une excellente chose. Maintenant, quel est le niveau qui serait pertinent ? Déjà, en rappelant que dans le cadre de l'ANRU, le niveau qui est fixé sur les travaux est de 5 % minimum des heures *a priori* travaillées. Et sur toute la partie exploitation après, c'est 10 %. Les uns et les autres, dans nos structures d'insertion, parce que c'est tout de même presque 35 structures d'insertion sur le département du Val-d'Oise, et je pense en même temps aux collègues sur la Seine-Saint-Denis, nous arrivons parfois sur certains marchés à avoir entre 15, voire 20 % du volume. Alors, si nous ne sommes pas un peu ambitieux, cela ne veut pas dire systématiquement que partout nous serons dans les 10 ou 15, mais si c'est marqué de façon un peu fléchée, cela permet aussi d'organiser par rapport aux métiers qui sont en tension le type d'activités que nous pouvons essayer de mettre en place, de façon à faire le lien entre les formations de départ, les formations qualifiantes ou les ajustements et les débouchés en entreprise.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. La dernière intervention.

Intervenant³

Je veux simplement dire que je ne comprends pas : l'État est capable d'investir beaucoup sur la Ligne 17 et sur la gare. Je ne comprends pas que l'Éducation nationale ne soit pas partie prenante des formations. Cela me paraît essentiel de mettre l'Éducation nationale dans la boucle.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons maintenant demander à Monsieur DALSTEIN ou à Monsieur LEBON quelques éléments de réponse à des questions qui ont été posées. Nous listerons toutes les questions, et pour celles auxquelles vous ne pourrez pas répondre, vous donnerez des réponses ultérieures. Nous les mettrons sur le site. Allez-y.

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

Oui, parce que beaucoup de questions ont été posées. Si je devais d'abord essayer de répondre de manière générale, d'abord pour vous dire que naturellement nous entendons les préoccupations qui ont été exprimées ce soir. Elles ont été tellement nombreuses que j'aurais du mal à les définir, mais pour les résumer sur comment les emplois qui pourraient être développés et créés à l'intérieur d'EuropaCity bénéficient aux habitants du territoire. Après, il y a la question des seniors. Nous n'avons pas parlé de la question du handicap, mais c'est aussi une question importante, notamment aussi sur ce territoire. Quand nous sommes dans des conditions sociales difficiles, il y a des questions du handicap qui se posent également assez rapidement. Il y a la question des jeunes, la question des femmes. Il y a tout un public et nous voyons bien que nous avons besoin d'avoir une action volontariste. Mais nous entendons naturellement ces préoccupations. Nous avons entendu aussi les pistes de travail, et notamment la demande très forte, comme cela vient d'être exprimé, sur le besoin d'associer tous les acteurs. En fait, ce territoire a peut-être besoin d'un projet structurant – en tout cas, cela a été exprimé par certains. Peut-être est-ce EuropaCity, peut-être est-ce autre chose. Je reste au conditionnel. Mais il a surtout besoin d'une mobilisation générale de tous les acteurs du territoire sur les questions de l'emploi. Et notre démarche, notre volonté est de participer à cette mobilisation générale, de participer à ce réseau de ces différents acteurs de l'emploi sur le territoire. Le GIP est un coordinateur qui a cette légitimité. Et je saisis la balle au bond et la proposition de Monsieur BREZOT de pouvoir travailler naturellement dans le futur sur la définition à la fois des métiers et sur l'organisation et la structuration de ce réseau. Je voudrais insister sur la question du suivi et des résultats, ce qui me semble important, parce que nous pouvons dire beaucoup de choses. Et la question de

³ Nom et prénom inaudibles

l'association a été une proposition faite par Monsieur SOUMARE, je crois, au premier rang tout à l'heure, sur la question de la pérennité dans le temps, du suivi des engagements et du partage avec les différents acteurs, mais pas uniquement des acteurs. Elle rejoint aussi une interpellation que nous avons eue tout à l'heure sur comment nous associons aussi les habitants qui ne sont pas forcément structurés dans des réseaux au suivi et à l'accompagnement, à la définition de notre politique d'orientation et d'insertion. Je vois bien que nous avons besoin de travailler. Et le cadre de ce débat va nous amener aussi à peut-être préciser un peu les choses pour créer des dispositifs que nous n'avons pas encore imaginés jusqu'à présent.

Pour peut-être répondre à une question précise : pourquoi les 5 % ? Naturellement, nous l'entendons bien comme un minimum. Mais nous savons aussi aujourd'hui par beaucoup d'acteurs et de structures de l'insertion avec lesquelles nous discutons, que plus de 200 personnes par an sur la phase de chantier, 600 personnes en phase d'exploitation, comme vous l'avez dit, c'est aussi beaucoup de structures qui s'occupent de quelques grappes de personnes, 5, 6 ou 10. Et à un moment donné, en termes de mobilisation, c'est un peu complexe. Bien sûr que nous l'entendons comme un minimum et bien sûr que nous devons travailler à dépasser ces objectifs-là, mais comme nous sommes sur des questions d'engagement, nous préférons tenir les engagements que nous proposons. C'est pour cela que nous sommes aussi sur des projections que nous considérons comme réalistes dans le travail que nous avons mené avec ces différents acteurs.

Il y a eu tellement de questions, j'en ai tellement noté, que cela me paraît assez complexe de pouvoir répondre. Notre volonté est assez simple. C'est de créer ce réseau et d'être un acteur à l'intérieur du réseau, à égalité avec les autres acteurs du territoire. Et nous devons, si je retiens aussi quelque chose de cette réunion, construire les passerelles aussi entre la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, parce qu'il est tout de même assez frappant pour un porteur de projet comme le nôtre, qui est un projet d'attractivité forte qui s'inscrit dans le cadre du Grand Paris, dans la transformation du Grand Paris, d'avoir des visions aussi contrastées d'un côté ou de l'autre de la frontière départementale ou de l'autoroute. Nous avons donc besoin et avons cette volonté de travailler naturellement avec tous les acteurs. Il est plus facile de travailler avec des acteurs qui acceptent de venir discuter sur ce que nous pouvons faire. Nous avancerons peut-être un peu plus vite avec les acteurs du Val-d'Oise pour faire bénéficier les emplois qui seraient créés à la population du Val-d'Oise, mais nous serons aussi dans cette logique de travail avec les acteurs de la Seine-Saint-Denis. La réalité aussi est que ce projet s'inscrit dans un territoire dont la densité de population la plus forte est située en Seine-Saint-Denis. Et beaucoup des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation qui sont ici ne connaissent pas ces frontières départementales et ont des publics en difficulté ou en recherche de formation, en tout cas en demande, qui migrent d'un département à un autre. Nous devons donc prendre toute notre place avec les différents acteurs, que ce soit les acteurs nationaux ou en tout cas plus forts qui ont cette légitimité et cette compétence, notamment la région Île-de-France, avec le GIP, mais aussi avec les plus petites structures. Et c'est cette logique de réseau qu'il faut que nous arrivions à travailler et à préciser dans le cadre du débat pour apporter les réponses que vous nous avez posées et que la Commission nous pose aussi régulièrement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur LEBON, il y a eu une question très précise, qui a été : combien d'argent sur la table ? Autrement dit pour financer 3 500 formations, combien dépenserez-vous ?

Intervention hors micro

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

En fait, aujourd'hui, le Comité technique d'orientation, emploi, formation s'est déjà réuni sous l'égide du préfet du Val-d'Oise avec les services de l'État en département, avec la commune de Gonesse, avec Pôle Emploi, avec la DIRECCTE. Et un des enjeux du travail que nous devons mener avec les représentants de la région Île-de-France, un des enjeux de l'avenir est de pouvoir dépasser cette frontière départementale pour, au niveau régional – et c'est un travail qu'il faudra naturellement mener avec la région Île-de-France et avec les représentants de l'État au niveau régional –, faire en sorte que les rectorats y soient associés. C'est à la fois un Comité de pilotage et un Comité de suivi. C'est-à-dire qu'il faut que tous ces différents acteurs, de notre point de vue, participent à la définition de la stratégie d'emploi et de formation et assurent aussi le suivi des engagements qui pourraient être pris à l'intérieur de ce Comité.

La question sur les moyens. Nous savons aujourd'hui ce que coûtent des formations de manière théorique. Vous retrouverez dans l'étude CCI qui est à disposition le coût d'une formation. La difficulté aujourd'hui de quantifier est que cela dépend évidemment beaucoup des publics et des dispositifs de formation qui sont aussi existants et qui

sont menés par les différents partenaires. Nous savons que nous aurons à mobiliser des moyens et des moyens conséquents. Mais si je vous disais un chiffre aujourd'hui, vous me diriez dans 2 ou 3 ans que je vous ai menti. Cela va dépendre. Cela dépend du différentiel entre l'offre de formation qui existe sur le territoire, et ce qu'il manquera et que nous devons financer. Nous savons donc que nous aurons besoin de financer. Et encore une fois, si vous permettez, il s'agit pour nous de pouvoir avoir...

Intervention hors micro

David LEBON, Directeur du développement EuropaCity

6 000 logements par an entre 2018 et 2030, Monsieur. Si vous voulez répondre, il faut lire les *slides*.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, nous avons...

Intervention hors micro.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous sortons du sujet, là. Nous allons peut-être nous arrêter là. Sur cette question, effectivement, nous pouvons comprendre que comme vous êtes une société privée vous avez tout de même un *business plan* avec des budgets. Vous savez à peu près quelle somme vous seriez prêts, dans une fourchette, à consacrer à la formation. Il faudra quand même que vous trouviez un moyen de répondre d'ici la fin du débat. Ou vous vous engagez à former 3 500 personnes, quel que soit le coût. En tout cas, il faut que vous répondiez. Si c'est cela, vous le dites.

Cela fait plus de 3 heures 30 que nous travaillons sur cette question. J'en retiens quelques éléments. D'abord, clairement, il y a une certaine impatience. Tout le monde dit qu'il ne faut pas attendre, qu'il faut démarrer dès maintenant. Mais quand on dit démarrer dès maintenant, cela touche à la fois les questions de l'enseignement, toutes les questions des freins à l'emploi qui ont été évoquées. C'est la question des stages, de l'apprentissage. Et là, nous voyons bien que nous sortons d'EuropaCity *stricto sensu*, c'est-à-dire que les entreprises sont sollicitées. Ce que j'ai beaucoup entendu dans cette réunion, c'est qu'il y avait un vrai souhait qu'il y ait une rencontre beaucoup plus fréquente, beaucoup plus proche entre le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement, mais aussi les demandeurs d'emploi. C'est clair. Là, il faut vraiment qu'il se fasse quelque chose. Je ne sais pas si c'est à l'initiative du GIP Roissy. Il y a des forums, comme cela a été indiqué tout à l'heure. Mais c'est vrai que nous avons l'impression que les personnes ne connaissent pas les entreprises. Et réciproquement. Ce qui est probablement une partie de l'explication du gap qu'il y a entre l'offre d'emploi et la capacité à répondre. Je crois qu'il faudrait effectivement qu'il y ait des engagements des entreprises pour que ce soit crédible, parce qu'EuropaCity va s'engager, mais ne résorbera pas tout seul, même s'il y a tous les emplois qu'il promet, la totalité du chômage du secteur.

D'autres choses ont été dites également sur les modes de recrutement qui sont des choses tout à fait importantes et sur lesquelles il faut réfléchir. Nous avons parlé de la discrimination, pas du tout autant que dans le bus l'autre jour, mais c'est un point sur lequel il faut travailler. Il faut faire la part de ce que représente la discrimination dans le frein à l'emploi. Ce n'est probablement pas tout, mais c'est une partie qu'il faut regarder en face et probablement avec une prise de conscience forte des entreprises et des engagements de ce point de vue là.

Il y a la question de la mobilité et de l'accès à l'emploi. Pas seulement à EuropaCity. À EuropaCity aussi, les salariés ne viendront pas par la Ligne 17, pas ceux qui sont du secteur en tout cas, à l'évidence. Finalement, si les élus locaux, mais aussi le conseil départemental pouvaient travailler sur une sorte de projet de déplacement local, par transport collectif. Vous le faites sûrement, mais maintenant il faut vraiment le faire d'une manière très précise. Sinon, cela reste des vœux pieux. Nous avons bien vu qu'il y avait des personnes qui avaient le permis de conduire, mais qu'il y en avait quand même un nombre assez faible qui avait une voiture. Et comme nous avons tout de même des salaires qui sont bas, le coût de la voiture individuelle pour des déplacements domicile – travail est quelque chose de très important. C'est peut-être quelque chose qui est déjà en cours.

Ce qui a été dit et qui est un peu nouveau, c'est que si ce projet donne des emplois, il faut que non seulement cela donne des emplois, mais que ces emplois profitent au territoire, en quelque sorte, en donnant envie d'y rester. L'idée est plutôt que les personnes aient le choix d'y rester ou d'aller ailleurs. Parce que nous n'obligerons jamais

les personnes à rester. Mais il faut effectivement qu'une remise en valeur en quelque sorte ou une revalorisation de la vie urbaine soit engagée. Et là aussi, ce sont à la fois les opérations de l'ANRU – nous voyons bien que nous sommes dans un secteur qui a complètement changé de visage –, mais ce sont aussi des choses plus larges sur les politiques urbaines. Et peut-être qu'EuropaCity pourra y contribuer.

Sur la question de la formation, nous voyons bien que c'est quelque chose de très important, qui est à poursuivre. Nous voyons bien que beaucoup de dispositifs vont se mettre en place. Le chantier est absolument énorme. C'est à la fois avoir une adéquation entre les offres d'emploi du secteur très large, parce que nous ne sommes pas à l'époque où nous étions dans les zones minières, où nous formions pour une entreprise, où nous entrions à 14 ans et y sortions à la retraite ; les personnes sont mobiles. Il faut des formations certes adaptées à l'offre d'EuropaCity, mais qui soient aussi utilisables d'une manière beaucoup plus large. Et c'est d'ailleurs probablement plus rapide, puisque cela n'ouvrira pas avant 8 ans. Nous voyons bien qu'il y a cette question de rapprocher l'offre d'emploi et les qualifications. Mais une question très générale d'élévation du niveau de qualification puisqu'il a bien été montré, et notamment par les *slides* que nous a montrées Monsieur LOUP, que la qualification très basse était encore très fréquente. On me disait l'autre jour, je crois que c'était le DIRECCTE, que même pour les centres d'apprentissage maintenant, les personnes qui postulaient pour de l'apprentissage avaient le niveau BAC. Cela veut dire que cela laisse énormément de personnes sur le côté du chemin. Et c'est une véritable question.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a effectivement les ambitions en matière d'insertion. Je dois dire que j'ai été très touchée par ce Monsieur qui a dit qu'il n'aimait pas ce mot d'insertion. Dans mes précédentes fonctions, je me suis toujours bagarrée contre ce mot d'insertion, parce que nous parlons d'insertion de personnes qui n'ont pas d'emplois. Il y a des personnes qui sont parfaitement insérées, sauf qu'elles n'ont pas de travail. Nous n'avons pas besoin de les insérer. Derrière insertion, il y a toujours un peu insertion sociale. Nous avons toujours l'impression que ce sont des personnes à qui il faut apprendre à se lever le matin, à se resocialiser complètement. Ce n'est pas vrai. Il y a simplement des personnes qui n'ont pas de travail. Il faut donc qu'elles trouvent du travail. Sur ces questions-là, je crois qu'il faut effectivement y réfléchir. Mais vous avez ouvert des perspectives, comme je l'ai dit tout à l'heure, sur la question qui revient sans arrêt sur le nombre d'emplois. Nous essaierons d'avoir un dire d'expert, qui essaiera de clarifier les choses et qui répondra à la demande d'expertise qui a été faite par le collectif pour la protection du triangle de Gonesse.

Je vous remercie beaucoup d'être restés si tard, d'avoir travaillé avec autant de passion. Merci à tous.

(Fin de la réunion à 23h00)